

LE SPORT

Guy Lafleur songe à accrocher ses patins

Mes chances de prendre ma retraite sont de 80-20, a dit Lafleur à un journaliste de Val-d'Or ajoutant qu'il avait bien réfléchi et qu'il doit maintenant en discuter avec son épouse. **Tabloid Sport**



LA REGION

Le prolongement de la 138 ne sera pas complété avant 1997

Au train où vont les choses, le prolongement de la route 138 qui devait être achevé dès 1991 ne sera pas terminé avant 1997, voire avant 2000. **A-3**

LE QUÉBEC

HLM : manifestation contre les nouveaux règlements

Une trentaine de manifestants ont demandé hier au gouvernement de surseoir à l'application des règlements d'attribution et de location dans les HLM. **A-3**

LE MONDE

Vive opposition aux hausses de prix en URSS

Le premier ministre Rijkov a menacé de démissionner si le Parlement rejette ses réformes économiques pour faire passer l'URSS dans une économie de marché. **A-18**

L'ÉCONOMIE

Les obligations canadiennes boudées par les étrangers

À cause des problèmes constitutionnels du Canada, les marchés financiers mondiaux vont délaisser les obligations canadiennes, du moins jusqu'au 23 juin. **B-1**

LES ARTS

La perestroïka touche aussi le théâtre en URSS

Les choses ont beaucoup changé dans le théâtre soviétique, comme le souligne la grande comédienne Alla Demidova venue cette semaine au Palais Montcalm. **D-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 à A-8
Le Canada	A-9 à A-12
Le Monde	A-13 à A-21
Annonces classées	G-6 à G-10
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	G-1 à G-5
Bridge	E-23
Carrières	Cahier C
Décès	G-11 à G-13
Dossiers	A-23
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-22
Feuilleton	G-8
Habitat	Cahier E
Horoscope	E-16
Mots croisés	E-18
Mot fléchi	E-19
Mot mystère	E-21
Où aller à Québec	D-12
Patron	E-24
Tourisme	Cahier F

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum : 19 à 21. Demain : ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

Libéraux et péquistes à égalité, selon Sorécom

Au moment où le Québec entre dans le dernier droit avant le dénouement du dossier du lac Meech, libéraux et péquistes sont à égalité dans les intentions de vote des Québécois.

par **ANDRÉ FORGUES**
LE SOLEIL

Un sondage Sorécom effectué du 11 au 19 mai pour LE SOLEIL et CKAC révèle que, si des élections avaient eu lieu à ce moment, le Parti libéral et le Parti québécois auraient obtenu chacun 45 % des votes. Le NPD et le Parti égalité auraient recueilli chacun 4 % des suffrages, les autres partis se partageant 2 % des appuis.

En avril, lors du Sorécom précédent, le PQ arrivait en tête

(44 % contre 41 %) pour la première fois depuis le sondage de novembre 1981. Au cours du dernier mois, les deux grands partis ont donc accru leur popularité, le PLQ gagnant quatre points et le PQ un. Quant au NPD, il a baissé de deux points et le PE en a perdu un, ce qui le ramène à son plus bas niveau depuis près d'un an.

Les présents résultats sont obtenus après répartition proportionnelle de 20 % des personnes interrogées n'ayant indiqué aucune préférence. Ce sondage repose sur un échantillon

de 1005 citoyens, ce qui permet de limiter la marge d'erreur à 3 %.

D'avril à mai, le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement Bourassa est demeuré presque stable, passant de 40 % à 41 %, ce qui demeure un des plus bas niveaux depuis que le PLQ a été porté au pouvoir en décembre 1985.

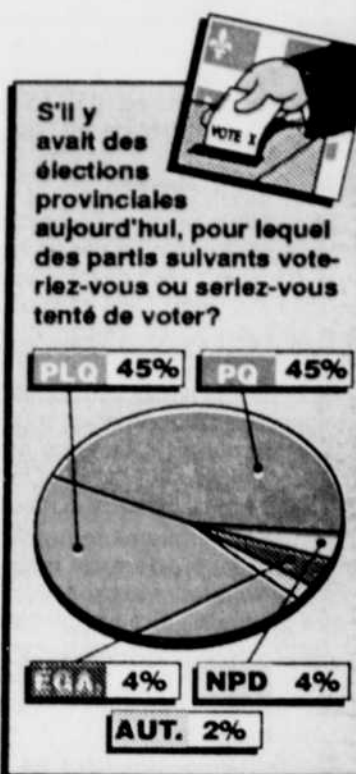
Si 30 % de ceux qui auraient voté pour le PQ se disent assez satisfaits, 32 % de ceux qui appuient les libéraux sont peu ou pas du tout satisfaits du gouvernement de M. Bourassa.

L'insatisfaction continue d'être particulièrement forte chez les anglophones (67 %) même si

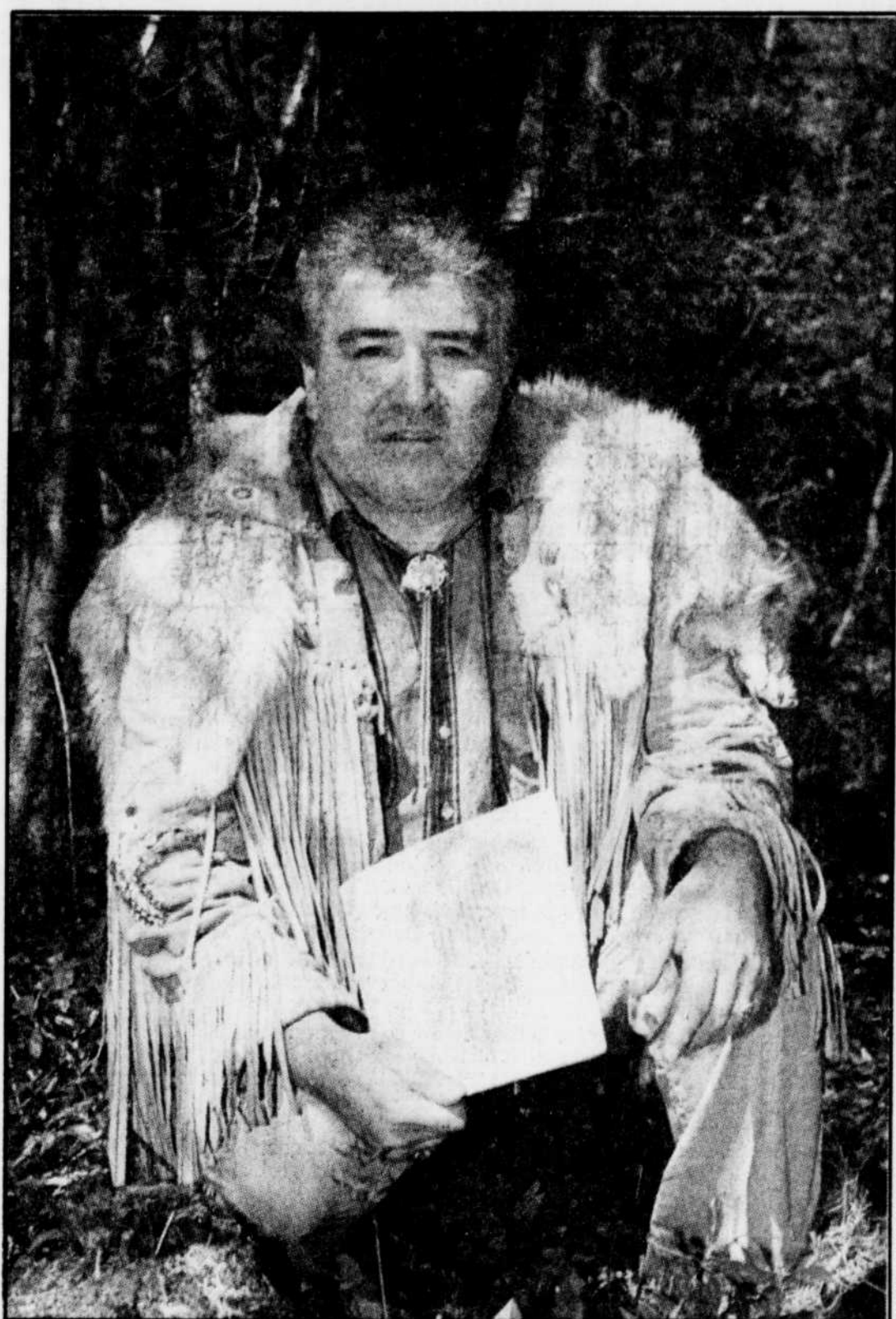
une importante proportion de ceux-ci semble en voie de revenir massivement aux libéraux. La marge d'erreur est importante à cause de la taille réduite de l'échantillon anglophone mais la progression des résultats depuis le début de 1990 semble confirmer ce déplacement.

En mai, après répartition, les électeurs anglophones appuient le PLQ à 60 % contre 26 % au PE, soit une avance de 34 points ; en avril cette avance était de 18 points, en mars de 22 points, en février de 15 points et en janvier de seulement 5 points.

Suite A-2, Sorécom...



Les Hurons continuent la lutte



François Vincent travaille depuis 25 ans à retracer des documents historiques. Et il a mis la main sur plusieurs d'entre eux, dont le traité signé par le général Murray.

Après la reconnaissance d'un traité... un territoire

« Il a fallu 230 années au document signé par le général James Murray en 1760 pour être considéré comme un traité et reconnu par l'article 35 de la Constitution canadienne. Alors, avant qu'un territoire nous soit reconnu, il va falloir se battre encore longtemps. La jugement rendu jeudi n'est qu'un pas dans la longue lutte qu'il nous reste à faire. »

par **JULIE BROUARD**
LE SOLEIL

François Vincent, historien spécialisé dans l'histoire de la

Nation huronne-wendat de 1650 à nos jours, a mis la main, en 1969, sur le document qui a mené à la victoire des frères Sioui jeudi devant la Cour suprême du Canada.

Et, bien qu'il soit très heureux du jugement rendu, il demeure conscient de l'impact limité que cette décision a sur la reconnaissance des droits des Hurons.

« C'est une victoire importante, mais ce n'est pas la fin. Disons que ça nous aidera certainement à remporter d'autres luttes. Nous devons faire du cause par cause en

Suite A-2, Hurons...

La SCHL trace un portrait sombre du milieu de l'habitation

Hausse phénoménale du nombre de propriétaires incapables de continuer à rembourser leurs hypothèques, sommet dans le nombre de maisons neuves inoccupées, sommet dans le taux d'inoccupation du logement locatif, fin des hausses de loyer sous le taux d'inflation. Et en prime : mauvaise année dans le monde de la construction résidentielle en 1991.

par **GUY BENJAMIN**
LE SOLEIL

Voilà le portrait peu reluisant du milieu de l'habitation tracé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour la région de Québec.

Les taux d'intérêt des hypothèques passés de 9,75 % en 1987 à 14,25 % en 1990 et la taxe sur les produits et services (TPS) qui doit entrer en vigueur le premier janvier prochain expliquent en bonne partie ces mauvaises nouvelles, selon les propos de M. Pierre Leroux.

Selon l'analyste du marché de la SCHL, les mieux nantis qui sont en mesure d'attendre à l'automne pour acheter une propriété pourraient réaliser de meilleures affaires que s'ils achètent maintenant.

Avis de 60 jours

Quand le propriétaire d'une résidence n'est plus capable de

poursuivre le remboursement de son hypothèque, l'institution financière lui fait parvenir un avis de 60 jours, délai à l'issue duquel elle reprend la maison.

Entre janvier et octobre 1988, le nombre de ces avis s'est chiffré à 380 pour atteindre 600 dans les dix premiers mois de l'an dernier. La SCHL estime que le nombre sera encore plus élevé cette année, les taux d'intérêt ayant poursuivi leur montée.

Comme la majorité des hypothèques viennent à échéance le premier juillet, il sera possible de mesurer véritablement l'ampleur de ce problème au début de l'automne.

Achats devancés

Même si 400 maisons neuves sont inoccupées présentement dans la région, un sommet depuis 1978, ça joue du marteau à qui mieux mieux sur les chantiers de construction, de nom-

Suite A-2, Habitation...

Mulroney et Peterson s'engagent à éviter l'isolement du Québec

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney et son homologue de l'Ontario, David Peterson, ont promis d'unir leurs forces pour empêcher que le Québec ne soit isolé lors de la tenue d'une éventuelle conférence pour sauver l'accord du lac Meech avant l'échéance du 23 juin.

par **PIERRE APRIL**
de la Presse canadienne

Dans le cadre de ses rencontres en tête-à-tête avec chacun des dix premiers ministres des provinces à sa résidence officielle du 24 Sussex, M. Mulroney a répété hier, en compagnie de M. Peterson, cet engagement solennel.

« Certains, a-t-il indiqué, ont soulevé la possibilité que le Québec puisse être isolé à la table constitutionnelle, cette proposition est tout à fait irrecevable pour plusieurs raisons et vous êtes en face de deux : David Peterson et Brian Mulroney. »

De son côté, le premier mi-

nistre Peterson a souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le Québec fasse d'autres concessions. « L'entente de juin 1987, a-t-il dit, a été un énorme compromis et personne n'est ressorti de la complètement satisfait. »

M. Peterson a indiqué qu'il y avait maintenant trois questions primordiales à régler : celle du droit de veto pour concrétiser la réforme du Sénat, les effets de la clause de la société distincte pour le reste du pays et la promotion de la dualité linguistique par le gouvernement fédéral.

Suite A-2, Mulroney...

Autres textes en pages A-9 à A-11

Faites fructifier votre argent avec nos DÉPÔTS GARANTIS!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS



12 3/4%

15 mois
Intérêt à échéance

Ce taux peut changer sans préavis

BONI DE 1/8%

pour les personnes de 60 ans et plus
*Ce boni ne peut être cumulé à aucune autre promotion

Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.

• Versement d'intérêts souple
• Aucun coût, aucune commission

Sillery: 1354, Maguire 681-8282
Québec: Place Fleur de Lys 522-4618
Sainte-Foy: Place de la Cité 652-7000
Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450

Suites de la première page

Habitation...

breux locataires ayant décidé d'acquiescer une première résidence avant l'entrée en vigueur de la TPS, aidés en cela par le programme provincial d'aide à la mise de fonds.

Le nombre de prêts consentis dans le cadre de ce programme était d'environ 70 par mois avant l'annonce de la TPS. Depuis septembre dernier, le nombre de prêts dépasse la moyenne de 100 par mois, avec un sommet de 275 prêts en février dernier et plus de 200 le mois suivant. Tous ces prêts résultent en une activité fébrile sur les chantiers de construction et en des abandons de logements à la faveur des maisons. Ces chiffres ne sont qu'un indice de l'effet « pré-TPS », précise M. Leroux.

Inoccupation élevée

Ce mouvement vers l'accession à la propriété, jumelé à un nombre élevé de mises en chantier de logements locatifs au cours des derniers mois, aura pour effet de faire augmenter sensiblement le taux d'inoccupation. Entre avril 1989 et avril 1990, le taux d'inoccupation est passé de 4 % à 4,1 %, en raison d'une augmentation de 1713 logements comparé à une augmentation de 1639 locataires.

C'est au cours des prochains mois que le taux d'inoccupation grimpera sensiblement puisque 1800 nouvelles unités de logements arriveront sur le marché, de sorte qu'en octobre prochain, 5,2 % des logements seraient inoccupés. On parle d'équilibre entre l'offre et la demande quand le taux d'inoccupation est de 2,5 %.

M. Leroux explique le nombre élevé de mises en chantier de logements locatifs ces derniers mois par le fait que les promoteurs immobiliers ont voulu eux aussi éviter la TPS. L'effondrement du marché du condo peut aussi être une partie de l'explication. Avec un nombre aussi important que 800 condos neufs invendus à un certain moment en 1988, les promoteurs ont délaissé ce type d'habitation et ont préféré utiliser leurs terrains, main-d'œuvre et crédit pour le logement locatif.

Fin du beau temps

Malgré le nombre élevé de logements libres, l'analyste du marché prévoit la fin du beau temps pour les locataires en ce qui regarde les hausses de loyers, qui se maintiennent sous le taux d'inflation depuis 1987.

Il faut prévoir pour 1991 un faible taux d'activité dans le monde de la construction résidentielle, moins de 4000 mises en chantier indique la SCHL, en raison des hauts taux d'intérêt et que les consommateurs ne pourront plus devancer et éviter la TPS. Une bonne année dans le monde de la construction dans la région se traduit par la mise en chantier de 8000 unités d'habitation.

La faible augmentation du nombre de logements amorcera une chute graduelle du taux d'inoccupation, et les locataires qui n'avaient pas les moyens d'acquiescer une maison cette année ne les auront guère plus l'an prochain, sauf quelques rares exceptions, analyse M. Leroux.

Ainsi, avec des locataires plus captifs, des propriétaires solidaires pourront exiger des hausses de loyer dépassant le taux d'inflation, retrouvant ainsi la marge de profits qui s'était rétrécie ces dernières années.

M. Leroux explique la difficulté pour les locataires d'accéder à la propriété par l'exemple suivant. En 1986, le coût moyen d'un loyer de quatre pièces et demie était de 400 \$ alors que pour 100 \$ de plus par mois il était possible d'acquiescer un jumelé d'une valeur de 50 000 \$.

Quatre ans plus tard, le même jumelé coûte 70 000 \$, ce qui, avec la hausse des taux d'intérêt, portent les mensualités à 840 \$, tandis que le logement a atteint le prix moyen de 500 \$ par mois. L'écart est maintenant de 340 \$.

Mulroney...

« Ce sont là des questions relativement mineures, a-t-il précisé, quand on songe au chemin que nous avons dû parcourir récemment. »

M. Peterson a avisé tous ceux qui tentent de faire mourir l'accord du lac Meech qu'ils devront un jour en payer le prix. « Nous ne sommes pas à un concours oratoire, a-t-il dit, ce qui est en jeu c'est l'avenir du pays. »

Cette série de rencontres des premiers ministres provinciaux se terminera, lundi, par la visite du chef du gouvernement québécois Robert Bourassa.

En soirée, hier, c'était au tour du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, un défenseur de l'entente, de s'entretenir avec M. Mulroney.

Le premier des trois récalcitrants, le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon sera à Ottawa aujourd'hui. Il sera précédé et suivi de deux alliés de M. Mulroney, les premiers ministres de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm et Grant Devine de la Saskatchewan.

Demain, le premier ministre recevra MM. Frank McKenna du Nouveau-Brunswick, Joe Ghiz de l'Île-du-Pince-Edouard et le plus dur adversaire de l'accord du lac Meech, Clyde Wells de Terre-Neuve.

Jeudi soir, le premier ministre albertain, un fidèle allié de M. Mulroney dans cette crise, a demandé aux trois provinces récalcitrantes d'appuyer l'accord du lac Meech en échange d'un engagement de principe sur des sujets qui devront être débattus lors d'une prochaine ronde de négociation constitutionnelle.

M. Getty a aussi indiqué que la question de la réforme du Sénat pourrait être sur la table dès le mois de septembre prochain.

« Les futures générations, a-t-il dit, rendront responsables ceux qui auront causé la désintégration du Canada. Elles diront que des leaders politiques dirigeaient un pays que le monde entier enviait et qu'ils l'ont laissé éclater. »



L'accident a perturbé la circulation pendant plusieurs heures.

20 000 litres de mazout répandus sur le boulevard de la Capitale

La remorque arrière d'un camion de la compagnie Olco s'est renversée, hier soir, sur le boulevard de la Capitale, répandant 20 000 litres de mazout de chauffage dans le ruisseau qui longe l'artère et qui se jette directement dans la rivière Saint-Charles.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

L'accident s'est produit vers 19 h 30, hier, sur le boulevard de la Capitale, direction est, un peu après le boulevard Saint-Jacques. Le conducteur n'a pas été blessé. Il va sans dire que la circulation a

été perturbée pendant plusieurs heures sur cette artère fort achalandée le vendredi soir.

Les pompiers de Québec, les agents de la Sûreté du Québec et les spécialistes d'Urgence-Environnement sont rapidement arrivés sur les lieux, dans le but de limiter les dommages à l'environnement.

Les pompiers se sont empressés de colmater la fuite provenant du camion; ils ont aussi érigé des digues dans le ruisseau, pour empêcher le mazout de se répandre massivement dans la Saint-Charles. Un camion de sable a vidé son chargement sur la voie, dans l'herbe et dans le petit cours d'eau.

Les spécialistes d'Urgence-Environnement ont fait appel à la compagnie Sanivan pour la récupération du mazout. À l'aide d'une

pompe, les travailleurs se sont affairés à recueillir une partie de l'huile répandue, tout près de l'endroit où le ruisseau se jette dans la Saint-Charles. Ils ont ensuite lavé à l'eau chaude la voie, le gazon et le cours d'eau pour récupérer davantage de matière polluante.

Des digues de plastique ont été installées sur la Saint-Charles pour contenir l'huile dans les endroits calmes, pendant la nuit. Les travaux de finition se poursuivront aujourd'hui, sous la supervision d'Urgence-Environnement.

Hurons...

espérant pouvoir tirer profit de ce traité à chaque occasion. »

Le jugement de la Cour suprême, d'abord interprété comme une reconnaissance absolue d'un territoire allant de la rivière Saint-Maurice à la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent à la baie James, ne donne pas le feu vert aux Hurons d'agir comme bon leur plaisir sur ce même territoire. En fait, tout ce que ce jugement reconnaît, outre le traité de Murray, est le droit qu'avaient les frères Sioui, en 1982, d'effectuer leurs activités traditionnelles dans le parc de la Jacques-Cartier, ces activités ne venant pas en contradiction avec la vocation du parc.

« Ce traité nous aidera à faire reconnaître notre droit de procéder à ces activités. Cas par cas, nous arriverons avec cette preuve, et peut-être pousserons-nous ainsi le gouvernement à nous octroyer les droits territoriaux pour lesquels nous nous battons depuis des années. »

« Ce seront des luttes juridiques et historiques. Nous ne commencerons certainement pas à sortir les armes !... nous ne sommes plus assez nombreux. »

Un nouveau souffle

À l'époque de sa signature, ce traité se voulait un moyen pour les Anglais d'acheter la paix avec les Hurons, explique François Vincent. « Les services de ce peuple leur étaient très précieux et ils ne voulaient pas les perdre. Le général Murray a donc voulu procurer aux Hurons les mêmes droits qui avaient été assurés aux Canadiens français. »

L'ajout à la Constitution canadienne en 1982 de l'article 35, reconnaissant les droits issus de traités, a donné un nouveau souffle à la Nation huronne-wendat.

« En 1880, quand la Loi sur les Indiens est venue modifier le mode d'élection, le conseil traditionnel a été chambardé et les documents ont été dispersés puis égarés. De 1927 à 1951, l'article 141 de la Loi sur les Indiens a mis fin à toute possibilité de revendications par les Hurons. Lorsque cette loi a été révisée, en 1951, et que l'article 88, permettant de prendre connaissance des documents historiques, y a été ajouté, les documents égarés retrouvaient toute leur importance. Les retrouver était impératif. »

François Vincent travaille depuis 25 ans à retracer tous ces documents historiques. Et il a mis la main sur plusieurs d'entre eux. « Le traité signé par Murray n'est qu'un des nombreux documents qui pourront aider notre cause. D'autres seront dévoilés éventuellement. »

Sorécom...

Sur une base régionale, les libéraux devancent les péquistes sur l'île de Montréal (47 % à 40 % dans l'Est et 56 % à 22 % dans l'Ouest) tandis que le PQ est largement en tête tant sur la rive nord (48 % à 38 %) que sur la rive sud (50 % à 42 %) de la région montréalaise ainsi que dans celle de Québec (56 % contre 40 %).

L'essentiel des réponses ont été recueillies avant l'incendie du dépôt de pneus de Saint-Amable, survenu le 16 mai.

Cependant, au moment où la plupart des personnes ont été interrogées, diverses informations circulaient déjà sur le contenu du rapport du comité constitutionnel présidé par le député Jean Charest. Ce rapport n'a cependant été publié officiellement que le 17 mai, pour être aussitôt déclaré inacceptable par M. Bourassa.

En Bref

■ Écrasée sous un véhicule tout-terrain

GIRARDVILLE — Une fillette de huit ans, Mireille Fournier, de Girardville, près de Dolbeau, est morte, vers 16 h 50 hier, écrasée sous le véhicule tout-terrain qu'elle conduisait. Elle se promenait sur la terre familiale, quand elle a perdu la maîtrise de son engin à quatre roues qui s'est renversé sur elle, la tuant net. Son père a fait la triste découverte; il a conduit l'enfant à l'hôpital de Dolbeau, où les médecins n'ont pu que constater la mort.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés	647-3333	Publicité Générale	647-3266
Annonces classées	647-3311	Rédaction	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 25-05-90
8-1-3
8-3-5-5

PROVINCIAL

3859034 gagne
\$1,000,000
859034 gagnent \$10,000
59034 gagnent \$1,000
9034 gagnent \$100
034 gagnent \$25
34 gagnent \$10
MINI-LOTO
545003 gagnent \$50,000
45003 gagnent \$5,000
5003 gagnent \$250
003 gagnent \$25
03 gagnent \$5

54500 gagnent \$1,000
5450 gagnent \$100
545 gagnent \$10

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

LUNDI DANS LE SOLEIL



Une semaine au pen

Pour la première fois de son histoire, le Service correctionnel canadien a autorisé qu'un journaliste passe une semaine complète dans un pénitencier et vive les mêmes conditions d'incarcération qu'un détenu. Ci-haut notre journaliste Normand Provencher en compagnie du directeur du pénitencier de Donnacona Yvon Deschênes. Une série exclusive à lire dans LE SOLEIL à compter de lundi.



LE SOLEIL honore ses retraités

LE SOLEIL a fêté cette semaine dix typographes et pressiers qui ont choisi la préretraite après avoir consacré entre 21 et 48 années à l'entreprise. On remarquera, dans l'ordre habituel, Raymond Levesque, Jean-Guy Baker, Marcel Giguère et Maurice Rochette, deuxième rangée Gaston Barbeau, Roger Desroches, Jean-Claude Thibault, Jean-Paul Côté, Adélar Bouchard et Roger Turgeon.

5000 fervents du Renouveau charismatique en congrès à Sainte-Foy

Près de 5000 charismatiques sont réunis depuis hier à l'université Laval pour participer au 4e Congrès francophone canadien du Renouveau charismatique.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Selon l'abbé Hermann Giguère, président du conseil canadien du Renouveau, cet événement veut donner aux charismatiques un nouveau départ axé sur l'évangélisation.

Professeur de théologie de l'université Laval, M. Giguère a ajouté que ce congrès constitue l'occasion pour les charismatiques de se manifester. Ils ont fortement marqué l'Eglise des années 70, il faudrait que leur enthousiasme s'exprime de nouveau. D'ailleurs, le thème du congrès s'inspire de cette parole de l'Evangile : « Allez, proclamez que le Royaume de Dieu est au milieu de vous. »

Un délégué de Jean-Paul II, Mgr Paul Cordes, vice-président du Conseil pontifical des laïcs, et le président international du Renouveau charismatique, le père Diego Jaramillo, de Colombie, sont les conférenciers invités. Le congrès se terminera dimanche par une messe célébrée par l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture.

Le Renouveau charismatique francophone a connu une certaine baisse au Canada. Toutefois, il compte encore 850 groupes de langue française au Canada, dont 600 au Québec.

Expérience de foi

M. Giguère déplore que le Renouveau soit encore perçu comme une recherche de l'extraordinaire. « On ne voit pas assez, dit-il, que c'est d'abord une expérience de conversion et de renouvellement de la foi. Il est composé de gens qui ont fait une rencontre de Jésus et qui cherchent des moyens de la dire autour d'eux. »

On constate certaines tendances dans le Renouveau d'aujourd'hui. D'abord un intérêt pour l'évangélisation. En effet, plusieurs membres cherchent de nouvelles voies pour témoigner de leur foi. Des efforts sont faits pour rejoindre les jeunes. Une autre tendance, c'est l'engagement des charismatiques dans les divers champs de la pastorale.

Message des évêques

Le congrès qui se tient en fin de semaine sera l'occasion du lancement d'une lettre pastorale des évêques canadiens sur le Renouveau. Selon certaines indiscretions, il semble que ce message soit très positif. On se souvient qu'il y a une quinzaine d'années les évêques canadiens avaient souligné des aspects négatifs qu'ils avaient remarqués chez les charismatiques.

C'est en 1970 que le Renouveau charismatique fit son apparition au Québec. Le père Jean-Paul Régimbal en a été un des premiers artisans. Le premier congrès francophone canadien s'est tenu à l'université Laval en 1974; il a réuni environ 7000 personnes.



Une trentaine de manifestants ont fait savoir, hier, au ministre des Affaires municipales, Yvon Picotte, qu'ils voulaient des logements sociaux à prix abordables. Une pétition de 4000 noms lui a été remise.

Attribution des HLM

4000 personnes rejettent les nouveaux règlements

Devant le ministère des Affaires municipales, une trentaine de manifestants scandaient, hier, « On veut des logements sociaux... Bourassa, ton règlement, on n'en veut pas ». Un message clair et une pétition de 4000 noms pour signifier au gouvernement de surseoir à l'application des règlements d'attribution et de location dans les HLM.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) était le chef de cette contestation qui rassemblait des représentants de HLM, des assistés, des retraités et des familles à faibles revenus. Le FRAPRU mène la lutte avec force parce qu'il voit dans ces règlements une façon pour le gouvernement de chasser les familles qui habitent des HLM et d'appauvrir encore davantage les salariés à faibles revenus.

Selon Robert Pilon, du FRAPRU, le règlement sur la loca-

tion est injuste parce qu'il augmente le loyer de façon inconsidérée. Maintenant, c'est 25 % du revenu de tous les membres d'une famille qui fixent le coût du logement alors qu'avant c'était limité à deux revenus.

Forte de l'appui des villes de Québec et Montréal ainsi que de l'Union des municipalités du Québec, le FRAPRU s'oppose aussi au règlement sur l'attribution des logements qui vise à la baisse les revenus de ceux qui pourront désormais obtenir un HLM. « Par exemple, à Montréal, ce seuil passerait de 24 000 \$ à 16 000 \$ », dit Robert

Pilon. C'est tout à fait inacceptable, selon lui, parce qu'en durcissant les critères, ils vont pouvoir ainsi éliminer 18 000 ménages qui sont actuellement en attente d'un HLM. « Des ménages qui, dit-il, sont déjà sous le seuil de la pauvreté. »

Robert Pilon trouve la situation d'autant plus tragique qu'il y a actuellement 1,5 million de personnes au Québec qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger. Il mentionne d'autre part qu'à Montréal, le nombre de sans-abri est passé de 10 000 à 15 000 entre 1987 et 1987 et ne cesse d'augmenter.

On construit 1500 unités de logement de HLM par année, dit-il. C'est nettement insuffisant, selon lui, il en faudrait 30 000 pour répondre à la demande.

Le prolongement de la route 138 pourrait traîner jusqu'en 97

Au train où vont les choses, le prolongement de la route 138 qui devait ouvrir dès 1991 le pays de Gilles Vigneault au reste du Québec, ne sera pas terminé avant 1997... ou même avant l'an 2000.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage des propos formulés par le maire du Havre-Saint-Pierre et préfet de la MRC de la Minganie, M. Julien Boudreau, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

« La route a été promise par le premier ministre Brian Mulroney en 1985. Marc-Yvan Côté, ministre québécois des Transports, a confirmé par lettre en juillet 1989 que c'était une haute priorité. Nous nous attendions à ce qu'elle se fasse dans un temps raisonnable. Nous nous réveillons en 1990 et nous n'en voyons pas le bout », a dit le maire Boudreau.

Il y a maintenant cinq ans, à l'occasion d'une visite au Havre-Saint-Pierre, le premier ministre Mulroney avait effectivement indiqué qu'Ottawa et Québec s'étaient entendus pour relier, enfin, Havre-Saint-Pierre et Natashquan. L'entente, qui faisait de Québec le maître d'oeuvre des travaux, était assortie d'une enveloppe de 50 millions \$.

« Cette entente est venue à échéance le 21 mars 1990. Les fonds ont été dépensés. Il reste encore deux tronçons d'une vingtaine de kilomètres chacun. Et il n'y a pas de nouvelle entente. Mars est passé et nous n'avons aucune nouvelle des gouvernements », a dit le préfet de la Minganie.

De fait, le ministère québécois des Transports a entrepris ses travaux de construction et à partir de la région de Natashquan et à compter du Havre-

Saint-Pierre. Reste à entreprendre deux tronçons de route de 22 et 18,5 kilomètres. Une soixantaine de kilomètres sont d'ores et déjà complétés ou sur le point de l'être.

De diverses sources, les deux bouts de route manquants ne seraient pas entrepris avant 1993 ou 1995. Et peut-être ces deux tronçons seraient-ils scindés en trois et construits plus tard. Avec un tronçon de détournement de la municipalité du Havre-Saint-Pierre, la somme additionnelle à déboursier se situera à quelque 60 millions \$.

« Il en va de l'économie de la Côte-Nord, du développement forestier, du développement minier, du tourisme. Il n'y a pas d'argument qui tienne. Elle est débutée. Qu'on la finisse cette route. Ce n'est pas une transcanadienne, c'est simplement une route carrossable, une infrastructure de base », a noté M. Boudreau.

Pour lui, il est clair que les gouvernements se doivent de prendre leurs responsabilités et d'accorder aux Minganéens le même statut que tous les autres Québécois et Canadiens.

À la MRC de la Minganie, on a demandé une rencontre avec les ministres québécois et canadiens responsables du dossier, Yvon Vallières et Doug Lewis.

« Ça ne s'annonce pas positif », a dit M. Boudreau en faisant référence à la correspondance échangée avec l'Etat.

« Les gens ont raison d'être inquiets. Va-t-il falloir que les gens attendent la route encore dix ou quinze ans ? » a conclu le maire du Havre.



Un orignal d'un an s'est égaré dans les rues de Beauport, hier. Des agents de conservation de la faune du MLCP l'ont endormi, puis déposé dans la réserve faunique des Laurentides.

Un orignal se paye une balade à Beauport

Âgé d'un an à peine, un orignal mâle s'est payé une petite balade improvisée dans les rues de Beauport, hier matin. Sans doute intrigué par le paysage urbain, il a poussé l'aventure jusqu'aux abords du boulevard de la Capitale, puis au secteur industriel du quartier Sainte-Thérèse. Grâce à l'intervention des policiers de Beauport et de quatre agents de conservation de la faune, l'animal a pu regagner un environnement plus familier, la réserve faunique des Laurentides.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Les agents de conservation de la faune, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, sa-

vaient qu'un orignal rôdait dans le secteur depuis environ trois semaines. Il ne dérangeait personne, se contentant de se pointer le bout du museau de temps en temps, histoire de confirmer sa présence.

« Quand il s'est approché un peu trop de l'autoroute et du secteur industriel, nous avons pris la décision d'agir », a déclaré l'agent de conservation de la faune Claude Desrochers.

Les policiers de Beauport ont pris l'orignal en chasse vers 6 h, hier matin; deux heures plus tard, ils sont parvenus à le faire pénétrer dans la cour d'Entreposage Domestik, rue Clémentineau, sachant qu'ils pourraient refermer derrière lui les portes de la barrière.

Quatre agents du MLCP ont ensuite pris la relève des policiers; ils ont endormi la bête et, à bord d'un camion, l'ont tout simplement déposée dans la réserve faunique des Laurentides, aux environs du camp Mercier.

Selon l'agent Desrochers, il y a de nombreux secteurs boisés près de Beauport. « La vallée de la rivière Montmorency, les forêts de Sainte-Brigitte-de-Laval ou les terres du Séminaire, voilà tous des territoires d'où l'orignal pouvait provenir », a conclu l'agent.

Un policier profère des menaces de mort

Un policier de la Sûreté du Québec de Chicoutimi a été arrêté, hier, par des agents de l'unité des crimes majeurs de Chicoutimi et devra répondre lundi d'accusations de menaces de mort, de vol qualifié d'une arme de calibre 38, de possession d'une arme dans un dessin dangereux et de conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Selon les informations fournies par Le Quotidien de Chicoutimi, toute cette histoire a débuté avec une peine d'amour que le policier Pierre Rouleau, 48 ans, a encore beaucoup de mal à accepter. Il aurait proféré des menaces de mort envers son ex-amie de coeur.

Hier, deux de ses collègues de la Sûreté du Québec se sont présentés à son domicile, dans l'intention de lui apporter un peu de réconfort. Cette visite amicale s'est rapidement transformée en altercation, Rouleau ayant consommé une bonne quantité d'alcool.

Il a désarmé un de ses visiteurs et a menacé ceux-ci avec l'arme en question.

Il a donc été arrêté et conduit au palais de justice de Chicoutimi. Sept chefs d'accusation pèsent contre lui, dont ceux de voies de fait et menaces de mort.

L'INDEX RÉGIONAL

Charny

Huit étudiants de Charny ont entrepris hier midi un marathon d'improvisation de 60 heures. B-10

Lévis-Lauzon

La conjoncture économique réduit le nombre d'emplois offerts aux étudiants de Lévis-Lauzon cet été. B-7

Neufchâtel

La ville de Québec décidera mardi si elle rouvrira l'avenue Bequet. B-7

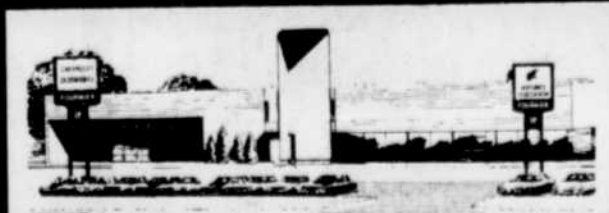
Québec

André Forques soutient qu'Expo-Québec fait fausse route en procédant par appel d'offres dans l'octroi des contrats des manèges C-8

«UNE GM FOURNIER» FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Le plan de relance CAP bien reçu par l'Alliance des pêcheurs commerciaux

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — L'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec applaudit la substance du programme gouvernemental « CAP » dévoilé à Gaspé, jeudi, par le ministre Michel Pagé, pour tenter de tirer l'industrie des pêcheries du marasme actuel.

textes de J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Selon l'Alliance des Pêcheurs, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a tenu un langage semblable au sien à propos de l'urgence de réorganiser et de mieux structurer l'industrie de la pêche en stimulant l'avènement d'un changement des mentalités et d'une solidarité collective accrue.

À son avis, le ministre a aussi visé juste en parlant de la nécessité pour Québec d'exiger d'Ottawa plus que des miettes sur les 354 millions \$ dégagés par le plan de relance du ministre fédéral des Pêches, M. Bernard Valcourt.

Ce sont là quelques-uns des commentaires du directeur exécutif de l'Alliance, M. François Poulin que LE SOLEIL a joint, hier, à Sainte-Anne-des-Monts, à son retour de Gaspé où il a participé à la rencontre des pêcheurs gaspésiens avec le ministre. M. Poulin participait à une rencontre du Conseil économique des Berges, spécialement convoquée pour étudier les perspectives régionales d'avenir de la pêche côtière.

Le marasme

Cette année, plus rien ne va dans le monde de la pêche: les pêcheurs de crevettes se plaignent de ne recevoir des usines de transformation que 0,50 \$ pour la livre de crevettes non décortiquées vendue entre 3,50 \$ et 6 \$ dans les poissonneries. Les pêcheurs de homard se plaignent de la chute des prix à la suite d'un embargo

américain, pendant qu'on leur verse de 1,50 \$ à 1,75 \$ la livre pour un produit vendu jusqu'à 9 \$ ou 10 \$ dans certains supermarchés, alors qu'il n'y a presque plus de crabes des neiges dans le golfe du Saint-Laurent, mais ils surabondent sur la Côte-Nord de la Gaspésie où ces crustacés agissent en rivaux et en prédateurs dans les filets des pêcheurs de morue et de turbot auxquels un règlement fédéral interdit de les capturer, etc. S'ajoutent au tout le nombre excessif des bateaux de pêche, la surproductivité des usines de transformation, la loi de la jungle déplorée dans les domaines de la pêche touristique et de la pêche sportive, etc.

De récentes grèves et manifestations dénonçant ces situations ont servi de fond de scène au ministre Michel Pagé. Il est venu annoncer en Gaspésie l'injection, en cinq ans, de 50 millions \$: 33 millions \$ pour la rationalisation de la flotte de pêche et des usines de première transformation; 13 millions \$ pour stimuler l'industrie de la 2e et de la 3e transformation ainsi que l'aquaculture; 3,4 millions \$ pour le développement de marchés plus lucratifs et plus diversifiés.

Le budget 1990-91 du MAPAQ pour le secteur des pêches sera donc accru de 17 millions \$ pour passer à 32 millions \$, a annoncé M. Pagé.

L'Alliance réagit

De façon globale, l'Alliance des pêcheurs voit beaucoup de positif dans le projet ministériel, selon M. François Poulin.

La réduction de 15 % de la flotte de pêche gaspésienne sera de nature à favoriser la zone sous-exploitée de la Basse-Côte-Nord, pense-t-il. Une réduction de 30 % dans l'exploitation des ressources disponibles est aussi de nature à garantir un avenir meilleur.

Il partage aussi les vues du ministre au sujet de la nécessité de réorganiser et de développer l'industrie de la pêche, de façon concertée avec le milieu socio-économique pour qu'elle atteigne son véritable but en matière de développement économique et touristique.

On sent maintenant que la pêche aura désormais une vocation

surtout commerciale. Les pêcheurs devront devenir plus polyvalents, leur activité étant d'abord régie par les stocks disponibles.

On s'oriente par ailleurs vers la réduction du nombre des acheteurs à quai et autres intermédiaires du genre.

La réforme annonce surtout l'assujettissement des produits de la pêche à une régie gouvernementale de contrôle de la qualité et de mise en marché. Cette mesure aura sûrement un effet stabilisateur sur les prix, en plus d'être garante de la qualité des produits et d'ouvrir la porte à des marchés nouveaux et inexplorés, affirme M. Poulin.

Le ministre Pagé sur le point d'annoncer un programme de support aux pêcheurs de homard

CAP-AUX-MEULES — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, annoncera en fin de semaine prochaine un programme ponctuel de support aux pêcheurs de homard qui sont en train de connaître une année catastrophique sous plusieurs plans.

Le programme en quatre points, soumis à l'approbation du Conseil du Trésor et du conseil des ministres prévoit l'octroi aux pêcheurs de homard d'une aide gouvernementale pour l'achat d'appâts, la fabrication et l'acquisition de pièges, le paiement du salaire du personnel auxiliaire ainsi que le transport du homard vers les grands marchés.

Aux Îles-de-la-Madeleine, l'aide offerte aux pêcheurs de homard a été qualifiée d'encourageante par le directeur exécutif de leur association, M. Léonard Poirier, « compte tenu du contexte

actuel de crise et de contraintes budgétaires ».

Le point de vue de l'association est substantiellement le même relativement au plan quinquennal de relance « CAP » déposé jeudi à Gaspé par le ministre Pagé.

Mauvaise température

M. Poirier reconnaît néanmoins que la situation actuelle n'est pas particulièrement gaie pour les 330 pêcheurs de homard des Îles-de-la-Madeleine.

Après avoir été victimes d'une chute dramatique des prix, les pêcheurs de homard ont aussi dû faire face aux caprices de la nature qui les a empêchés de sortir durant quatre jours.

D'aucuns ont même vu leurs pièges, casiers et bouées emportés par une mer en furie. De façon générale, les dégâts ont cependant été moins graves que ceux rapportés en Gaspésie et à l'Île-du-Prince-Édouard, selon M. Léonard Poirier.



Comme plusieurs de ses concitoyens, ce pêcheur de homard de Newport, en Gaspésie, a dû réparer de nombreuses cages endommagées récemment par le mauvais temps.

L'assurance-chômage

La querelle que se livrent actuellement le Sénat et la Chambre des communes à propos du nombre de semaines de travail nécessaires avant d'être admissible aux prestations d'assurance-chômage inquiète particulièrement les pêcheurs, précise-t-il, par contre.

Si ce nombre de semaines est prolongé de 10 à 14 comme le propose le projet de loi C-21, la misère noire guette les Madelinots pour l'hiver prochain.

Un pêcheur, c'est-à-dire une

« entreprise de pêche » du homard roule en moyenne un budget annuel d'environ 35 000 \$. Le pêcheur-propriétaire ne retient environ que 10 000 \$ en salaire; le reste sert à payer le personnel auxiliaire, l'essence, les appâts et l'équipement de pêche, explique M. Poirier. Si la période d'admissibilité est prolongée, chaque entreprise devra trouver, cet été, huit semaines supplémentaires de travail hors saison pour générer des revenus accrus de 4 800 \$ à 5 000 \$, une chose irréalisable, selon M. Poirier.

Autre ennui pour les pêcheurs canadiens

WASHINGTON (d'après PC) — Un tribunal, mis en place dans le cadre de l'Accord de libre-échange canado-américain, a causé hier un ennui de plus pour les pêcheurs canadiens de l'Atlantique, en prenant partie pour les États-Unis dans une mésentente concernant une limite aux importations américaines de homards du Canada. Dans une décision finale, le tribunal de cinq membres a maintenu la réglementation américaine interdisant les importations de jeunes homards vivants. Les États-Unis ne permettent pas la capture des jeunes homards alors que cette pêche est permise dans les eaux canadiennes. Il s'agit d'une mesure de conservation justifiable et non d'une barrière commerciale comme l'a affirmé le Canada, a conclu le tribunal, parce que la réglementation vaut autant pour les pêcheurs de homards des États-Unis que pour ceux du Canada et ne visent pas uniquement les importations.

DES
S
DES



«WOW! Ça fait déjà un an que ça roule chez SOFA DESIGN...»

«JE NE POUVAIS PLUS RÉSISTER, JE ME SUIS ENFIN OFFERT LE SUPER CANAPÉ QUE JE VOULAIS TANT. COMPRENEZ, C'EST PAS CHER SURTOUT AVEC MON COUPON-CADEAU DE 50 000 \$». FAITES COMME MOI, SAUTEZ SUR L'OCCASION. FAITES-VOUS PLAISIR!

SOFA DESIGN, 10, RUE COURCELETTE, QUÉBEC, TÉLÉPHONE: (418) 691-2302

Le meilleur au monde!



Venez le voir chez le manufacturier!

- ★ Fabriqué au Québec
- ★ 27 pi entièrement fait de fibre de verre
- ★ Chambre fermée à l'arrière
- ★ Rapport qualité/prix EXCEPTIONNEL
- ★ Plan budgétaire à prix spécial pouvant aller jusqu'à 15 ans

ACHETEZ MAINTENANT

DU JAMAIS VU!

SOLDE
SANS PRÉCÉDENT SUR VÉHICULES EN STOCK! prêts à être livrés MODÈLES 89 ET 90

Voici des exemples:

Unité # 6127
DODGE CAMPEUR 89

pour
rég. 37 450 \$ **32 450 \$**

Unité # 6143
DODGE CAMPEUR 89
équipée de A à Z (douche, télé, couleur, auvent, etc.)
rég. 46 950 \$ **41 950 \$**

Unité # 5033
MINI RAM CAMPEUR 90
pour
rég. 36 620 \$ **31 900 \$**

et plusieurs autres dans les marques Ford, GM et Dodge

aussi MINIVAN ASTRO, SAFARI, AEROSTAR ET MINI RAM DODGE 89 AU PRIX DE LA FACTURE PLUS 500 \$



1170, chemin Olivier BERNIÈRES
831-1893

À 10 km du pont Pierre-Laporte
Sortie 305 de l'autoroute Jean-Lesage

NOUVEAU Heures d'ouverture: Lundi au jeudi: 9 h à 21 h
Vendredi: 8 h à 18 h
Samedi: 9 h à 16 h

Décontamination du secteur de Saint-Jean-d'Iberville

Le ministre Paradis compte obtenir 3,5 millions \$

MONTREAL — Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis compte obtenir 3,5 millions \$ du Conseil du Trésor pour faire décontaminer le secteur de Saint-Jean-d'Iberville pollué au plomb par la Balmat Canada inc.

par PIERRE ROBERGE
de la Presse canadienne

« Il faut absolument décontaminer, les tests menés par le DSC montrent qu'il y a des risques pour des enfants jouant sur les sols autour de l'usine », a-t-il affirmé hier en marge d'une remise de prix.

Propriété d'Ernest Luttermann, Balmat recyclait des batteries d'automobile ; elle liquide maintenant ses actifs, neuf mois après la révélation du drame du quartier Notre-Dame-Auxiliatrice, à Saint-Jean.

Quant à ce que la compagnie couvre une partie des coûts, M. Paradis a eu une moue et des mots sans illusion : « A l'assemblée des créanciers, les offres de reprise oscillaient entre 0 et 20 cents dans le dollar... »

Il faudra de trois à six semaines pour échantillonner les sols et établir les concentrations de plomb suivant l'endroit. L'étape suivante sera les appels d'offres et les travaux de décontamination débiteraient en août, a ajouté le député de Brôme-Missisquoi.

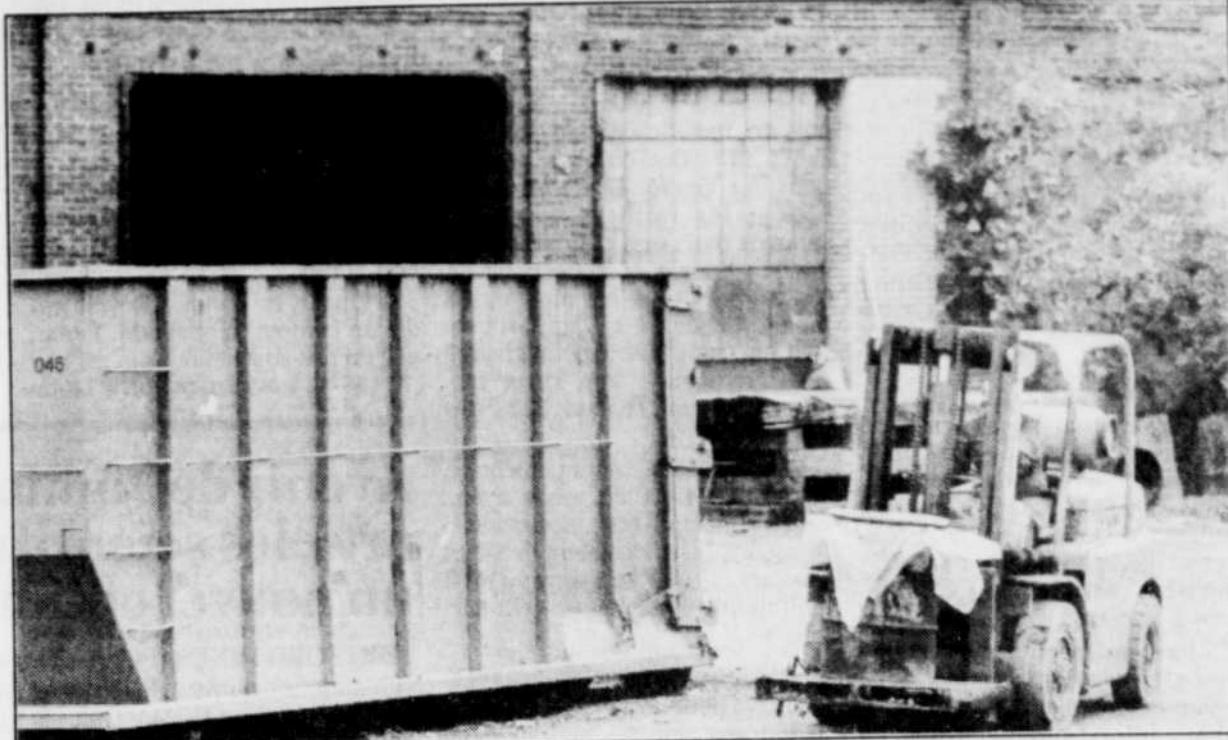
Quelque 250 habitations doivent aussi être nettoyées. « Les négociations à ce sujet seront ardues », a indiqué M. Paradis.

Après la remise des prix du mérite, Pierre Paradis partait pour Saint-Amable, y rencontrer le maire Jacques Doyon et autres responsables, une semaine après l'incendie de la montagne de pneus.

Le ministère prend en charge le pompage de 500 000 litres d'hydrocarbures qui souillent les lieux et les dépenses municipales découlant du nettoyage. « Le travail des pompiers est terminé, c'est maintenant que le nôtre s'intensifie », a dit le ministre qui ne connaît pas encore les coûts totaux.

Par ailleurs la loi censée « faire des pollueurs les payeurs » doit être traitée en commission parlementaire du 4 au 6 juin, à Québec ; selon le ministre, il est « techniquement possible » qu'il franchisse toutes étapes durant cette session-ci.

M. Paradis a aussi rappelé que 26 inspecteurs du ministère pour



Propriété d'Ernest Luttermann, Balmat recyclait des batteries d'automobile ; elle liquide maintenant ses actifs, neuf mois après la révélation du drame du quartier Notre-Dame-Auxiliatrice, à Saint-Jean-d'Iberville.

la province, c'est bien peu. Chacun doit être vigilant, a-t-il dit en réitérant ses félicitations au cultivateur de Saint-Bernard-de-Lacolle qui, il y a deux semaines, a surpris en flagrant délit de déversement toxique deux individus stipendiés de la compagnie Nortox, de Lachine.

Table du Saguenay

À la cérémonie des prix du mérite en environnement, tenue au chalet du parc Maisonneuve, le Grand Prix est allé non pas à quelqu'un ou à une entreprise mais à un organisme de concertation.

La lauréate, la « table sectorielle sur l'environnement du conseil régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean », était représentée par Claude Villeneuve, André Leclerc, André Bouliane et Michel Gauthier.

L'organisme a publié l'ouvrage *Pour que demain soit*, rédigé par Michel Savard. Et une fois par mois, la table réunit une quinzaine de personnes qui, entre autres, colligent des données pour le développement durable de la région.

Les grandes industries y sont représentées, les discussions y sont parfois vives, signalait M. Leclerc : « Ainsi on se met au défi de prouver que tels HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans un cours d'eau proviennent de telle usine... »

Une mention a été attribuée à Duvetnor, petite société du Bas-Saint-Laurent qui, à la saison de la

mue, ramasse les plumes d'eider dans des îles de l'estuaire. Elle a aussi acquis avec des partenaires

l'archipel du Pot-à-l'eau-de-vie, les îles aux Lièvres et des Pélerins pour les protéger.

Tarifs de l'aide juridique : les avocats de Trois-Rivières rejettent l'entente de principe

(D'après PC) — Les avocats de pratique privée de la région de Trois-Rivières ont rejeté l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et leur comité de négociations sur la question des tarifs de l'aide juridique. Ils ont aussi l'intention de continuer, voire d'accroître les moyens de pression entrepris il y a trois semaines.

Cette décision des avocats de la région de Trois-Rivières va à l'encontre des recommandations du comité de négociations et du comité plénier, qui chapeaute le tout. Celui incitait ses membres, hier, à suspendre immédiatement les moyens de pression et d'accepter les dernières offres du gouvernement sur les tarifs de l'aide juridique.

Le porte-parole des avocats trifiuviens, Me Jean-François Lacoursière, a laissé entendre que les offres de Québec étaient tout simplement inacceptables compte tenu des coûts réels engendrés.

« C'est presque à l'unanimité

que les membres les ont rejetées, lors de notre assemblée, hier », a-t-il précisé.

Par contre les avocats de pratique privée de la région de Montréal ont accepté hier de mettre un terme aux moyens de pression.

Les moyens de pression entrepris depuis le début du mois d'avril ont eu pour effet de paralyser de nombreuses causes devant les tribunaux. Au cours des deux dernières semaines, toutes les causes qui impliquaient un prévenu qui n'était pas détenu ont été reportées à une date ultérieure.

Les tarifs de l'aide juridique n'avaient pas été ajustés depuis 1984.

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

Style - élégance mode décontractée



COMPLET DOUBLE BOUTONNIÈRE TOUT UN PRIX

79⁹⁵

TISSU
100% coton
Entretien facile

MODÈLE
Double boutonnrière
croisée à l'avant
pantalon avec plis
avant

COULEURS
Forêt, blanc, marine,
beige sable

GRANDEURS
36 à 46

*La où on vous en
offre toujours plus!*

VISA MasterCard

G.H.

ECHÈNE & FILS INC.

• 4080 BOUL. SAINT-ANNE
MONTMORENCY, PRES
DES CHUTES
• GALERIES DE LA CAPITALE
(PRES DE LA BAIE, 2e ÉTAGE)
• PLACE FLEUR DE LYS
PRES DE LAURA SECORD

• PLACE DES 4-BORGEAIS
ANGLE DUPLESSIS et
QUATRE-BORGEAIS, STE-FOY
• CENTRE D'ACHATS CANADIEN
QUÉBEC
• PLACE LAURIER
MAIL SUD-OUEST, 2e NIVEAU
PRES DE LA BAIE

Graduation style jeunesse



COMPLET SPENCER POUR HOMME ET JEUNE HOMME TOUT UN PRIX

A partir de

109⁹⁵

Modèle court à la taille,
double boutonnrière,
pantalon avec plis
avant.
Tissus assortis.
Couleurs variées.
Grandes : 36 à 46.

*Ca c'est vous
offrir plus!*

VISA MasterCard

G.H.

ECHÈNE & FILS INC.

• 4080 BOUL. SAINT-ANNE
MONTMORENCY, PRES
DES CHUTES
• GALERIES DE LA CAPITALE
(PRES DE LA BAIE, 2e ÉTAGE)
• PLACE FLEUR DE LYS
PRES DE LAURA SECORD

• PLACE DES 4-BORGEAIS
ANGLE DUPLESSIS et
QUATRE-BORGEAIS, STE-FOY
• CENTRE D'ACHATS CANADIEN
QUÉBEC
• PLACE LAURIER
MAIL SUD-OUEST, 2e NIVEAU
PRES DE LA BAIE

CARILLON

HÔTEL

RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec
équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

CERTIFICATS OFFERTS À QUÉBEC

SOIRÉES D'INFORMATION

Le mercredi 30 mai à 19 h:

RELATIONS INDUSTRIELLES II

Le jeudi 31 mai à 20 h:

GESTION DES
SERVICES DE SANTÉ I ET II

RELATIONS INDUSTRIELLES I

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Période d'inscription pour les étudiants déjà
admis et les étudiants libres:
le 31 mai de 16 h à 19 h.

Collège Merici
755, chemin Saint-Louis, porte 4
Mme Denise Ouellet, tél.: 872-8527

Annonce publiée en collaboration avec le Conseil régional de Québec de
l'Association générale des étudiants et étudiantes de la FEP.

APPRENDRE POUR AGIR

Québec renonce à percevoir 15 millions \$ en prêts étudiants

DES SPÉCIALISTES DU NETTOYAGE COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL 35 ANS D'EXPÉRIENCE



ROBERT CROISIÈRIÈRE



RÉJEAN PLANTE

- ☐ Lavage de tapis (brosse) à la vapeur
- ☐ Lavage de meubles à la vapeur
- ☐ Lavage de vitres, comprend châssis et cadre
- ☐ Lavage de murs, plafonds, planchers
- ☐ Service complet de nettoyage après travaux de construction ou rénovation, après incendie et dégâts d'eau
- ☐ Service complet d'entretien ménager occasionnel, mensuel ou annuel

ESTIMATION GRATUITE
Pour un nettoyage et de l'équipement
professionnel



**NETTOYAGE
MÉTROPOLITAIN inc.**
2717, rue Watt, Parc Colbert Sainte-Foy G1P 3X3
652-7708 622-6382

Le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec a renoncé à la perception de 15 millions \$ en prêts aux étudiants, cette année, une hausse d'au moins 750 % par rapport à la moyenne.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est en préparant la venue d'un nouveau système informatique pour les prêts et bourses et l'implantation du nouveau régime d'aide aux étudiants que les autorités ont décidé de jeter cette somme à la poubelle.

De 1969 à 1985, le gouvernement avait perdu 3,9 millions \$ en mauvaises créances pour les prêts qu'il endosse au nom des étudiants. Depuis quelques années, souligne M. Jean-Pierre Filion, directeur de la gestion des prêts, le ministère radiât entre 1 et 2 millions \$ par an à ce chapitre.

« La dernière année a été une année transitoire et importante, notamment à cause des changements informatiques. Nous en avons profité pour effectuer un grand ménage, faisant en sorte que la conversion se déroule rapidement. C'est dans ce cadre que nous avons radié 15 millions \$ ».

Les sommes rayées du grand livre des comptes du ministère de M. Claude Ryan l'ont été pour quatre raisons principalement. Dans 42 % des cas, les bénéficiaires des prêts sont devenus de-

puis des bénéficiaires de l'aide sociale; 25 % des dossiers concernent les personnes « introuvables »; les faillites — « nous sommes dans une période économique cruciale et nous nous en ressentons » — et les montants à récupérer de peu d'importance — il en coûte 500 \$ pour chaque recouvrement — sont deux facteurs couvrant chacun 12 % des cas.

« À cause des changements à venir, dit M. Filion, nous avons regardé ce qui était accumulé. Plusieurs dossiers étaient de vieux dossiers. « Nous en avons vu où il était inutile de dépenser des énergies. »

C'est la mise sur pied de « PRACTIC » — pour Projet de rationalisation des activités et traitement informatique compatible — qui a amené ce remue-ménage. PRACTIC prend la relève de GIRAFE 2000, un système tristement célèbre où le gouvernement péquiste a englouti 8,7 millions \$ en pure perte puisqu'il n'a jamais fonctionné.

L'arrivée du système a été l'occasion d'une vaste remise à jour du secteur de l'aide étudiante

pour pouvoir partir à neuf. « PRACTIC a été un événement extraordinaire pour nous questionner sur les comptes à percevoir. »

Le ménage est qualifié « d'extraordinaire » et il ne reviendra pas chaque année. Quant aux 15 millions \$ qui disparaissent des livres, attention, l'État ne renonce pas à les encaisser un jour, si lointain soit-il.

« Quand la Banque Royale radie un compte, rappelle M. Filion, elle en fait son deuil. Ce n'est pas le cas au gouvernement. » Le mi-

nistère du Revenu récupère la créance. Et son ordinateur attendra patiemment qu'un jour, un des contribuables ayant une telle dette fasse une réclamation à l'impôt. Le ministère prélèvera alors la somme due sur le « retour d'impôt ».

M. Filion tient à souligner que la vaste majorité des étudiants s'acquittent de leurs dettes. À peine 2 % des cas font l'objet de démarche par le service des réclamations. Et, à sa connaissance, aucun ne découle de tentative de fraude.

Avenir de l'amiante : de récents articles scientifiques suscitent un nouvel optimisme

THETFORD MINES (PC) — Bien avant que le directeur des substances toxiques de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), Charles Elkins, avoue que son organisme n'a pas étudié la fibre chrysotile pour élaborer sa politique de bannissement de l'amiante aux États-Unis, le directeur général de l'Institut de l'amiante, M. Michel Gratton, affichait déjà un certain optimisme quant à l'avenir de cette richesse naturelle.

Dans un éditorial publié dans le dernier bulletin international « Amiante », M. Gratton soutient que la présente conjoncture cons-

titue une occasion unique de redonner au débat sur l'amiante une part d'objectivité qui lui fait défaut depuis longtemps.

« Il est dorénavant de plus en plus évident que bien que l'EPA puisse avoir gagné la bataille sur le plan des relations publiques, elle essuie une cuisante défaite du point de vue scientifique », a indiqué M. Gratton.

Selon lui, cette situation est à l'origine d'une imposante série d'articles parus récemment dans des publications et journaux qui mettent en doute la pertinence des politiques de l'EPA, particulièrement dans les édifices publics.

Le directeur général de l'Institut canadien précise que tous ces articles signalent l'escroquerie entourant la question de l'amiante, dénoncent la peur de l'amiante et le risque imminent d'une troisième et quatrième vague de maladies liées aux fibres parmi les travailleurs, soit ceux engagés dans les projets d'enlèvement non contrôlés de l'amiante et d'installation de produits de remplacement.

M. Gratton rappelle que le mandat de l'Institut est la promotion de l'utilisation sécuritaire de l'amiante dans le monde. « Il est donc de notre responsabilité d'attirer l'attention du public sur les importantes questions de sécurité que soulève la réglementation de l'EPA. »

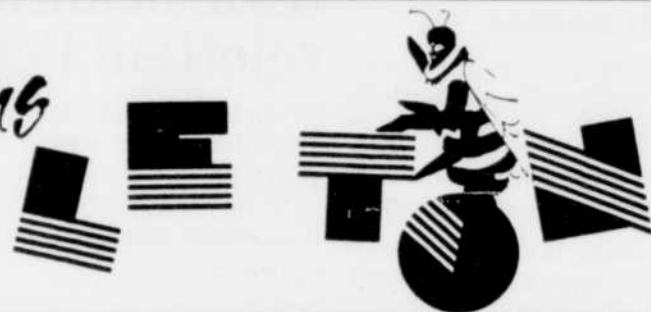
Voilà pourquoi l'organisme canadien maintient sa ferme intention de contester la décision de l'EPA devant la cour d'appel des États-Unis et entend être de plus en plus actif sur le plan des communications et des relations publiques au cours des prochains mois.

Car, selon M. Gratton, « si l'on découvrait l'amiante chrysotile aujourd'hui, cette découverte serait accueillie comme la fibre miracle pouvant améliorer d'une façon substantielle le niveau de vie des humains ».

Or, toujours d'après M. Gratton, la seule différence entre aujourd'hui et le moment de sa découverte, c'est que l'on sait maintenant comment l'utiliser de façon sécuritaire. Un fait qui est enfin largement reconnu par la communauté scientifique internationale.

C'est pourquoi le directeur général de l'Institut de l'amiante envisage l'avenir avec optimisme.

Soyez dans



SANS INTÉRÊT
AUCUNS FRAIS
réglez le
SOLDE EN

OCTOBRE '90*

Nouveaux réfrigérateurs

MAYTAG

offerts avec une
protection additionnelle
jusqu'à l'an **2000***
(offre d'une durée limitée)

Caractéristiques importantes:

- joints air étanche • bacs à viande et légumes incassables • garde-viande à température contrôlée • tiroir sur roulettes • parois intérieures à haute résistance en polystyrène • charnières d'acier ultra-solides • portes réversibles en acier texturé • compresseur ultrasilencieux

CHOIX DE 16 MODÈLES de 15 À 24 pi³

**GARANTIE
MAYTAG**

à la demande du client, rachètera l'appareil au prix de détail payé par ce dernier, si le système de réfrigération scellé fait défaut avant le 1er janvier 2000.

**MACHINE À GLAÇONS
49⁹⁵\$**

seulement,
à l'achat d'un réfrigérateur.
Quantité limitée.

DécoMeuble

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

LIVRAISON GRATUITE

VANIER

100, Chabot
à proximité des Halles Fleurs de Lys
683-9600

SAINTÉ-FOY

2635, boul. Hochelaga
(Place de la Cité)
657-6902

CHARLESBOURG

8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT

4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Boily
667-7851

BIENTÔT LÉVIS

Galerias Chagnon

**LES
ANNONCES
CLASSÉES**

LE SOLEIL

647-3311

ça sonne !

Le projet de loi sur les télécommunications sur la glace Le Québec a gagné une bataille (Frulla-Hébert)



Liza FRULLA-HÉBERT

Mme Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications du Québec, est ravie que son homologue fédéral, M. Marcel Masse, ait décidé de mettre sur la glace son projet de loi controversé sur les télécommunications.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Prenant la parole, hier, au congrès de la Société des relationnistes du Québec, Mme Frulla-Hébert a déclaré que le Québec a gagné une bataille. C'est, dit-elle, parce que nous avons fait pression sur le fédéral et que nous avons sensibilisé les autres provinces aux dangers de ce projet de loi que le gouvernement canadien a décidé de le suspendre.

La ministre reconnaît que la question constitutionnelle, qui prend beaucoup de place, est une raison qui a amené le gouverne-

ment fédéral à faire marche arrière, mais elle estime que c'est surtout parce que le Québec a défendu sa position que le projet de loi a été remis à plus tard.

Maintenant que le projet de contrôle des communications est mis de côté, cela nous donne du temps pour se rencontrer au niveau des ministres des communications des provinces et de présenter une position cohérente, soutient Mme Frulla-Hébert.

Elle affirme qu'il est difficile de laisser aller le domaine des communications à un organisme central alors que nous avons besoin des communications pour notre développement. « Si on demande aux entreprises de s'installer en région, elles doivent pouvoir compter sur des entreprises de communications. »

Par contre, Mme Frulla-Hébert n'est pas contre le fait que la philosophie générale des communications relève d'un organisme central.

L'industrie des communications

Le discours de la ministre des Communications s'adressait particulièrement aux relationnistes qui tiennent leur congrès dans un hôtel de Québec sous le thème de la communication internationale.

Mme Frulla-Hébert les a assurés de son soutien complet pour faire avancer leur cause. Elle les a informés qu'elle a réactivé les démarches amorcées il y a plusieurs

années afin d'introduire la spécialité « relations publiques » dans le fichier des fournisseurs de services du gouvernement.

Quant à l'éventuel règlement gouvernemental précisant les critères de sélection des fournisseurs en relations publiques, la ministre a dit appuyer le point de vue qui consiste à évaluer principalement l'aspect qualitatif des offres et services.

La communication est un créneau que le Québec peut occuper dans le monde, croit la ministre. Elle fait remarquer que des entreprises québécoises comptent déjà des réalisations à ce chapitre. Il suffit de penser au marché potentiel incroyable que peuvent représenter les pays de l'Est pour les entreprises de communications, conclut Mme Frulla-Hébert.

Par ailleurs, M. Paul Des Marais II, président et chef de la direction d'Unimédia, croit que pour réussir dans un monde en profonde mutation, nous devons manifester de la rigueur, le sens de l'effort profond et soutenu, et surtout le souci de la qualité.

Il souligne que les Québécois ont de grandes qualités. Ils sont curieux, audacieux et imaginatifs. Par contre, dit-il, ils sont portés à improviser, à faire preuve d'impatience et à laisser tomber trop facilement.



Vente fin de saison

20%

sur vêtements déjà portés

20% à 60%

sur vêtements neufs

dès le 26 mai

Un truc génial

pour habiller vos enfants à bon compte!

Choix complet de

- VÊTEMENTS D'ENFANTS déjà portés (0 à 16 ans)
- VÊTEMENTS DE MATERNITÉ

LE TOUT HAUTEMENT SÉLECTIONNÉ... COMME NEUF!

Tout compte fait... entre vous et nous, qui le saura?



Boutique

VENTE ET CONSIGNATION

Enfentillage

945, Duchesneau (coin Quatre-Bourgeois),
Sainte-Foy (QC) G1X 2Z7

652-0165

Paul-Émile Blouin et Michel Paradis nommés sous-ministres adjoints

(PC) — Le premier ministre Bourassa a procédé à la nomination de deux nouveaux sous-ministres adjoints, MM. Michel Paradis (Environnement) et Paul-Émile Blouin (Affaires internationales), deux fonctionnaires de carrière.

M. Blouin, âgé de 50 ans, oeuvre depuis 1967 dans le secteur international au gouvernement du Québec après avoir mis ses talents d'économiste au service d'Hydro-Québec entre 1962 et 1967. Il occupe présentement le poste de directeur-général à la direction des États-Unis.

M. Paradis, âgé de 46 ans, a travaillé au sein de la fonction publique entre 1967 et 1988 avant d'accepter une fonction de conseiller dans une firme privée en 1988.

Par ailleurs, la députée de Kamouraska-Témiscouata, Mme France Dionne, et M. Jacques Demers, le nouveau secrétaire général associé à titre de secrétaire à la capitale, ont été assignés au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Mme Suzanne Gagnon, de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, a été nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale d'administration

publique.

M. Alexis Nihon II siègera au conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal et M. Marcel Junius occupera la même fonction au Musée du Québec.

Redoublants de 1re année
SAVIEZ-VOUS QU'UNE PARTIE DES REDOUBLANTS DE LA 1re ANNÉE
DEVIENNENT DES ANALPHABÈTES OU SEMI-ANALPHABÈTES?
Mieux vaut AGIR MAINTENANT!

Témoignage

"Lorsque ma fille a terminé sa première année, elle était incapable de lire correctement. La direction de l'école voulait lui faire recommencer son année. Après avoir lu l'annonce de la Clinique de Lecture et d'Écriture de madame Fiset, nous avons, mon mari et moi, décidé de l'inscrire, quoiqu'un peu sceptique. Nous avons constaté l'intérêt et le plaisir qu'elle y prenait. Après 18 rencontres à la Clinique, elle fut réévaluée à l'école et acceptée en deuxième année. Depuis maintenant quatre mois, ses progrès sont remarquables. Merci."

Mme Odette G. Maranda
St-Pierre, Ile d'Orléans



Docteur Réjeane Fiset, Ph.D.
Spécialiste en enseignement de la lecture

Lecteurs
dyslexiques

Clinique de Lecture et d'Écriture

370, boul. St-Cyrille Ouest, bureau 210, Québec (418) 681-4120
5045, boul. des Cheneaux, Trois-Rivières (819) 373-4032

Invitation

Date: 26 et 27 mai dès 11 h
À: Tous les hommes élégants

Venez déguster

- la finesse bavaroise
- la distinction des fromages
- l'élégance à 30% de rabais

Bienvenue
Eric et
Christine



LE CLUB RACÉ
Prêt-à-porter masculin
1191, avenue Cartier
648-1227

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix
service
qualité

QUÉBEC
104, Godbout Est
C.P. 238, Limoilou
Québec, QC G1L 4V8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

PRÊT-À-PORTER

Pour du
chic
VÉRO

OUVERT LE DIMANCHE
50% sur collections printemps

ANGLE ST-CYRILLE ET SALABERRY
TÉLÉPHONE: 418-648-6229



Micheline Gillet Desmarts
et Guyline Gillet Cimon

Auteurs de l'ouvrage
UN JARDIN BIEN PENSÉ

ENTREPRENEUR
PAYSAGISTE
CERTIFIÉ



Aménagement
de prestige
résidentiel
et commercial

LE REGARD
VERT INC.
MOTOCULTURE
MODERNE INC.
623-1455

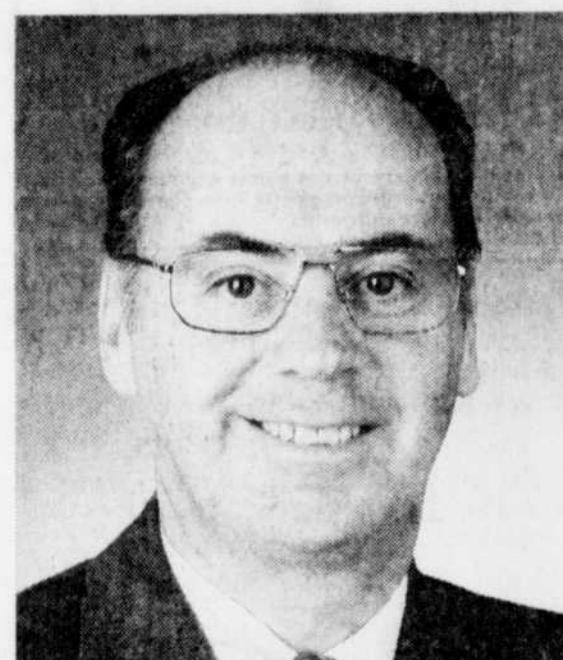


PLEIN LA VUE !

Monsieur Robert Marquis porte une monture MONDI de Perfect dotée de lentilles organiques à foyer progressif VISA avec le traitement antireflet LUMITRANS de Pro-optic. À l'achat de ses verres, Monsieur Marquis, a bénéficié, comme tous nos clients, d'un avantage très particulier à l'achat de sa monture.

OPTICIEN
Jacques
Langlois

LIMOILLOU — 455, 3e Avenue 523-6690
L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC 691-5086
SAINT-FOY — 1113, rue de l'Eglise 658-3616
MAIL CENTRE-VILLE 529-9351
(Édifice Holiday Inn)



ROBERT MARQUIS
Président de Accessoires à incendies
de Québec inc.

CONTRE • NATURE



... Et résolument en désaccord avec votre environnement?

Résistez. Réagissez.

Prenez les grands moyens... Avant qu'il ne soit trop tard, Avant que vivre ne devienne un contre-emploi!

Nous puisons notre savoir à même la source intarissable de la grande médecine chinoise

PIERRE
de RIES

soins énergétiques et esthétiques

- Bilan énergétique personnalisé
- Soins en profondeur du corps, du visage, soulagement du stress et de la douleur
- Traitement de l'épiderme, de la cellulite
- Drainages d'élimination

Sans contre-indication!
Téléphone: 683-1541
Sur rendez-vous

1402, Maguire, étage 2, Sillery

Guerre de l'outarde au Labrador : la GRC n'est pas intervenue

C'est sans avoir vu seulement le bout du chapeau d'un agent de la GRC que les Innu engagés dans la guerre de l'outarde ont pu ramasser du Labrador le fruit de leur chasse printanière.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

À bord du train en provenance de Schefferville qui est entré hier soir à Sept-Îles, il y avait 150 outardes, de la truite grise et du caribou.

« Nous avons chassé pour notre subsistance. Il y en aura au moins un morceau pour tout le monde. Les chasseurs distribuent toujours à leurs parents ce qu'ils ont chassé, les outardes, le caribou, la perdrix. Ce sont nos coutumes », a expliqué au SOLEIL le chef du Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (Sept-Îles), Maurice Volland.

Ce gibier et ces poissons, les Innu les ont prélevés au cours de toute une semaine de chasse du côté terre-neuvien de la frontière Québec-Labrador. Ceci, à compter d'un vaste campement installé au Labrador terre-neuvien, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Schefferville.

La manifestation des Innu avait notamment pour but de démontrer aux gouvernements de

Terre-Neuve d'Ottawa de quel bois ils entendent dorénavant se chauffer dans la revendication de leurs droits ancestraux.

« C'en est assez que nos chasseurs doivent se cacher pour chasser la nourriture de leur famille. C'en est assez que les garde-chasse terre-neuviens et la GRC fouillent les tentes et saisissent la nourriture et les fusils, sur les lieux de chasse ou sur le train », a dit le chef de Matimékos (Schefferville), Réal McKenzie.

Le gouvernement de Terre-Neuve ne reconnaît aucun droit aux Amérindiens. Pour les Innu, les frontières sont une invention blanche. La Loi des oiseaux migrateurs n'a pas non plus de signification pour eux.

Mais les chasseurs autochtones n'ont pas été inquiétés ni sur les lieux de leur chasse ni au cours de leur périple de retour. À l'occasion d'une halte à Ross Bay Junction, rangés devant le wagon transportant les outardes, les chefs autochtones ont même attendu en vain les agents de la GRC. À Sept-Îles, il n'y avait pas

de garde-chasse fédéraux non plus.

Ce sont plutôt 200 autochtones du grand Sept-Îles qui ont ovationné leurs chasseurs à leur descente du train. Notamment quand les leaders de la manifestation ont exhibé leurs prises.

Victoire

« C'est une victoire. Nous

avons réussi à ramener à Sept-Îles notre chasse. Mais la guerre n'est pas gagnée. La vraie victoire, c'est quand nous serons avisés par écrit que les Innu peuvent faire leurs chasses traditionnelles de printemps », a dit à sa descente du train le chef McKenzie.

Plus tôt cette semaine, le chef de Matimékos avait écrit en per-

sonne à Brian Mulroney pour faire valoir les problèmes de son peuple et réaffirmer sa revendication.

Dès lundi, le chef de Matimékos entend écrire une seconde lettre pour connaître les raisons de l'absence de la GRC pendant la semaine de manifestation.

Peut-être ont-ils voulu éviter un affrontement ou peut-être est-ce l'indication qu'il y a des discussions sur les droits des Innu à Ottawa, s'est demandé le chef McKenzie en substances.

« Est-ce qu'on va aller jusqu'à dénoncer les autorités elles-mêmes qui n'ont pas fait leur job? », s'est interrogé M. Picard.

Les policiers de l'État de New York lèvent le barrage bloquant l'accès à la réserve St. Regis



Le barrage policier compliquait la vie des habitants de la région voisine de St. Regis puisqu'il bloquait la route 37, qui passe à travers la réserve.

ST. REGIS, New York (AP) — La police de l'État de New York a levé le barrage routier qui bloquait l'accès à la réserve St. Régis, trois semaines après l'occupation de la réserve Mohawk par des policiers intervenus pour mettre fin à la violence.

Le barrage policier empêchait tous les non-résidents d'entrer sur la réserve, qui chevauche la frontière canado-américaine, depuis que deux Amérindiens ont été tués dans un échange de coups de feu entre partisans et adversaires des maisons de jeu, le 1er mai.

Le trafic a repris à nouveau jeudi soir, la police jugeant que les tensions s'étaient apaisées sur la réserve et qu'on pouvait maintenant y circuler sans danger. Le barrage compliquait la vie des ha-

bitants de la région voisine de St. Régis puisqu'il bloquait la route 37, qui passe à travers la réserve, obligeant les usagers de la route à effectuer un détour de 16 kilomètres.

La police n'autorisera cependant pas les casinos à rouvrir leurs portes du côté américain de la réserve, a précisé un policier de l'État de New York. Les propriétaires de maisons de jeu ont d'ailleurs accepté de garder leurs établissements fermés jusqu'à ce que les leaders de la réserve règlent le problème.



RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 90-05-25

10 Volkswagen Golf 1990

Numéros Lots

545003	50 000 \$
45003	5 000 \$
5003	250 \$
003	25 \$
03	5 \$
54500	1 000 \$
5450	100 \$
545	10 \$

192P370	308T703	234X308
546P846	504T170	610X038
671P364	320U691	710X597

Chaque voiture est échangeable contre un lot de 12 500 \$

100 lots bonis de 500 \$ chacun (n° non décomposables)

114P138	515P220	476T224	783T736	694U396	326X339
134P722	563P751	537T986	119U512	696U041	332X386
141P865	709P785	542T026	214U935	717U419	336X818
235P149	751P629	572T999	219U284	738U302	385X279
252P597	224T828	583T168	301U320	757U894	399X296
294P046	238T146	584T710	360U774	775U811	407X523
296P302	288T980	624T013	364U540	776U079	420X332
309P275	292T778	625T968	364U565	789U147	450X457
349P552	296T490	633T186	398U026	796U710	523X984
359P041	299T592	650T698	417U198	137X742	548X754
359P986	305T914	658T273	441U479	233X695	549X624
366P147	315T270	689T245	537U396	263X075	557X599
429P948	371T359	711T341	566U537	278X657	582X389
441P394	373T291	722T993	570U297	298X088	637X451
462P952	409T686	767T835	572U549	298X300	748X898
467P168	432T526	772T120	581U167	313X213	762X178
482P043	461T282	773T018	637U877		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 90-05-25

NUMÉROS	LOTS
3859034	1 000 000 \$
859034	10 000 \$
59034	1 000 \$
9034	100 \$
034	25 \$
34	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs



Tirage du 90-05-25

NUMÉROS	LOTS
545003	50 000 \$
45003	5 000 \$
5003	250 \$
003	25 \$
03	5 \$
54500	1 000 \$
5450	100 \$
545	10 \$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Tirages du 90-05-19 au 90-05-25

NUMÉROS	LOTS
3	4
SAMEDI	537 4657
LUNDI	360 5765
MARDI	591 2648
MERCREDI	351 6193
JEUDI	710 9521
VENDREDI	813 8355

Tirage du 90-05-25

NUMÉROS	LOTS
1	4
14	21
43	46
58	59
60	61
66	

Prochain tirage: 90-05-28

... voici de quoi élargir vos idées!

Voici la plus grande et la plus spacieuse des Volkswagen jamais construites: la nouvelle Passat.

Cinq adultes y voyagent en tout confort et avec près de 500 litres d'espace utilisable, le coffre est plus grand que celui de beaucoup de voitures.

Et bien que tout sur la Passat soit nouveau, sa superbe tenue de route et sa grande maîtrise témoignent de son ascendance technologique allemande.

La nouvelle Passat. Une voiture étonnamment spacieuse, à un prix remarquablement avantageux.



Passat
19950 \$*

* Basé sur le prix, suggéré par le constructeur, du modèle berlina avec boîte manuelle à 5 rapports.

Options, transport et frais de préparation en sus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix moindres.

5355, BOUL. DE LA RIVE-SUD

LÉVIS

833-2133

Service ouvert jusqu'à minuit

Renseignez-vous sur notre nouveau programme de location à long terme

LOCATION PRESTIGE

Sujet à l'approbation du crédit Volkswagen.

CREDIT VW CANADA INC.



LA DIFFERENCE SUR LA RIVE SUD
Rinfret Auto Inc.

Détenteur du certificat "LA QUALITÉ: j'y vois"

REVOX

Bang & Olufsen

AIWA

JVC

NEC

CARVER

CAMBER

PIONEER

SOUNDSTREAM

4

Monster Cable

ELECTROHOME



ADCOM

mirage

Venez voir et entendre la technologie du futur

stéréquad

750, côte Franklin, QUÉBEC 687-0909

ADCOM

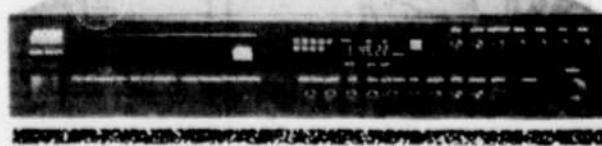
Modèle GCD 575

999 \$

Nos études révèlent que le Adcom GCD-575 est un lecteur de disques compacts à rendement supérieur inégalé par les autres systèmes de cette catégorie étudiés.

Linéarité et vitesse de rotation sans pareilles, offrant la perfection en fait de lecture au laser.

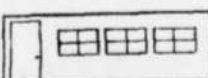
(STEREO REVIEW 1989)



VENTE
60 UNITÉS
MODULAIRES
PRIX À PARTIR DE
4 000 \$
SAMEDI, DIMANCHE
LUNDI
LES 26, 27 ET 28 MAI 1990
Heures d'ouverture: 8 h à 17 h

IDÉAL POUR:

Bureau chantier,
Camps forestiers,
Camps miniers,
Chalet, entrepôt,
Camp de pêche,
Etc.



10'0" x 26'0"
10'0" x 34'0"
10'0" x 41'0"

GROUPE BOROCO Ltée
245, boul. du Pont
Saint-Nicolas
Tél.: (418) 831-3155
Fax: (418) 831-7060
M. HERMANN LEMAY

Bouchard sème la panique dans les médias anglophones

TORONTO — La démission de Lucien Bouchard a eu un double effet dans les médias torontois : elle a sonné l'alarme en dépeignant la crise constitutionnelle actuelle comme une bombe à retardement ; et elle a provoqué un transfert de rôle bénéfique pour Robert Bourassa : perçu hier comme l'incarnation du mal, il apparaît aujourd'hui comme le possible sauveur de la Confédération.

par JEAN SERGE TURCOT
collaboration spéciale

Dans le Toronto Sun, le 19 mai encore, veille de la publication du télégramme controversé de l'ex-ministre Bouchard, le texte du chroniqueur Richard Rohmer était ainsi titré : *Bou-Bou veut son propre Etat*. Suivait l'accusation habituelle selon laquelle l'accord du lac Meech fait partie d'une « conspiration libérale et mène, ratifié ou non, à l'indépendance du Québec ».

Dans le Star, Dalton Camp reprenait la même théorie le lendemain en disant que les Canadiens voient le compromis (Meech) des 10 premiers ministres comme une « conspiration ».

Quelques jours plus tard, juste après la démission de M. Bouchard, dans des pages titrées *Le Canada en crise*, Bourassa est vu comme le « dernier espoir » pour résoudre l'impasse. Et on présente l'ancien ministre fédéral sous un jour sinistre : « Bouchard, l'homme qui est au centre de l'explosive crise constitutionnelle actuelle, a combattu, il y a 10 ans, pour sortir son bien-aimé Québec du pays. Mais avant, il était socialiste. » (M. Bouchard a jadis milité pour le NDP). Une fois qu'on eût qualifié ainsi l'ex-ministre (les mots socialiste et séparatiste suscitent l'horreur au Canada anglais ; réunis, ils constituent la disgrâce totale), on souligne que lorsque son épouse était enceinte, Lucien Bouchard est démenagé d'Ottawa à Hull, lorsque le « travail » a commencé : il ne voulait pas que son fils naisse en « terre étrangère ».

Carole Goar, reporter du Star à Ottawa écrit, le 23 mai, que la « défection » de Bouchard a altéré la dynamique des relations Ottawa-Québec. « Tout compromis, écrit-elle, aussi minime soit-il,



Lucien BOUCHARD

sera vu au Québec comme une capitulation (...). Il a donné au mouvement indépendantiste du Québec à la fois un héros et un martyr. »

Le Canada trahi

Dans le Sun, Michael Bennett, journaliste à Queen's Park, n'y va pas de main morte : « Le Canada a été trahi », écrit-il à propos de Lucien Bouchard. « Tout espoir de ratification de l'accord du lac Meech est mort, avec la déclaration du ministre Bouchard sur sa croyance en la société distincte pour le Québec, qui pourrait mener la nation à la dissolution. » Envers ce « pays de rêve » qu'est le Canada, « Bouchard est rien de moins qu'un traître », conclut-il.

« Trudeau au moins, ajoute le journal en editorial, aussi mauvais était-il, ne transigeait pas avec les séparatistes. Mais Mulroney lui, a des amis comme Bouchard ».

Le très sérieux Globe & Mail, dans sa parution du 23 mai, publie un commentaire du chroniqueur Jeffrey Simpson qui reprend les titres publiés un peu partout, voulant que Lucien Bouchard ait « tué » l'accord. Le journaliste considère que « la démission de M. Bouchard est une merveilleuse nouvelle pour le Parti québécois. Il sera vu, au Québec, comme un martyr, victime de l'intransigence des Canadiens anglais et de la nature intraitable du système fédéral. ».

Presque tous les journaux s'entendent pour dire que les dommages faits sont irrémediables, que l'accord soit ou non ratifié. « Meech, écrit Simpson, qui a commencé comme un modeste accommodement, est aujourd'hui devenu un monstre, qui détruit le gouvernement, divise les Canadiens et mène inexorablement à la fin du Canada, tel qu'on l'a toujours connu. » Après avoir fait des McKenna, Filmon, Carstairs, Wells et Bourassa les boucs émissaires pour un échec de l'entente, tous s'accordent aujourd'hui à en blâmer M. Bouchard.

Sa démission a en effet provoqué une prise de conscience énorme. Toronto a peur des messies, de la propension des Québécois à les suivre. On croyait ici que Bourassa bluffait (le Sun appelle la situation actuelle une « dernière mise du menteur au poker ») et Parizeau n'inspire pas une sainte terreur. En revanche, Lucien Bouchard est vu comme un « père fouettard » qui réussit à ébranler le pays et à faire fléchir le dollar.

Le Canada anglais vient de pousser le « panic button ». Le Globe & Mail du 24 mai traite M. Bouchard de « fabricant de mythes » et Allan Fotheringham, le « columnist » du Maclean's, blâme Mulroney pour avoir fait confiance à ses amis « à cause de sa propre insécurité ». Le premier ministre ontarien, David Peterson, sonne lui aussi l'alarme : « La nation est en péril », dit-il, tout en ayant préalablement déclaré qu'il ne s'expliquait pas comment Lucien Bouchard avait pu devenir ministre.

C'est la

SEMAINE DES CONIFÈRES à nos 3 pépinières

Les conifères sont indispensables à tout aménagement paysager. Que ce soit des conifères de grandes tailles ou de petites tailles, vous retrouverez dans nos 3 pépinières le plus grand choix à Québec. Des cèdres par milliers, des dizaines de variétés de genévriers érigés, étalés ou rampants.

PRIX DÉFIANT LA COMPÉTITION
Achetez du producteur et épargnez.



CÈDRES À HAIES

par milliers, de première qualité, trois grandeurs disponibles.

FLEURS VIVACES

Le plus grand choix à Québec.

COMPAREZ NOS PRIX

FLEURS ANNUELLES

Fleurissez vos rocailles avec nos fleurs annuelles de toute première qualité.

3,50 \$

la caissette



PÉPINIÈRE MORALDO

ET FILS INC.

Un seul nom et trois adresses:

CHARLESBOURG-OUEST
1300, boul. Saint-Joseph
Tél.: 628-9440

CAP-ROUGE
4078, chemin Saint-Louis
Tél.: 656-6539

SAINT-AUGUSTIN
180, Route 138
Tél.: 878-3808

BOTANIX

UN GRAND ÉVÉNEMENT

FRED DEELEY IMPORT CO. EN VISITE À QUÉBEC!

Récemment, Laurent Prémont recevait les dirigeants du plus gros importateur de motos Harley-Davidson au monde, Fred Deeley Import Co. L'équipe des visiteurs était composée de MM. Trevor Deeley; M. Harold Lenfesty, président; Don James, vice-président et Alain Mongenot, gérant de district pour le Québec et les Maritimes.

Cette visite a été effectuée au nouveau local "Atelier de mécanique de Prémont Inc.", concessionnaire exclusif des motocyclettes Harley-Davidson.

Le 3 mai 1990, le seul producteur de motocyclettes américain annonçait qu'il avait "le vent dans les ailes". En effet, les ventes de motos Harley étaient encore à la hausse sur le marché national. En dépit d'un printemps maussade et malgré des taux d'intérêt élevés, les ventes de motos Harley-Davidson ont grimpé jusqu'à 56% du marché dans la catégorie des 751 CC et plus, pour toutes les marques réunies. L'an dernier, pour la même période (septembre à mars), les ventes au détail étaient de 34% dans cette catégorie, ce qui démontre une augmentation de plus de 21% sur l'année précédente.

Une nouvelle appellation est née pour désigner les nouveaux motocyclistes américains ou canadiens. Qu'ils viennent de Los Angeles, San Francisco, New York, Vancouver ou Québec, on les surnomme les "RUB'S", autrement dit: "Rich Urban Bikers" (riches motocyclistes urbains).

Ces jeunes professionnels roulent en Harley et profitent des dernières modes Harley. Ils suivent les styles des grands comédiens américains Jay Leno et Mickey Rourke, du batteur de U2, Larry Mullen Jr. D'ailleurs, tous avaient accepté de se faire photographier gratuitement pour le catalogue Harley-Davidson 1989. Ils représentaient bien la mode Harley: blousons de cuir, pantalons, bottes, espadrilles, vestes, gants, ceintures, bijoux et eau de cologne "Harley" (notez que cette dernière n'a pas l'odeur "d'eau de exhaust"!).

Les Rub's ne portent peut-être pas le surnom le plus enivrant, mais la plupart des vieux "rouleurs" disent qu'ils ne voient pas d'inconvénient à partager la route avec eux, ils pensent que le plus important, c'est qu'ils roulent eux aussi en Harley, peu importe pour qui ils

travaillent! En fait, à la question de M. Lockwood, avocat pour la Banque de Kansas City: "Pensez-vous que le Rub essaie de faire preuve de ses titres en comparaison avec un vieux client de Harley?", la réponse est "Non, pour la simple raison que la différence entre les nouveaux venus et les anciens n'est pas si grande... La moyenne d'âge des propriétaires de Harley est plus élevée que celle des autres propriétaires de motos, soit 34 ans contre 30 et les revenus sont de 35 700 \$ contre 22 500 \$. Les prix des Harley expliquent cette situation puisqu'elles coûtent entre 11 700 \$ et 25 000 \$ (à l'exception des Sportsters 883 CC à 6 500 \$)".

L'identification Harley-Davidson est devenue un nom générique, pour ne pas dire un culte. Harley-Davidson s'est construit une très grande réputation, inébranlable aujourd'hui et pour le futur.

ROULER EN HARLEY, UNE SENSATION QUE L'ON NE PEUT EXPLIQUER... C'EST UN STYLE DE VIE UNIQUE!



Dans l'ordre habituel, MM.: Laurent Prémont, président de Prémont Harley Davidson; Alain Mongenot, gérant de district; Trevor Deeley; Harold Lenfesty, président et Don James, vice-président de Fred Deeley Import Co., lors de leur visite au nouveau local de l'Atelier de Mécanique Prémont Inc.



MM. Trevor Deeley, de Fred Deeley Import Co. et Laurent Prémont, propriétaire de l'Atelier Mécanique Prémont Inc.



HARLEY-DAVIDSON

ATELIER MÉCANIQUE PRÉMONT INC.
2495, BOUL. HAMEL OUEST, QUÉBEC G1K 2H9
TEL.: (418) 683-1340 FAX: (418) 683-7597



Jean Chrétien croit qu'il y a encore suffisamment de temps pour trouver une solution à l'impasse constitutionnelle dans laquelle se trouve le pays.

Jean Chrétien réitère sa conviction

La mort de Meech ne mènera pas au morcellement

KANATA, Ont. (PC) — Malgré l'inquiétude assez générale sur l'avenir de la Confédération, Jean Chrétien persiste à répéter que la mort de l'accord du lac Meech ne mènera pas au morcellement du Canada.

Celui qui mène la course à la direction du parti libéral fédéral croit également qu'il y a encore suffisamment de temps pour trouver une solution à l'impasse constitutionnelle dans laquelle se trouve le pays.

Exposant son opinion sur le lac Meech pour la première fois depuis une semaine, M. Chrétien a accordé son appui au rapport déposé le 17 mai par le comité Charest, en le qualifiant d'effort honnête pour trouver un compromis.

« Il faut continuer le dialogue, a

dit M. Chrétien, adversaire de l'accord sous sa forme originale. Il faut trouver les mots qui seront acceptables pour toutes les provinces. »

Par ailleurs, l'aspirant à la direction du parti libéral a eu son petit lot d'attaques mordantes.

Le premier ministre Brian Mulroney a lui-même créé sa crise constitutionnelle, a-t-il dit, en commettant une série de bavures et en fixant la date limite artificielle du 23 juin pour exercer une pression sur les trois provinces n'étant pas d'accord — le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Ter-



re-Neuve — et les forcer à accepter un accord défectueux.

« Du calme, a déclaré M. Chrétien devant 150 personnes participant à un dîner-bénéfice près d'Ottawa. Le 23 juin est le jour avant le 24. Et le 25, le 26, le 27. »

Vieilles blessures

Au début, on avait interdit aux médias d'assister à cette rencontre, comme c'est de mise pour presque tous les discours du can-

didat Chrétien ces temps-ci. Mais le comité organisateur de sa campagne a finalement décidé d'admettre les journalistes, vu l'importance du problème du lac Meech, a indiqué un assistant de M. Chrétien.

M. Mulroney, a affirmé M. Chrétien, n'aurait jamais dû mettre à nu les vieilles blessures constitutionnelles qui s'étaient cicatrisées depuis que la majorité des Québécois avaient voté contre le Parti québécois pro-indépendance, lors du référendum de 1980.

Par la suite, comme on lui demandait s'il était possible que le Canada se morcelle, l'ancien ministre du gouvernement Trudeau a dit que la plupart des Québécois

désiraient demeurer au sein du Canada même si un grand nombre ne se cachaient pas pour parler de séparation.

C'est parce que M. Mulroney n'a eu personne au sein de son cabinet pour parler du Canada au Québec, a dit M. Chrétien qui dans la course à la direction libérale aurait l'appui de plus de 50 % des 5200 délégués attendus le mois prochain à Calgary.

Premier ministre naif

Quand à l'ancien ministre Lucien Bouchard, M. Chrétien a dit qu'il essayait de déregler la machine mise en marche pour chercher un compromis constitutionnel.

Quand M. Bouchard était ambassadeur du Canada à Paris, il se vantait régulièrement d'avoir sa carte de membre du Parti québécois, a ajouté M. Chrétien.

« Il est retourné là où il appartient », a dit M. Chrétien au milieu des applaudissements de ses auditeurs. Il est retourné défendre la cause du séparatisme. Je n'aurais jamais eu ce problème parce qu'il n'y aurait jamais eu de séparatisme dans mon gouvernement. »

Il a aussi dit qu'il était en désaccord avec le premier ministre ontarien David Peterson qui, plus tôt dans la journée, avait déclaré que l'avenir complet du pays était actuellement en jeu.

« Je ne partage pas ce point de vue, a noté M. Chrétien. Il s'agit d'un triste épisode qui a été causé par l'inexpérience, le manque de jugement et la naïveté du premier ministre. »

La FTQ applaudit Bouchard

MONTREAL (PC) — La FTQ applaudit à l'appel à l'unité nationale au Québec lancé par l'ex-ministre Lucien Bouchard et propose la mise sur pied d'un comité pour définir, non seulement le processus d'accession à la souveraineté, mais aussi le contenu de ce projet de société.

Le président et le secrétaire général de la FTQ, Louis Laberge et Fernand Daoust, affirment que « l'heure est aux décisions quant à notre avenir collectif et que les tergiversations partisans doivent être mises au rancart ».

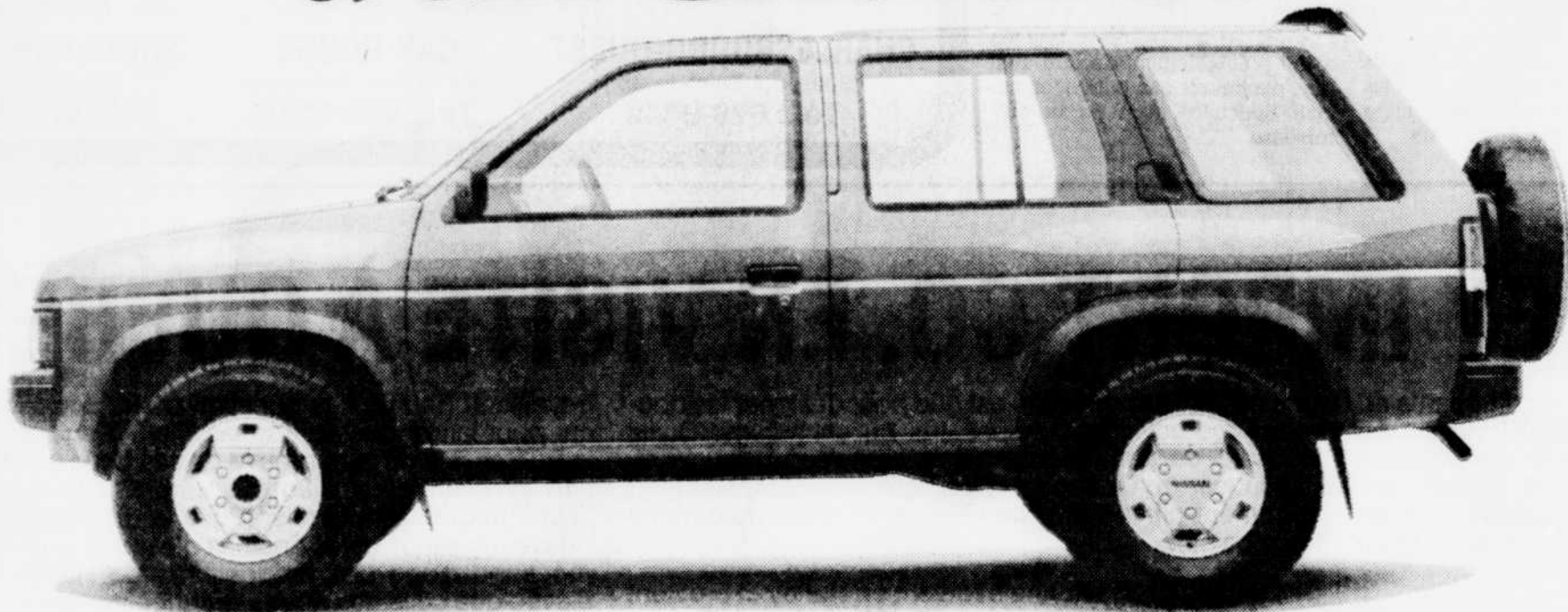
Publiant des télégrammes adressés aux premiers ministres Mulroney, Bourassa et à Lucien Bouchard, la FTQ rappelle qu'ayant toujours jugé insuffisante l'entente du lac Meech, les modifications recommandées par le rapport Charest lui apparaissent à plus forte raison inacceptables.

La FTQ exprime son enthousiasme à participer à un comité national qui devrait regrouper des représentants des milieux politique, syndical, des affaires, des mouvements nationalistes et populaires.

Le mandat du comité devrait définir les gestes à poser par le Québec au cours des prochaines mois dans sa marche vers l'affirmation nationale.

Quant au contenu du projet de société au Québec qu'un tel comité devrait aborder, MM. Laberge et Daoust estiment qu'il est essentiel d'englober les questions de plein emploi, d'élimination des inégalités socio-économiques, l'accessibilité et l'universalité des programmes sociaux et de santé, ainsi que l'intégration harmonieuse des immigrants au Québec francophone.

Nissan vous offre 100 \$ de rabais à l'achat d'un 4Runner ou d'un Cherokee.



Pathfinder SE, Trail Boss, 4 portes 1990

(Sérieusement.)

Le Pathfinder 1990 de Nissan nous inspire une telle confiance que nous avons décidé de lancer un défi! Le défi du Pathfinder de Nissan. Voici ce que vous avez à faire: avant d'acheter un Toyota 4Runner ou un Jeep Cherokee, venez essayer le Pathfinder de Nissan. Après cet essai, si vous achetez quand même un 4Runner ou un Cherokee, nous vous donnons 100 \$.

Et si vous achetez le Pathfinder, qu'est-ce que vous obtenez? Le 4X4 de l'année du magazine 4-Wheel & Off-Road! Le vainqueur du match comparatif du Car & Driver! Et le moteur le plus

impressionnant: V6, 3 litres, 153 chevaux, à injection électronique. Alors sérieusement, si vous optez pour un modèle concurrent, vous aurez sûrement besoin de notre rabais de 100 \$.



génial...et humain

* Cette offre se termine le 31 mai 1990. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

5000 litres EN BONS CANADIENS



Depuis plus de 30 ans, Unico offre aux consommateurs québécois des produits italiens de qualité. Voici maintenant l'occasion rêvée de vous mitonner un petit souper à l'italienne. Avec tout achat de 5 produits Unico, vous recevrez 5 \$ (environ 5000 litres) en bons de remboursement sur des produits Unico. Profitez de cette offre unique et vous direz vous aussi: avec Unico, mamma mia, quel délice... et quelle aubaine!



Membre de la grande famille de produits de qualité Culinar.

Envoyez-nous 5 preuves d'achats de produits Unico et nous vous enverrons 5 \$ (environ 5000 litres) en bons de remboursement applicables à l'achat de produits Unico. Aucune reproduction mécanique acceptée.

Offre valide jusqu'au 31 août 1990.

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

Envoyez à:
Unico
Offre de remboursement de 5 \$
C.P. 6329
Montréal (Québec)
H3C 3L2



Le libellé de la résolution n'est pas encore arrêté

La CEQ se prononcera pour l'indépendance le 26 juin

MONTREAL — Le congrès de la CEQ sera appelé à se prononcer en faveur de l'indépendance du Québec, le 26 juin.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Tel est le mandat que les 300 délégués du conseil général de la CEQ ont donné hier à l'exécutif de la centrale.

Le libellé de cette résolution en faveur de l'indépendance n'est pas encore arrêté. L'exécutif devra rédiger le texte au cours des prochains jours, afin que les syndicats affiliés à la CEQ aient le temps d'en débattre d'ici le congrès.

C'est finalement les 1000 délégués du congrès, du 26 au 30 juin, qui orienteront la position finale de la centrale.

Type d'indépendance

Le conseil général a tracé des lignes directrices à ceux qui devront rédiger le texte de la résolution à soumettre au congrès.

Ainsi, pour la CEQ, cette indépendance doit prendre la forme

d'une « souveraineté populaire », c'est-à-dire une constitution québécoise écrite par le peuple, avec des principes, des valeurs auxquels croit le peuple québécois. Pas question qu'encore une fois, 11 premiers ministres ou trois chefs de parti décident à la place du peuple, avertit Mme Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

La CEQ veut confier la tâche de rédiger une future constitution

québécoise à une assemblée constituante qui, elle, serait représentative de toutes les couches de la société.

Les valeurs qui y seraient inscrites incluent le droit et l'accessibilité à l'éducation, l'universalité des soins de santé, l'égalité des hommes et des femmes, le droit au travail, la reconnaissance des valeurs des communautés ethniques, par exemple.

Ensuite, le peuple serait appelé à se prononcer par référendum sur cette constitution québécoise.

Peu importe Meech

Mme Pagé prend bien soin de préciser que la CEQ se prononce en faveur de l'indépendance, quel que soit le sort qui est réservé à l'entente du lac Meech. « Nous n'arrivons pas à cette solution parce que Meech ne passe pas. »

Le conseil général de la CEQ s'est déjà prononcé contre l'accord du lac Meech en 1987, le jugeant insuffisant et plein de lacunes. Jeudi soir, le conseil général a réitéré cette opposition.

« La pire chose qui risque d'arriver d'ici le 23 juin c'est que Meech passe, parce que c'est un mauvais accord pour le Québec. Le prix à payer serait terrible. Il faudrait accepter un certain nombre de choses pour que ces cinq



conditions minimales et insuffisantes passent. Pendant quelques années, les rapports resteraient tendus avec les autres provinces », craint Mme Pagé.

Sondage

La CEQ a aussi dévoilé un sondage mené auprès de ses membres au sujet de la souveraineté du Québec.

Quelque 1100 des 110 000 membres de la CEQ ont été interrogés. Il en ressort que 74 % des membres interrogés se déclarent en faveur de la souveraineté et seulement 19 % s'y opposent. De fait, quelque 42 % se disent très favorables et 32 % assez favorables.

Environ 5 à 8 % des membres de la CEQ sont anglophones.

La CEQ représente surtout des enseignants des écoles primaires et secondaires, ainsi que des professionnels de l'éducation et 13 000 membres dans le secteur de la santé.

Selon Jacques Parizeau

Les provinces anglophones subissent le même chantage que le Québec lors du référendum

MONTREAL (d'après PC) — Les partisans du lac Meech, le premier ministre Mulroney en tête, ont entrepris une campagne d'intimidation pour faire céder les provinces anglophones récalcitrantes, rappelant en cela la campagne de peur orchestrée par Pierre Trudeau contre les partisans du « oui » au cours de la campagne référendaire de 1980.

les grands quotidiens anglophones du pays. « Ils sont en train de faire au Canada anglais la job qui nous a été faite en 1980. »

Conférencier invité des gens d'affaires de la Rive-Sud de Montréal, le chef du PQ racontait hier avec un humour caustique les moments d'étonnement qu'il a vécus la veille devant son téléviseur, une soirée inondée de messages d'horreurs fondés sur la menace que l'enterrement de Meech entraînerait une grave détérioration de la

situation économique. « Ceux qui sont contre Meech, on leur fait peur. »

Dans ce qui lui apparaît être une campagne de propagande bien planifiée, coïncidant avec la ronde de confessions entreprise par le premier ministre Mulroney, M. Parizeau a été particulièrement outré par cet argument voulant que la hausse des taux d'intérêt, décrétée par le gouvernement de la Banque du Canada pour relever la valeur du dollar, ait été causée

par la démission de Lucien Bouchard et le désaccord autour de l'entente du lac Meech.

Or, le dollar avait subi des fluctuations et des baisses dans les jours précédant la démission de Lucien Bouchard, rappelait hier l'économiste, qui souhaiterait plutôt que l'on se rende à l'évidence que c'est la Banque du Canada qui est sur la « fausse track ». « On pensait avoir un gouverneur de banque, on a un croisé.

Telle la conclusion que tire Jacques Parizeau des déclarations apocalyptiques que les grands témoins du lac Meech diffusent depuis quelques jours sur les ondes des réseaux de télévision et dans

PAYSAGISTE

Plan, croquis
Estimation gratuite

planivert inc.
833-3323

Toitures
revêtements
portes et
fenêtres

ESTIMATION GRATUITE

PORTES ET FENÊTRES
ECONO PLUS ENR.
624-3228
ROBERT ROBERT

LES GRANDES CONFÉRENCES
SOCIO-ECONOMIQUES
ACCUEILLENT
CLAUDE CHARRON



Sous la présidence d'honneur de Madame Renée Valade, présidente du Conseil d'administration de la Coopérative Agrinove.
Sujet: « Le devenir des acquis socio-économiques des vingt dernières années au Québec à l'approche du XXI^e siècle. »
Lors d'un souper-bénéfice, le mercredi 6 juin 1990 à 19 heures, en la Salle de bal du Hilton International Québec.

Coût: 100\$
Au profit de COMMUNICATION ECHO, une coopérative sans but lucratif de la ville de Québec.
Réservations et informations: (418) 692-4660

Agrinove **GRF 1060**

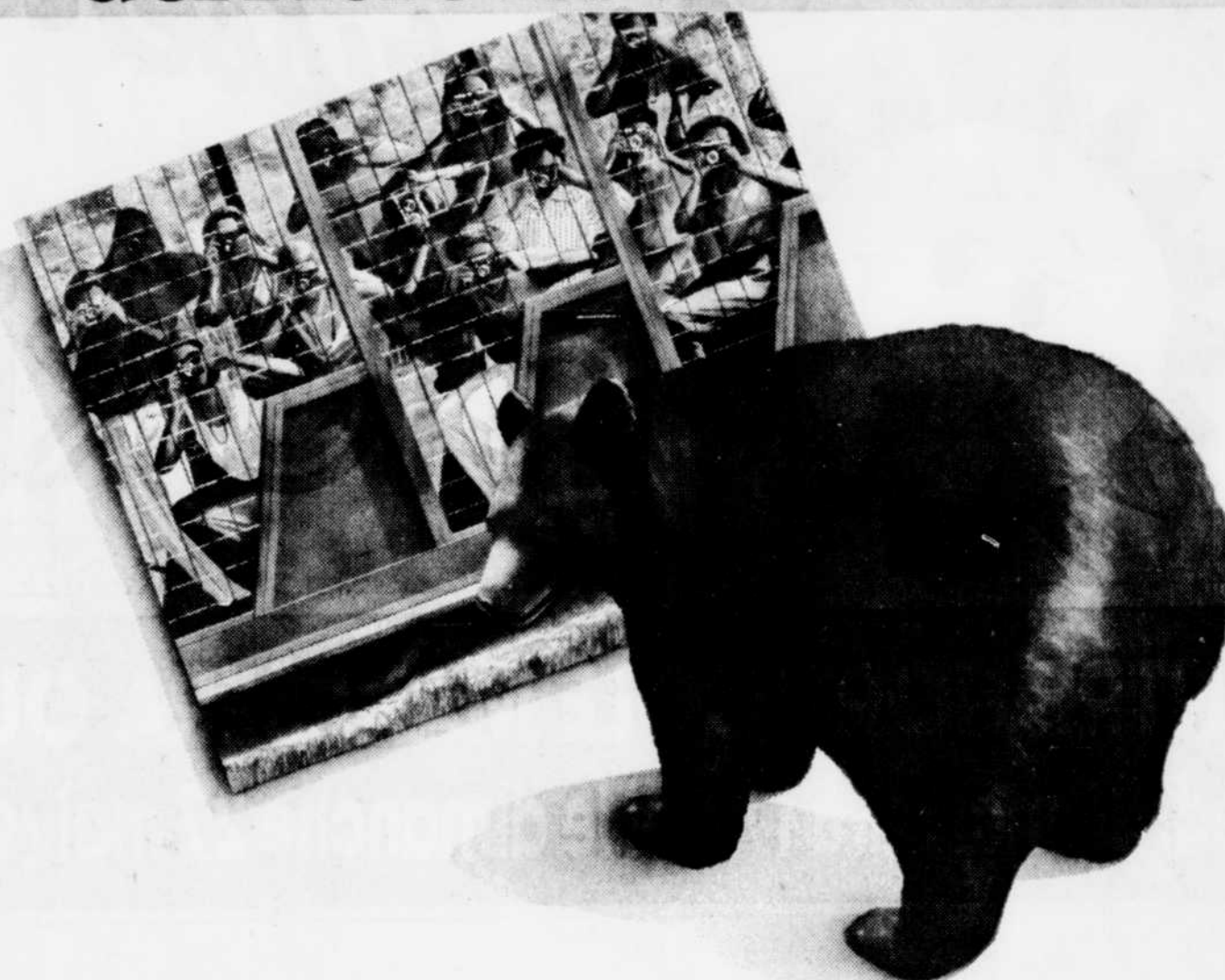
Chambre de commerce de Sainte-Foy
LUNCH-RENCONTRE



Monsieur Paul G. Vien

Date: LE MERCREDI 30 MAI 1990, à 11 h 30
Endroit: HÔTEL DES GOUVERNEURS
3030, boul. Laurier, Sainte-Foy
Conférencier: M. PAUL G. VIEN
PRÉSIDENT DU CONSEIL
ET CHEF DE LA DIRECTION
RESEAU PATHONIC INC.
Thème: LES COMMUNICATIONS AU QUÉBEC
RÉSERVATION: Mme LOUISE LIZOTTE
au 651-7181
Coût: 25\$/membre - 30\$/non-membre

Une visite derrière les barreaux!



Pour son 30^e anniversaire
le Zoo «sauvage»
de Saint-Félicien vous

propose une expérience unique
«derrière les barreaux»!

Confortablement assis dans une baladeuse grillagée, vous pourrez observer, en toute sécurité, plus de 350 bêtes sauvages évoluant librement dans leur habitat naturel... tout en circulant à travers de fidèles reconstitutions de l'époque pionnière vous remémorant les grandes lignes de notre histoire régionale.



Le Zoo «sauvage»

de Saint-Félicien a aussi un zoo traditionnel, avec en plus des animaux exotiques, des animaux rares comme le tigre blanc et le carcajou, qui est, soulignons-le, le seul en captivité au Canada.



Le Zoo «sauvage» c'est également le «Jardin des enfants», un camping familial... mais c'est surtout un séjour mémorable dont vous vous souviendrez longtemps!

Venez célébrer les 125 ans de Saint-Félicien et redécouvrez la capitale touristique du Lac Saint-Jean.



Choisissez un refuge à la mesure de la région, l'Hôtel du Jardin, un magnifique hôtel offrant un éventail de services forfaitaires personnalisés.



Vous désirez gagner une visite derrière les barreaux? Écoutez l'Artishow Provigo tous les jours au Réseau Radiomutuel.



Zoo Sauvage
ST-FÉLICIEN

LE SOLEIL



Vous désirez passer quelques minutes derrière nos barreaux?
Composez le 1-418-679-0543.

Mikhaïl Gorbatchev à Ottawa la semaine prochaine

Les discussions porteront surtout sur les grandes questions internationales

OTTAWA — Les discussions entre le premier ministre Brian Mulroney et le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, lors de leur rencontre à Ottawa la semaine prochaine, porteront surtout sur les grandes questions internationales.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Contrairement à la visite du premier ministre Brian Mulroney en Union soviétique en novembre dernier, qui avait donné lieu à la signature de 14 ententes bilatérales, l'accent ne sera pas mis sur les relations canado-soviétiques.

C'est ce qu'ont indiqué hier des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, au cours d'une séance d'information à l'intention des journalistes.

La visite de M. Gorbatchev à Ottawa, les 29 et 30 mai prochain, précédera de peu l'importante rencontre qu'il aura avec le président américain George Bush, du 31 mai au 3 juin, à Washington.

Vision canadienne

Le Canada est particulièrement heureux de recevoir M. Gorbatchev avant sa visite à Washington, puisque cela permettra à M. Mulroney de lui communiquer la vision canadienne sur une série de questions internationales, a dé-

claré un des fonctionnaires. Il a cependant reconnu que le premier ministre canadien pourrait appeler M. Bush avant et après sa rencontre avec M. Gorbatchev, en conformité avec sa manière habituelle d'agir.

Il a ajouté que la visite de M. Gorbatchev tombait à pic, puisqu'elle précéderait le sommet des pays membres de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) et le sommet économique des dirigeants des sept grands pays industrialisés, au début de juillet.

Tout comme il l'avait fait en Union soviétique, M. Mulroney donnera son appui aux efforts de démocratisation et de libéralisation économique du président Gorbatchev, mais il s'attardera surtout sur les changements politiques en Europe, ont indiqué les fonctionnaires.

Le Canada, comme les autres pays membres de l'OTAN, se doit de rassurer l'URSS sur les conséquences de ces changements, a-t-on indiqué. Les Soviétiques mani-

festent beaucoup d'appréhension face à la réunification des deux Allemagnes, et au nouvel équilibre de forces qui en résultera.

Les membres de l'OTAN devront apaiser ces craintes, afin que les dirigeants soviétiques acceptent publiquement la participation de l'Allemagne réunifiée au sein d'une version « rafraîchie » de cette organisation, a poursuivi le fonctionnaire.

Dans cette perspective, le premier ministre canadien pourra expliquer dans ses propres mots comment il entrevoit ce que pourrait et devrait être l'OTAN, a-t-on ajouté.

Républiques baltes

Le premier ministre Mulroney devrait évidemment aborder la question de l'indépendance des trois républiques baltes. Le Canada considère que le recours au blocus économique est une façon inappropriée de résoudre la crise, a indiqué un fonctionnaire. M. Mulroney encouragera plutôt M. Gorbatchev à passer par la négociation.

Les hauts fonctionnaires ne s'attendent pas à ce que les deux

hommes profitent de l'occasion pour signer des ententes bilatérales, la plupart des champs de coopération ayant été couverts par les 14 ententes signées en novembre.

La séance de discussions entre MM. Mulroney et Gorbatchev ne devrait durer qu'un peu plus de deux heures. Les couples Mulroney et Gorbatchev auront un déjeuner privé mardi midi, qui devrait également leur donner l'opportunité de discuter de questions politiques.

Parallèlement à cette rencontre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark aura des discussions avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze.

Le reste de la visite de M. Gorbatchev comprendra une rencontre avec le Gouverneur général Ray Hnatyshyn, le dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument commémoratif de guerre du Canada, la visite du Musée des beaux-arts et une brève allocution lors d'un dîner offert par le premier ministre mercredi midi.



Mikhaïl Gorbatchev rencontrera Brian Mulroney avant de se rendre à Washington pour un nouveau sommet avec le président Georges Bush.

Imre Finta acquitté des accusations de crimes de guerre

TORONTO (PC) —

L'immigrant hongrois Imre Finta, 77 ans, a été acquitté, hier, de l'accusation d'avoir contribué à la mort de 8617 Juifs, en les livrant aux nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale.

C'était le premier procès au Canada d'une personne accusée de crimes de guerre perpétrés à l'extérieur du pays.

« Personne ne croit que Finta est un nazi, a commenté l'accusé après son acquittement par un jury de huit femmes et de quatre hommes. J'aime le peuple juif. Mon ancienne fiancée était juive. »

Les jurés de la Cour suprême de l'Ontario ont délibéré pendant 12 heures et demie, sur une période de deux jours, avant de rendre leur verdict. Le procès avait commencé le 22 novembre dernier. Il y a eu en tout 43 témoins, dont 19 survivants. Le tiers d'entre eux ont rendu témoignage sur vidéocassette, en Hongrie et en Israël.



Imre Finta était sur la sellette depuis 1983.

Plusieurs de ces témoins ont accusé Finta d'être le capitaine de police qui a dirigé l'arrestation des 8617 Juifs, en juin 1944, dans le village hongrois de Sveded. Ces Juifs ont été dépossédés de tous leurs biens et expédiés dans des camps nazis. Plusieurs sont morts en cours de route.

Identification

Me Doug Christie, l'avocat de la défense, a mis en doute, après un si grand nombre d'années, le témoignage des personnes qui ont prétendu avoir reconnu l'accusé. Il a également demandé si son client pouvait être tenu responsable de la politique nazie d'extermination des Juifs, lui qui n'était qu'un policier qui devait obéir aux ordres.

Le juge Archie Campbell a rappelé aux jurés, pour sa part, que Finta n'était pas accusé de ce qui s'était produit dans les camps nazis, mais seulement du rassemblement forcé des Juifs à Sveded et de leur embarquement dans les trains à la pointe du fusil.

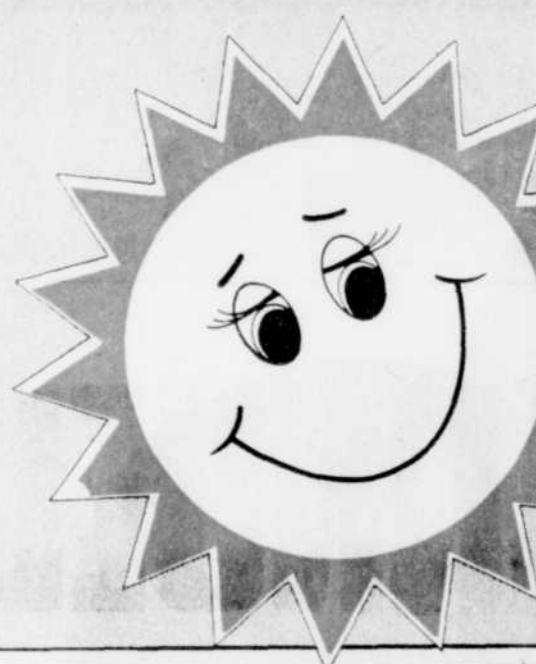
Les démêlés de Finta avec la justice canadienne ont commencé en 1983, après que l'émission de télévision W5, sur le réseau CTV, l'eut identifié comme le chef des policiers qui ont livré les Juifs aux nazis.

Finta a aussitôt entrepris des poursuites judiciaires contre CTV, mais il a retiré les poursuites en 1986. Au milieu des années 80, Finta a perdu une poursuite en diffamation contre Sabina Citron, l'une des fondatrices de l'Association canadienne du souvenir de l'Holocauste, qui l'avait accusé d'être responsable d'atrocités commises pendant la guerre.

En 1986, le juge Jules Deschênes, qui dirigeait une commission d'enquête sur les crimes de guerre, a fait savoir qu'on possédait suffisamment de preuves pour justifier des accusations contre au moins 20 suspects vivant au Canada.

L'année suivante, le Parlement a adopté une loi pour permettre des accusations de crimes de guerre commis à l'extérieur du pays contre des personnes qui n'étaient pas des citoyens canadiens à ce moment-là.

LES BAS BAS PRIX



fleurissent
CHEZ
maxi

LE CENTRE HORTICOLE MAXI SERA OUVERT
le samedi 26 mai (9h à 17h) et le dimanche 27 mai (9h à 16h)



TERRE NOIRE OU
TERRE DE SURFACE
FLORAL
30 L



FLEURS ANNUELLES
ASSORTIES
9 à 15 plants par boîte
PÉTUNIAS, MARIGOLD,
OEILLETS, ETC.

44.99

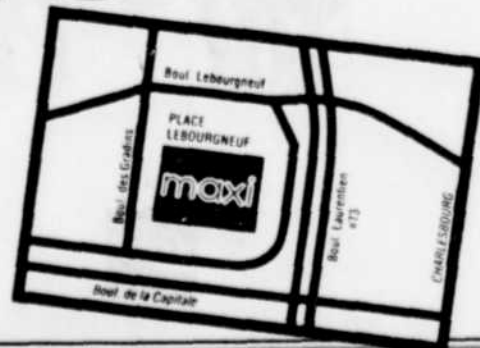
25.00

Prix en vigueur
jusqu'au dimanche
27 mai 1990.

SACS

maxi

QUÉBEC
5500, boul. Des Grands
Placé Lebourgneuf
(À l'arrière d'Ikea)



Le maximarché des BAS BAS PRIX!

Opposition à l'implantation d'un dépotoir nucléaire au Québec

SHERBROOKE (PC) — La Coalition pour la surveillance du nucléaire (COSUN), un groupe environnemental de l'Estrie dirigé par Me Peter Weldon, s'oppose catégoriquement à l'implantation d'un dépotoir nucléaire au Québec ou à proximité.

L'organisme fera d'ailleurs valoir ses objections lors de la session d'information que tiendront la Commission fédérale d'évaluation environnementale et Énergie atomique du Canada, à Trois-Rivières, la semaine prochaine.

« Ces instances veulent faire accepter le concept d'enfouissement souterrain des déchets hautement radioactifs issus des centrales nucléaires, mais sans parler de localisation. C'est très risqué! Comment la population peut-elle évaluer l'impact d'un concept? »

Par contre, on sait fort bien que les gens s'agiteraient s'ils étaient au courant qu'Énergie atomique du Canada projette de créer son dépotoir dans le bouclier canadien dont la majeure partie se trouve au Québec », avance Me Weldon.

Le Canada compte présentement 24 centrales nucléaires. Elles se trouvent toutes en Ontario, à l'exception de Pointe-Le-preau, au Nouveau-Brunswick, et de Gentilly II, au Québec.

N'y aurait-il pas lieu que les déchets radioactifs produits par la centrale québécoise soient enfouis au Québec? Ne serait-il pas préférable, plutôt que de laisser ces déchets entreposés comme mainte-

nant dans une piscine d'eau, amenée à Gentilly II même, de recourir à la solution permanente mise de l'avant par Énergie atomique du Canada et qui consisterait à les enfouir profondément dans un sol stable?

À ceci, Me Weldon rétorque: « Il faudrait faire comme avec les BPC (biphényles polychlorés). Lorsque leur nocivité a été établie, la production a été interdite. Si on arrête d'utiliser l'énergie nucléaire, il n'y aura plus de pression pour trouver une solution permanente aux déchets qui s'accumulent. Quant à ceux qui sont déjà là, la piscine constitue la mesure la plus sécuritaire parce

qu'elle permet de les observer. »

Me Weldon ajoute que l'enfouissement en profondeur présente justement le désavantage d'exclure toute surveillance des déchets nucléaires qui restent radioactifs pendant des milliers d'années et peuvent, malgré les allégations contraires d'Énergie atomique du Canada, contaminer les eaux souterraines qui parcourent aussi le bouclier canadien. « Et ces eaux, prévient le porte-parole de la COSUN, reviennent en surface un jour ou l'autre. »

L'opposition du groupe rejoint celle manifestée par le ministère de l'Environnement du Québec, en octobre 1989, dans une lettre à

la Commission fédérale d'évaluation environnementale.

Le ministère y rappelle d'ailleurs un dossier qui a bouleversé l'Estrie: « Le Québec a déjà fait connaître ses préoccupations pour l'implantation éventuelle de lieux d'élimination de déchets nucléaires hautement ou faiblement radioactifs en territoire américain, à proximité de sa frontière. »

En outre, la COSUN remet en cause l'impartialité de la commission qui, lors de sa tournée d'information, « permet au promoteur, Énergie atomique du Canada, d'y faire une véritable campagne de marketing du concept même que la Commission est chargée d'évaluer ».

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
Gaétan Richard, md
FRCS(C)
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
683-4450

W.E. BÉGIN
BOUCHERIE CHARCUTERIE
LA BRIGADE DES GRILLADES
Sans la Brigade des Grillades, votre barbecue risque d'être sinistre
HOMARD FRAIS 4,99\$ lb
Ne posez plus n'importe quelle coupe de viande, de volaille ou de poisson sur le feu de votre barbecue.
Exigez les services des membres de la Brigade des Grillades W.E. Bégin, des experts en coupes spécialisées que vous retrouverez à nos 3 établissements.
500, rue St-Jean 524-5271
520, de la Salle et 535, de la Reine 529-1331
3261, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 651-5922

L'Institut d'informatique de Québec
DÉMÉNAGE
au 1275, chemin Sainte-Foy
2, parc Samuel-Holland, suite 385.



Choisir l'expérience et la qualité, c'est choisir L'INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec inc.

L'Institut fête son 25^e ANNIVERSAIRE EN GRAND

Et vous offre aussi des nouveaux programmes en ADMINISTRATION ET EN INFORMATIQUE

Pour une formation reconnue

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers. Il pourra vous informer des carrières ouvertes par nos programmes d'informatique, de bureautique et d'administration.

Partez vers de nouveaux sommets en vous renseignant ou en vous inscrivant dès maintenant.

INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec inc.
1275, chemin Sainte-Foy,
2, parc Samuel-Holland,
suite 385
(418) 687-5801

FAITES DE Ste1Foy NISSAN VOTRE DERNIÈRE VISITE AVANT L'ACHAT!

Spéciaux de la semaine incluant transport et préparation

CADEAU AVEC TOUT ACHAT VALIDE JUSQU'AU 31 MAI

Stock 1894 300 ZX TWIN TURBO 1990 Démonstrateur
• 300 H.P.
• Système freins A.B.S.
• 4 directionnels
• Automatique
• Air conditionné
• Système de son Bose
• Etc.
Prix régulier 50 660\$
RABAI DEMONSTRATEUR 44 995\$

Stock 1695 PULSAR 90
• 5 vitesses, manuelle
• Servodirection, servofrein
• Radio AM/FM stéréo
• Toit en T, etc.
Prix régulier 17 590\$
RABAI SPECIAL 15 580\$

Stock 1592 240 SX
• Peinture métallique
• 5 vitesses motrices
• Servofrein
• Servodirection
• Radio AM/FM, 4 haut-parleurs
Prix régulier 19 490\$
RABAI SPECIAL 17 695\$

Ste1Foy NISSAN
2060, boul. Charest Ouest
681-7371

ANNUELLES

\$1.49

La mini-cassette de 4

Je veux un « Jardin Hamel »

Bordure « Great Gardening »
Ne rouille pas. Installation facile
Suit le relief et gardera sa forme
4' x 20' Régulier \$9.99
SPÉCIAL \$7.49

CHAPIN
Chapin pulvérisateur #2502
Léger, versatile et résistant au choc.
Vaporisation jusqu'à 30 pieds
Contenant de 2 gallons.
\$29.99

PREMIER Compost Biomax
Format de 35 litres
\$5.99

PERMACON Bloc Unitalus, gris
200 mm (8") Régulier \$1.99 **Spécial \$1.79**
300 mm (12") Régulier \$2.98 **Spécial \$2.69**
Bordure universelle, 1 mètre gris
Régulier \$7.17 **Spécial \$6.25**

Genouillère coussin
Indispensable pour travailler à genoux: un confort sans égal. De matériel résistant, ne déchireront pas.
Régulier \$4.99
SPÉCIAL \$2.99

CIL Engrais 10-20-20 pour tomates
Fertilisant soluble, il augmente le rendement.
Régulier \$5.99
SPÉCIAL \$3.99

Seulement à CHARLESBOURG
Terre à plate-bande et jardin
Un engrais de qualité ajouté à une terre tamisée.
\$25.00 La verge cube
\$15.00 1/2 verge cube
Frais de livraison en sus.

centre jardin HAMEL
Maintenant à
• CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue Est.
• ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel.
• BEAUPORT 1350, boul. des Chutes.
• SAINTE-FOY Halles de Sainte-Foy.
• SAINT-DAVID 4800, boul. de la Rive-Sud.
Certains items pourraient ne pas être disponibles au moment de votre visite.
Date limite de fin de promotion le 27 mai 1990.



Quand vous avez des obligations d'épargne du Québec et que vous savez que vous pouvez en faire ce que vous voulez, quand vous le voulez, c'est tout à fait normal de se sentir léger!

12%
LA PREMIÈRE ANNÉE

Un moyen d'épargne simple, flexible et avantageux

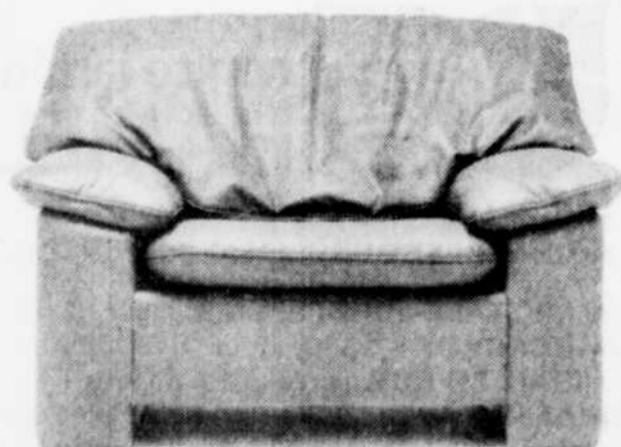
HÂTEZ-VOUS! LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC SONT EN VENTE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE DANS LES BANQUES, LES CAISSES DESJARDINS, LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET AUPRÈS DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ COMMUNICATION-QUÉBEC.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC



Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



Deux haltes routières encore bloquées par les camionneurs indépendants

RABAIS
JUSQU'À 35%*

À NE PAS MANQUER!

ENTREPRENEURS - PROPRIÉTAIRES

APPRÊT LATEX	LATEX SATINÉ	LATEX VELOUTÉ
Courant 17,80\$	Courant 21,30\$	Courant 26,95\$
SPECIAL 11,48\$ 4 L	SPECIAL 14,62\$ 4 L	SPECIAL 17,88\$ 4 L
LATEX SEMI-LUSTRE	Sous-couche ALKYDE Int. - Ext.	SEMI-LUSTRE ALKYDE
Courant 24,90\$	Courant 24,30\$	Courant 24,85\$
SPECIAL 17,88\$ 4 L	SPECIAL 16,82\$ 4 L	SPECIAL 16,82\$ 4 L

* Offre valide jusqu'au 9 juin 1990

PEINTURE JACQUES DROUIN inc.

350, Saint-Vallier Ouest, Québec
face au centre Durocher 522-2820

SAINT-LIBOIRE (PC) — Les camionneurs indépendants manifestaient encore leur mécontentement, aux haltes routières de Saint-Liboire, près de Saint-Hyacinthe, et de Louvencourt, en Abitibi, hier en fin de journée.

Les camionneurs rassemblés à Saint-Liboire devaient rencontrer en soirée le président de l'Association des propriétaires de camions-remorque indépendants du Québec, M. Pierre Miller, pour discuter des offres présentées par le ministre des Transports Sam Elkas jeudi soir.

« Le ministre a décidé de former un comité de trois députés pour étudier la question et faire un rapport en juin. Il y aura aussi une rencontre fédérale-provinciale en septembre, en plus des démonstrations prévues par M. Elkas au Conseil des ministres pour augmenter le contrôle routier. Ces mesures nous conviennent mais ne satisferont pas nécessairement les manifestants », a déclaré M. Raymond Bérard, président de l'Association du camionnage du Québec.

Entre-temps, vivres et marchandises ne circulaient que dans une proportion de 40 % sur les routes du Québec, après le blocus de plusieurs jours entretenu par les camionneurs.

« Les manifestants sont concentrés aux haltes routières, mais ils essaient encore d'empêcher les camionneurs de repartir », a expliqué M. Bérard. Ceux qui veulent s'en aller doivent subir des mena-

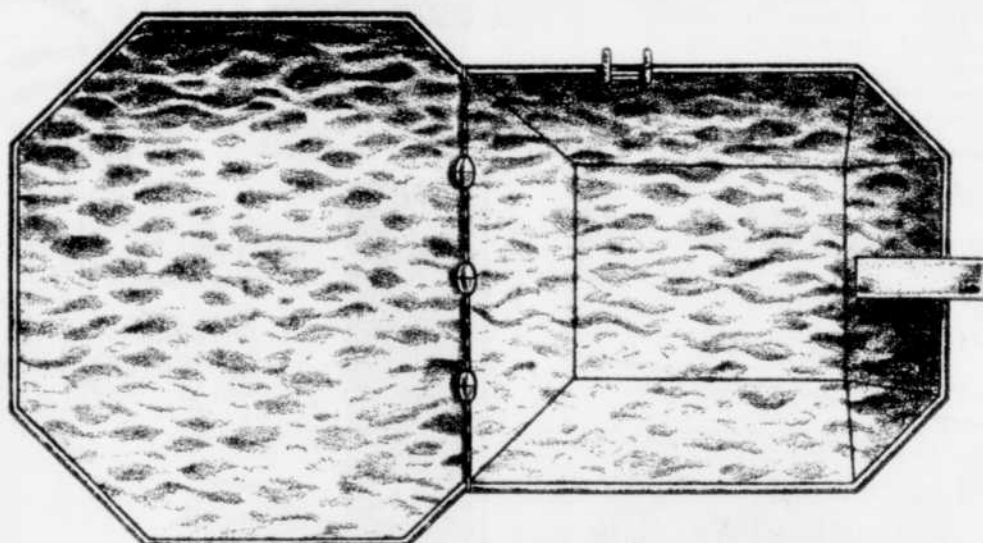
ces et il y a eu du sabotage. Des boyaux et des cylindres ont été coupés sur certains camions. Si les camionneurs n'acceptent pas les offres, on ne sait pas comment cela peut virer. »

À l'Association de la distribution alimentaire du Québec, on remarquait que l'approvisionnement en vivres était toujours bloqué dans les régions de l'Abitibi et du Lac-Saint-Jean.

« L'essentiel de l'approvisionnement serait assuré pour le week-end, mais la circulation des vivres ne peut pas être qualifiée de « normale », a déclaré Linda Nadon, directrice des relations publiques à l'ADA. Il y a encore des problèmes de blocage en Abitibi. Mais dans l'ensemble, on ne devrait pas vivre de pénurie majeure ce week-end, à moins que les consommateurs ne décident de stocker beaucoup de vivres en réserve. »

Le député de Lévis Jean Garon a pour sa part déclaré que le ministre des transports ne réglerait jamais le conflit en se comportant comme un « ministre de l'escouade anti-émeute ». Il a ajouté que les problèmes de compétition déloyale vécus dans l'industrie du transport étaient réels, et que les lois et règlements relatifs à cette industrie n'avaient jamais été appliqués après la déréglementation fédérale.

1000\$
EN BONS D'ACHAT



À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSÉE

À l'achat de n'importe quel modèle de piscine creusée, obtenez un livret de bons d'achat d'une valeur totale de 1000\$ échangeables chez Trévi.

Obtenez 500\$ en bons d'achat à l'achat de certains modèles de piscine hors-terre!

QUANTITÉS LIMITÉES
CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI.

PLUS
POUR VOTRE
ARGENT



NE PAYEZ RIEN AVANT
LE 12 SEPTEMBRE 1990!

Achetez un ensemble de jardin chez Trévi et ne payez rien avant le 12 septembre 1990.

AUCUN DÉPÔT,
AUCUN PAIEMENT,
AUCUN INTÉRÊT!

Pour ce faire, il suffit de vous procurer la carte atout Trévi et de répondre aux conditions de crédit. Tous les détails en magasin. Achat minimum de 500\$.

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT!

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 17h

850, boul. Pierre-Bertrand
Ville Vanier, 682-9628

TREVI, la carte atout.
Informez-vous des programmes de mise de côté et de crédit instaurés Trévi.

PLUS
POUR VOTRE
ARGENT

CHLORE
HI-CHLON 94⁹⁹\$
Baril de 40 kg

CHLORE HTH 129⁹⁹\$
Baril de 40 kg
BONI Matelas flottant gratuit! (valeur de 30\$)

FILTRE ET POMPE turbo 1H-P 399⁹⁹\$
l'ensemble à partir de

TOILE SOLAIRE 39⁹⁹\$
Hors-terre: 18 pi 54⁹⁹\$
20 pi 79⁹⁹\$
Creusée: 14 x 28 79⁹⁹\$
16 x 30 94⁹⁹\$

CHLORE STABILISÉ 54⁹⁹\$
35 rondelles (7 kg)
40 bâtonnets 49⁹⁹\$
BONI Traitement de choc Oxy-Stop

ALGICIDE 12% 2 POUR 1

LA GARANTIE TRÉVI

- Produits Trévi à 100 %
- Pas de sous-traitance, pas de multiples intervenants
- Détenteur d'une licence d'entrepreneur général, émise par le gouvernement du Québec
- Les exclusivités développées par Trévi
- système autonettoyant
- système autochauffant
- système interlock
- Conseiller en aménagement à domicile sans frais supplémentaires pour les piscines creusées

OUVERT LE DIMANCHE



L'EXPERIENCE PAR EXCELLENCE

TRÉVI

Débarquement de Dieppe Les Normands veulent célébrer avec éclat le cinquantième

Les Normands lancent un appel à leurs cousins du Québec afin de fêter avec éclat le cinquantième du débarquement canadien à Dieppe, en août 1992.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

« Notre appel ne s'adresse pas seulement aux anciens combattants qui ont participé au débarquement de Dieppe, le 19 août 1942, mais à tous les groupes et organismes désireux de participer à des échanges culturels », a dit au SOLEIL, hier, le professeur Yves P. Boulongne.

Membre de l'Association du cinquantième du débarquement, M. Boulongne souligne que la région possède un excellent orchestre de chambre, dirigé par Jean-Pierre Berlingen. « Un orchestre québécois pourrait participer aux fêtes du cinquantième et, en retour, l'Orchestre de Normandie pourrait se faire entendre au Québec », dit le porte-parole normand. Il ne s'agit là que d'un exemple d'échanges possibles. Le comité d'organisation des fêtes pense également à des troupes de théâtre, des chorales...

La ne s'arrêtent pas les projets. M. Boulongne évoque la possibilité que des écoliers s'écrivent ou se visitent des deux côtés de l'Atlantique, que les professeurs d'histoire s'attendent à ce chapitre douloureux de la Première guerre mondiale, que les descendants des Français venus de la Haute-Normandie (Dieppe, Le Havre, Rouen, Fécamp, Étréat, Sainte-

Marguerite-sur-Mer, Longueil, Pourville-sur-Mer, Berneval, Saint-Aubin-sur-Mer, Québerville-sur-Mer et Varengeville-sur-Mer) se regroupent et entrent en contact avec des familles de la-bas. Bref, la porte est grande ouverte. Le seul problème: trouver des commanditaires.

Le professeur en sciences de l'éducation, qui vient de participer au colloque international sur le sport à titre de spécialiste de l'olympisme et de Pierre de Coubertin, à Québec, a précisé au SOLEIL que l'association s'apprête à ouvrir un Musée du débarquement du 19 août 1942. Elle espère que les détenteurs de journaux ou autres documents d'époque pourront en faire don au musée.

Un attachement très grand

« Les Québécois doivent savoir que les Normands leur sont très attachés. Notre histoire est liée depuis plusieurs siècles. Beaucoup d'ancêtres québécois sont venus de Normandie. Champlain est originaire de Brouage. Ce sont les Soeurs de Dieppe qui ont fondé l'Hôtel-Dieu de Québec. Or, en plus de toutes ces attaches, les Canadiens français ont versé leur sang sur les côtes de Normandie. Le souvenir de ce geste demeure encore très vivant dans la population. Même les jeunes générations partagent cette reconnaissance », soutient M. Boulongne.



Le professeur Yves P. Boulongne, porte-parole de l'Association du cinquantième du débarquement du 19 août 1942, à Dieppe (Normandie).

On sait que, dans la stratégie mise au point par les Alliés afin de faire diversion dans la région de Dieppe, les Canadiens ont servi de chair à canon. L'initiative, qui consistait à débarquer en blindés (sur des berges de galets où ces derniers se sont enlisés) et à escalader des falaises crayeuses de 70 mètres, était vouée à l'échec...

Le président de l'Association du cinquantième du débarquement du 19 août 1942, M. Alain Buriot, de la mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer, viendra au Québec très prochainement pour faire avancer le dossier des fêtes, qui devraient durer une semaine. Ceux qui veulent communiquer avec les organisateurs du 50e anniversaire peuvent écrire à cette mairie, dont le code postal est le suivant: 76.119, France.

Dictionnaire biographique du Canada Le douzième volume est un régal pour les amateurs d'histoire

Événement attendu autant par les amateurs que par les spécialistes, le XIIe volume du Dictionnaire biographique du Canada vient de paraître aux Presses de l'université Laval.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Ce tome, le plus volumineux de la série avec ses 1403 pages, couvre la période cruciale pour l'histoire du Canada des années 1891 à 1900.

Il éclaire, notamment, de façon singulière le débat constitutionnel qui déchire le Canada actuellement. En effet, c'est le moment où apparaissent les grands partis politiques nationaux et que, une fois la Confédération réalisée, se met en place tout l'appareil gouvernemental, tant fédéral que provincial.

Pour réaliser le présent volume, le DBC a fait appel à 450 collaborateurs venant du Canada et du Québec mais aussi d'Europe et des États-Unis. On y trouve 597 biographies dont la longueur varie de 600 à plus de 10 000 mots.

Soulignons que la publication du premier volume du dictionnaire biographique canadien date de 1966. Le DBC prétend se ranger parmi les grands dictionnaires biographiques nationaux.

En incluant le tome XII, ce sont 6520 biographies de personnages dont la date de décès ou la dernière date d'activité se situe entre les années 1000 et 1900 que le lecteur peut consulter.

Le projet d'un dictionnaire biographique canadien fut lancé en 1959 à l'Université de Toronto. L'université Laval s'y associant deux ans plus tard.

Pour Frances G. Halpenny, l'éditeur, ce dictionnaire représente « la plus grande entreprise de recherche bilingue au pays ».

Pour sa part, l'historien Jean Hamelin, directeur général adjoint du DBC, qualifie l'oeuvre de « plus gros projet touchant les sciences humaines » au Canada.

M. Hamelin voit son dictionnaire comme « la fenêtre du Canada dans le monde » et « le miroir de tous les Canadiens ».

Outre les hommes politiques qui y occupent une place importante, le dictionnaire biographique touche tous les secteurs de la vie canadienne à travers ses auteurs et ses témoins les plus marquants.

Du constructeur de pont Job Abbott (premier nom du XIIe volume) à Joseph-Marie Young, apôtre des sourds-muets de Montréal, (dernier article) en passant par le prédicateur excommunié Chiquet, le photographe Notman, le musicien Calixa Lavallée et jusqu'à la tenancière de tripots Fanny Bandixen, des personnages flamboyants ou plus modestes, mais tous essentiels à la compréhension de l'histoire canadienne, sont présentés sans complaisance.

Les responsables tant anglophones que francophones du dictionnaire disent avoir voulu que le volume se lise avec autant de plaisir que de profit.

Les collaborateurs ont été priés de traiter leur sujet de façon personnelle et originale, et d'éviter l'hagiographie autant que le jargon scientifique. Il en résulte une diversité d'opinions et de styles qui constitue un autre attrait de l'ouvrage.

Le Dictionnaire biographique du Canada compte publier quatre autres volumes, le dernier devant paraître en l'an 2003.

Le DGB se vend 75 \$ l'exemplaire aux Presses de l'université Laval.

NOMINATION



Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique

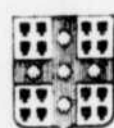
Le président de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique, Me Denis Racine, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Gaetan Sirois au poste de directeur général de cette institution.

Depuis 1973, Monsieur Sirois a occupé plusieurs fonctions de direction au sein du Mouvement Desjardins. Entre autres, il a agi à titre de directeur général de la Caisse populaire Notre-Dame de Québec de 1979 jusqu'à tout récemment. Il est actuellement le président du regroupement des Caisses populaires de la Haute-Ville de Québec.

L'expérience variée de Monsieur Sirois favorisera grandement les objectifs de croissance et d'implication que nourrit la Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique.

Siège social
1165, avenue Bourlamaque
QUÉBEC, (Québec)
G1R 2V9

Centre de services
1101, rue Scott
QUÉBEC, (Québec)
Tél.: 514-9204



LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC



AXEL VAN DE WALLE



GUILLAUME CLICHE



LOUISE BOUTIN

Le Petit Séminaire est heureux de souligner le succès de deux étudiants et d'une étudiante au Concours de physique préuniversitaire de l'Association canadienne des physiciens. Félicitations à Axel Van de Walle qui a mérité le 1er prix, à Guillaume Cliche qui a obtenu la 4e place et à Louise Boutin qui s'est classée 2e parmi les participantes. Les trois sont inscrits au Baccalauréat international.

SEARS

3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE "OR"

PRIX DU MEILLEUR COMMERCE 1990 * LE CHOIX DES CONSOMMATEURS

SPECIAL PRINTEMPS



NETTOYAGE DE TAPIS

69⁹⁵/2 pièces

MAXIMUM 300 PIEDS CARRÉS

NETTOYAGE DE MEUBLES

28\$

chaque place

527-8993

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!

- PERSONNEL EXPERIMENTÉ
- ÉQUIPEMENT EXCLUSIF BREVETÉ

SALON ET SALLE À MANGER À AIRE OUVERTE: 2 PIÈCES. SALLE FAMILIALE, SOUS-SOL DE PLUS DE 200 pi²; 25¢/pi². TRAVAIL MINIMUM 69,95\$. OFFRE VALIDE POUR CLIENTS RÉSIDENTIELS SEULEMENT. FRAIS DE DÉPLACEMENT S'IL Y A LIEU. MEUBLES EN CUIR, COTON HAÏTIEN, BROCAT, LIN: PRIX SUR DEMANDE.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN 1990

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

7445\$* EXCEL 1990 NEUVE



* DÉTAIL 8 195\$
RABAIS 750\$
7 445\$

VOUS POUVEZ CHOISIR
RABAIS
OU TAUX D'INTÉRÊT
RÉDUIT

* transport et
préparation en sus

STE-FOY
CD
HYUNDAI

2650, Dalton, parc Colbert
Sainte-Foy
654-9292

SONY®



MEILLEUR
PRIX CERTIFIÉ

SPP-S10

Téléphone sans fil SPORTS

Recevez vos appels même dans la piscine.

- Modèle étanche convenant parfaitement à l'utilisation extérieure (base non étanche)
- Interphone entre la base et le combiné
- Bloc d'alimentation NiCad rechargeable/remplaçable
- Système à canaux multiples (à sélectionner)
- Antenne hélicoïdale de gain élevé: rendement comparable à celui des antennes beaucoup plus longues

Nos politiques d'achat, la compétence de nos conseillers et le choix sélect des appareils offerts sont garants du meilleur achat possible dans la région. Nous vous certifions donc le meilleur prix dans la région de Québec au moment de votre achat.

RENCONTREZ DE VRAIS PROFESSIONNELS!

sélectronique

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
658-4535

Une centaine d'élèves subiront des tests en juin

Contamination à l'arsenic dans une école de Duparquet

Une centaine d'enfants d'une école primaire de Duparquet, en Abitibi, subiront des tests à compter du début de juin pour déterminer s'ils ont été contaminés par l'arsenic entreposé sur le terrain d'une mine désaffectée, a indiqué jeudi le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Québec veut ainsi s'assurer qu'il ne perdra pas « sa situation compétitive » en matière d'attrait de grandes industries en appliquant des règlements ou une surveillance plus sévère que l'Ontario. Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis a rencontré son homologue ontarien il y a un mois.

Les fonctionnaires du Bureau

d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et de la Commission d'évaluation environnementale ontarienne et ceux des deux ministères « travaillent à arrimer nos évaluations environnementales », a indiqué hier le ministre Paradis. Ce dernier n'a pas fixé d'échéancier à cet arrimage des politiques de réglementation environnementale.

Le ministre était interrogé sur les informations publiées dans LE SOLEIL selon lesquelles 46 pro-

jets industriels majeurs — et qui risquent le plus de contaminer l'environnement — ne font l'objet d'aucune étude publique sur les impacts. Ces projets représentent des investissements de 13 milliards.

M. Paradis a indiqué que ses collègues du cabinet lui avaient fait clairement sentir qu'ils voulaient s'assurer que l'Ontario traiterait de la même façon les grands projets industriels afin d'empêcher que des promoteurs ne songent à investir dans la province voisine en raison de règlements environnementaux plus favorables.

Depuis plusieurs mois, les groupes environnementaux réclament la fin des « privilèges » ac-

cordés aux grosses industries en ne les assujettissant pas à l'article 2n du Règlement sur l'évaluation

et l'examen des impacts sur l'environnement. Des marinas par exemple sont soumises au proces-

sus d'évaluation publique alors que les quatre projets d'aluminium ne le sont pas.

Audiences publiques sur les grands projets industriels

Le Québec veut bien à condition que l'Ontario fasse de même

Québec ne risque guère de soumettre à des audiences publiques les grands projets industriels tant qu'il ne sera pas parvenu à s'entendre avec l'Ontario pour s'assurer que la province voisine agit de la même façon.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Québec devra d'ailleurs investir quelque 800 000 \$ pour clôturer le lieu en question, enlever les quelque 1500 barils d'arsenic entreposés à cet endroit et effectuer une caractérisation des sols contaminés de l'ancienne mine Beautie, propriété de Mines d'Or Eldorado. Déjà les vérifications effectuées par le ministère de l'Environnement indiquent que le sol et l'eau ont été contaminés « de

façon sérieuse », reconnaissant jeudi le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis.

C'est le DSC d'Abitibi-Témiscamingue qui a sonné l'alerte la semaine dernière et demandé la permission d'effectuer une étude auprès des enfants de zéro à neuf ans qui fréquentent l'école située à proximité (350 mètres) de la mine désaffectée. Un terrain de jeu avoisine également ce parc de produits toxiques. Les analyses qui seront menées auprès des enfants de zéro à neuf ans et d'anciens travailleurs de la mine per-

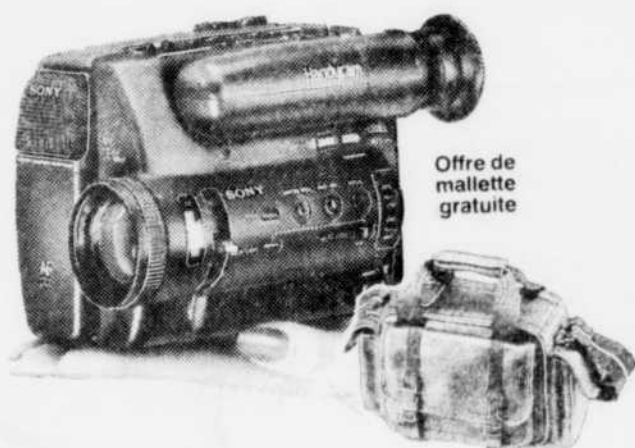
mettront de vérifier le taux d'arsenic dans les cheveux et les urines.

Une intoxication à l'arsenic peut entraîner des douleurs intestinales, vomissements, diarrhées, maux de tête, vertige, irritation des voies respiratoires. Une exposition à long terme à cette substance toxique peut causer des troubles sérieux au système digestif, au foie et au cœur. Toute intoxication à l'arsenic doit être déclarée par le médecin qui la constate.

Mines d'Or Eldorado a déjà été condamnée à une amende de 107 000 \$ pour avoir causé des émissions de trioxyde d'arsenic. Elle en a appelé de cette sentence et la cause n'est pas encore réglée.

SONY

MEILLEUR PRIX CERTIFIÉ



Offre de mallette gratuite

HANDYCAM VIDEO 8 CCD-TR5

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

- 790 grammes, la plus petite et la plus complète au monde
- Objectif zoom à rapport 6:1 avec macro
- Obturateur à vitesse 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000, 1/4000
- Superposition numérique à déroulement
- Éclairage minimal 4 lux

Nos politiques d'achat, la compétence de nos conseillers et le choix sélect des appareils offerts, sont garants du meilleur achat possible dans la région. Nous vous certifions donc le meilleur prix dans la région de Québec au moment de votre achat.

RENCONTREZ DE VRAIS PROFESSIONNELS!

sélectronic

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
658-4535

UQAR
CRÉATRICE D'AVENIR

sur la Rive-Sud de Québec

L'Université du Québec à Rimouski a permis à plus de 1000 étudiantes et étudiants de suivre des cours au Centre d'enseignement de Lévis-Lauzon en 1989-1990.

Pour la session **Automne 1990**, l'Université du Québec à Rimouski annonce la formation de nouveaux groupes d'étudiants à Lévis-Lauzon dans les programmes suivants:

- le certificat en administration (de jour et de soir)
- le certificat en animation des petits groupes
- le certificat en nursing communautaire (de jour ou de soir)

Parmi les programmes déjà décentralisés à Lévis-Lauzon et pour lesquels il est possible d'inscrire de nouveaux étudiants, mentionnons:

- le baccalauréat en administration
- le baccalauréat en sciences infirmières
- le certificat en gestion des ressources humaines
- le certificat en gestion informatisée
- le certificat en sciences de l'éducation

La majorité de nos cours sont dispensés en soirée dans des locaux spécialement aménagés à Place Tanguay à Lévis-Lauzon. Plusieurs cours en administration sont également offerts selon un horaire de jour. Il devient alors possible de vous aménager un horaire vous permettant de compléter le certificat en administration en une année.

De plus, les personnes désireuses d'utiliser la formule des cours médiatisés (enseignement à distance) peuvent s'inscrire au cours suivant: **Psychogénèse de l'enfant**.

Pour plus de renseignements sur les programmes et les cours offerts à Lévis-Lauzon ou sur votre admissibilité au programme de votre choix, communiquez le plus tôt possible avec le personnel du:

Bureau régional de l'UQAR
Place Tanguay
5510, boulevard de la Rive-Sud
Lévis-Lauzon (Québec)
G6V 6W8

Téléphone: 833-8800

Université du Québec à Rimouski

AVIS À LA CLIENTÈLE des pharmacies



Lippens

Tous les dossiers/patients de la pharmacie Lippens des Galeries de la Capitale ont été transférés à la succursale des Galeries de Charlesbourg, au 4266, 1re Avenue. Numéro de téléphone: 623-1571.

La clientèle pourra bénéficier des mêmes services professionnels à Charlesbourg.

Pierre Lippens, pharmacien



UN PNEU, UN RABAIS, LA QUALITÉ FIRESTONE.

Pour ceux et celles qui exigent un excellent rapport qualité/prix.

GARANTIE POSE
HASARD DE ROUTE INCLUSE

15% DE RABAIS

FALCON A/S
Pneu toutes saisons
Bonne adhérence
Excellent rapport qualité/prix
Garantie de kilométrage limitée de 65.000 km
À compter de

52.66\$
Rég. 61.95 \$
P-155/80 R 13

* En vigueur jusqu'au 31 juin 1990 dans tous les centres C.T.R. participants

QUÉBEC
128, AV. ST-SACREMENT
681-0511

ANCIENNE-LORETTE
PNEUS BAZAR
1741, RTE DE L'AÉROPORT
872-6099

QUÉBEC
PNEUS BAZAR
70, 3e AVENUE
522-1130
VILLE VANIER
SUSPENSION ET FREINS
VANIER INC.
777, AVENUE GODIN
683-3651

CHARLESBOURG
8655, BOUL. HENRI-BOURASSA
627-0940

SAINT-ROMUALD
PNEUS RIVE-SUD
2090, 5e RUE
CENTRE INDUSTRIEL
839-4197

SAINTE-MARIE DE BEAUCE
AUTOMAX
640, BOUL. VACHON NORD
387-2944



L'ENVIRONNEMENT

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

1000 espèces sont menacées au Québec

Trés dur constat du Conseil de la conservation et de l'environnement (CCE), cette semaine : près de 1000 espèces d'animaux, d'insectes et de plantes seraient présentement menacées au Québec. En faisant part au ministre Pierre Paradis de sa stratégie de conservation de la faune et de la flore, le CCE ne passe pas non plus à côté de la coche, en ce qui concerne le loisir et le tourisme : 250 000 résidences de villégiature, 80 000 hors-bord, plus de 25 000 km de pistes pour motoneiges, 89 000 véhicules tout-terrain et moto-cross, 600 000 chasseurs et plus de 1 000 000 de pêcheurs. « Derrière ces statistiques se cachent à l'occasion des causes non négligeables de dégradation de l'environnement qu'il y a lieu de corriger. »

Une pluie d'insecticide

C'est toute une pluie d'insecticide qui s'abattra dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, cet été. Au total, 1,3 million de litres d'insecticide biologique seront pulvérisés pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le territoire couvert représente une superficie de 5310 km carrés.

Chaudière-Appalaches, un dépotoir ?

En recevant un Mérite environnemental régional pour une deuxième année consécutive, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (Giram) — un organisme composé de bénévoles de la rive sud de Québec — se demande si le territoire Chaudière-Appalaches pourra relever le défi du développement durable. Selon le président de Giram, Gaston Cadrin, plusieurs entreprises de cette région ne sont pas au-dessus de tout soupçon : le dépotoir de près de 2 000 000 de pneus de Saint-Gilles ; les dépotoirs de produits toxiques, connus ou clandestins, cachés au bout des champs et dans nos érablières ; des fonderies qui disposent de leurs résidus de façon inquiétante ; les industries agro-alimentaires dont les rejets dans les rivières sont loin d'être conformes ; les usines de placage et revêtement de surface Prévoist Car, Procycle, Industrie Roy, Montel et Inglis qui contaminent toxiquement plus d'un cours d'eau ; la raffinerie Ultramar, qui accroît la pollution du fleuve et les risques de marée noire en augmentant sa capacité de raffinage de 100 000 à 130 000 barils par jour ; les puits contaminés par le purin, les engrais chimiques et les pesticides ; les concentrations excessives de fèces porcines et avicoles du territoire (637 000 porcs et 600 000 poulets). « Pas surprenant que les rivières Beauvillage, Chaudière et Etchemin soient en si piteux état. Ici comme ailleurs, on a pris le virage du développement tout court, pas encore celui de l'environnement », a signifié M. Cadrin.

« C'est mon rêve »

Véronique Blais, 6e année, de l'école Harfang des Neiges, à Stoneham, a gagné la médaille d'or du concours d'art oratoire du club Optimiste des Cantons unis. Voici son texte intégral, qu'elle a lu avec beaucoup d'émotion :

« C'est mon rêve qu'il n'y ait plus de pollution. Celle-ci détruit toutes nos richesses naturelles. De plus, la pollution donne la mort à plusieurs poissons et animaux terrestres. J'aimerais tant voir cette ancienne planète qui était si bleue et qui maintenant est meurtrie par les effets nocifs de la pollution. En plus, elle peut causer de graves maladies au corps humain et peut même occasionner la mort. Avec toutes les usines, les moyens de transport, autrement dit tout ce qui entraîne la pollution nous amène vers un monde où un choix nous est demandé : veux-tu la vie ou la mort ? Il est évident que la majorité d'entre nous ferions le choix d'une vie saine. Malgré la tentative de sensibilisation à corriger cet environnement pollué, des gestes et des actions doivent continuer d'être posés afin d'arriver à l'objectif qui est de respecter cette nature nécessaire à notre survie. L'érable, qui est notre emblème national, subit des ravages fort importants dus aux pluies acides qui proviennent du non-respect des industries face à l'environnement. On retrouve aussi de pauvres baleines innocentes, mortes sur les rives des fleuves et océans envahis par la pollution. »

« C'est mon rêve de ne plus voir cette planète encastrée dans un bloc noir, durci par le temps. Bientôt, tous nos arbres mourront, notre air qui était si pur s'envolera vers un autre monde, là où peut-être lui fera-t-on attention ; donc, si on ne s'occupe pas d'elle, c'est ce qui arrivera. »

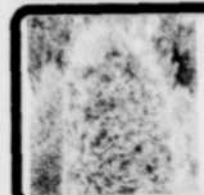
« C'est mon rêve de voir de beaux oiseaux multicolores voler dans le ciel bleu et nous dévoiler, à tour de rôle, leurs chants mélodieux qui envahiraient notre pensée. J'aimerais me promener au milieu de la ville sans traverser des nuages de pollution. J'aimerais dévorer de mes yeux une nature vivante et en santé, sans produit chimique qui lui enlève toute sa beauté et sa force de vie. Marcher sans avoir à affronter de murs sombres qui nous empêchent de voir la lumière qui éclaire cette atmosphère naturelle autour de soi. La pollution cause énormément de problèmes et de désastres, alors c'est pour cette raison que je rêve qu'il n'y en ait plus. Je souhaite qu'un jour, mon rêve devienne une réalité. »

Nouvelles brèves

Excellente initiative d'un groupe d'étudiants en géographie de l'université Laval, qui vient de publier un dépliant écologique intitulé *Nous n'avons qu'une Terre*. Le document, qui aborde différents aspects de la pollution, livre plusieurs alternatives sur nos habitudes de vie. Il est en vente, au prix de 1 \$, aux : Ami(e)s de la Terre, 500, rue Prévoist, Québec, G1R 5M5 (525-2744)... Les élèves et le personnel de l'école Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ont fait parvenir une pétition au ministre Pierre Paradis, dans laquelle ils se disent « dégoutés de la pollution »... C'est aujourd'hui, de 14 h à 16 h, que des milliers de bénévoles et d'employés de restaurants McDonald's du Québec se lancent à l'assaut des rues et des parcs, pour les nettoyer à l'occasion du « Grand ménage du printemps Ronald McDonald »... « L'environnement des enfants de demain » est le thème des mois de mai et juin au secteur des enfants de la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec...

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique du mardi au vendredi, aux numéros 647-3394 ou 1-800-463-1892. L'adresse postale est : Chronique L'environnement, LE SOLEIL, 390, rue Saint-Vallier Est, Québec, Qc G1K 7J6.

SUPER SPÉCIAUX

	Paniers fleuris jumbo 10" reg.: 24,95 \$ Spécial 16,88 \$		Cèdre globe 18 pouces reg.: 28,95 \$ Spécial 18,88 \$		Chèvrefeuille à haie 18 pouces reg.: 3,49 \$ Spécial 2,44 \$		Arbex pelouse 10-6-4, 25 kg reg.: 17,95 \$ Spécial 10,88 \$
	Chrysanthème pot 3 1/2" reg.: 3,95 \$ Spécial 1,88 \$		Cèdre pyramidal 3 pieds reg.: 34,95 \$ Spécial 24,88 \$		Fumier de mouton sac 30 litres reg.: 4,95 \$ Spécial 3,98 \$		Terreau Arbex 30 litres reg.: 2,95 \$ Spécial 1,88 \$
	Fleurs annuelles bte 12-15 plants reg.: 3,95 \$ Spécial 3,44 \$		Spirée Anthony 24 pouces reg.: 13,95 \$ Spécial 8,88 \$		Vigoro potager 5-10-10, 9 kg reg.: 11,95 \$ Spécial 9,88 \$		Mousse de tourbe 4 pi cu reg.: 9,95 \$ Spécial 7,88 \$

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION

Vous achetez directement du producteur. Pourquoi payer plus cher ailleurs?



planivert inc.
(voisin des halles de la Rive-Sud)
4760, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
833-3323



2 succursales
OUVERT soirs et dimanches



Service d'aménagement paysager
Estimation - plans - croquis

(face au camping Beaumont)
435, route du Fleuve (rte 132)
Beaumont (Québec)
837-1830



Mêlons-nous de nos affaires!

Grâce à la Marge de Crédit Royale.

La meilleure façon de progresser c'est encore de s'occuper de ses propres affaires.

Qu'il s'agisse de rénovations, de vacances ou de tout autre projet, la Marge de Crédit Royale vous donne une grande liberté. Vous possédez également une marge de manœuvre qui vous permet de réagir rapidement en cas de pépin.

Après consultation avec un représentant des services aux particuliers et suivant votre situation financière personnelle, nous établissons ensemble la Marge de Crédit Royale pour le montant maximum convenu et les taux préférentiels qui s'y appliquent.

Dès lors, votre Marge de Crédit Royale est à vos ordres ; c'est-à-dire que vous pouvez disposer d'un crédit sur-le-champ, sans avoir à passer à la banque pour re-solliciter un emprunt. Vous gardez donc le parfait contrôle de vos affaires.

Grâce à la grande flexibilité de ce service, vous pouvez prévoir vos propres versements selon vos propres besoins. De plus, vous pouvez profiter de l'assurance-vie Plan Protection Plus* exclusive à la Banque Royale.

Qui plus est, vous ne payez absolument rien tant que vous n'utilisez pas votre Marge de Crédit Royale.

La Marge de Crédit Royale, la façon la plus intelligente de mieux faire progresser ses propres affaires. Pour en savoir davantage, consultez un de nos représentants en composant sans frais : à Montréal 987-8000, à l'extérieur 1-800-363-3967.



BANQUE ROYALE

*Marque déposée de La Banque Royale du Canada

Les services bancaires les mieux pensés au pays.



Quand vous avez des obligations d'épargne du Québec et que vous savez que vous pouvez en faire ce que vous voulez, quand vous le voulez, c'est tout à fait normal de se sentir léger!

12%
LA PREMIÈRE ANNÉE

Un moyen d'épargne simple, flexible et avantageux

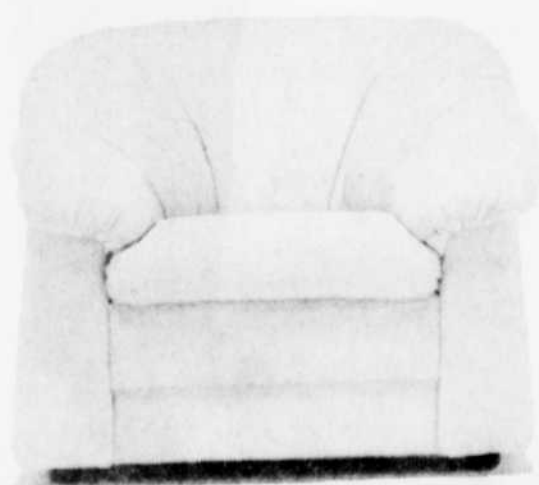
HÂTEZ-VOUS! LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC SONT EN VENTE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE DANS LES BANQUES, LES CAISSES DESJARDINS, LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET AUPRÈS DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ COMMUNICATION-QUÉBEC.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC



Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



LE MONDE

Vive opposition aux hausses de prix en URSS

Le premier ministre pourrait démissionner

MOSCOU (AP, Reuter) — Le premier ministre soviétique Nikolai Rjgov a laissé entendre hier qu'il démissionnera si le

Parlement rejette les réformes économiques radicales qu'il propose pour faire passer l'URSS dans une économie de marché.

Vitaly Masol a promis au parlement de Kiev que son gouvernement « s'opposerait fermement » à la réforme.

L'Ukraine est la deuxième plus grande république d'URSS.



Nikolai RIJKOV

Quelques votes de plus et Eltsine sera président de la Russie

MOSCOU (Reuter, AP) — Boris Eltsine est arrivé en tête lors de l'élection du président de la Fédération russe, la plus importante des républiques de l'URSS, mais il n'a pas recueilli la majorité absolue et un second tour devra être organisé, ont indiqué hier soir des sources parlementaires.

Les résultats fournis de même source, incomplets et officieux, font état de 497 voix pour Eltsine, un ancien allié de Mikhaïl Gorbatchev qui est devenu l'un de ses critiques les plus virulents. Son principal rival, le communiste orthodoxe Ivan Poloskov, a recueilli pour sa part 473 voix. On a compté 34 abstentions.

Aucun n'a donc recueilli la majorité absolue de 531 voix et un deuxième tour de scrutin devra être organisé.

Alexandre Vlasov, le candidat soutenu par le président Gorbatchev, s'est retiré quelques heures seulement avant l'élection. L'actuel premier ministre de la fédération faisait pourtant figure de grand favori.

Grande popularité

Eltsine bénéficie d'une grande popularité en Russie et, s'il était élu président de cette république, pourrait devenir un critique très encombrant pour Gorbatchev.

Gorbatchev avait lancé cette semaine une attaque en règle contre son ancien protégé en dénonçant son projet de décentralisation des pouvoirs au profit de la Fédération russe. Il l'avait également accusé d'avoir abandonné les principes du socialisme.

Dans un appel dramatique sur les ondes de la télévision nationale, Rjgov a demandé aux consommateurs de ne pas céder à la panique et de cesser de prendre d'assaut les magasins et les supermarchés, à la suite de l'annonce d'importantes hausses de prix dans le cadre de ces réformes.

Dans son intervention télévisée, Rjgov a demandé aux parlementaires d'approuver rapidement son programme de réformes.

Toutefois, plusieurs députés de l'opposition au Parlement ont annoncé hier qu'ils avaient l'intention de présenter un motion de non-confiance visant à obtenir la chute du gouvernement de Rjgov.

Le programme du premier ministre, dévoilé jeudi, propose notamment de tripler le prix du pain (une miche coûte actuellement 38 cents) et d'autres produits alimentaires de base, le premier juillet, et d'augmenter les prix de la plupart des biens de consommation le premier janvier.

Le programme propose aussi de passer graduellement d'ici cinq ans à une économie de marché, d'augmenter les taxes, de vendre des biens de l'Etat et de décentraliser les contrôles industriels.

L'annonce des détails du programme a entraîné une ruée de consommateurs dans les magasins et les supermarchés dont les étagères ont été rapidement vidées.

Dans le même temps, les mineurs du plus grand bassin houillier du pays ont menacé de faire grève contre le projet du premier ministre.

Les mineurs du Donetsk devraient tenir un congrès national pour décider de l'organisation ou non d'une grève dans tout le pays, a déclaré l'un de leurs représentants, cité par le mouvement nationaliste ukrainien Rukh.

Le premier ministre ukrainien

Priorité aux garanties sociales, dit Gorbatchev

MOSCOU (d'après AFP) — Les garanties sociales qui accompagneront le passage à l'économie de marché en Union soviétique doivent être discutées en priorité, a souligné hier soir le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

« Il ne s'agit pas de passer ou de ne pas passer à l'économie de marché, mais de comment y passer de la façon la moins douloureuse », a ajouté Gorbatchev au cours de la conférence de presse commune qu'il a tenue à Moscou avec le président français François Mitterrand.

Le numéro un soviétique n'a pas répondu avec précision à la question de l'organisation prochaine en URSS d'un référendum sur le passage à l'économie de marché. Cette consultation a été annoncée ces jours derniers par ses collaborateurs, qui viennent de présenter le projet de réforme économique radicale actuellement débattu au Parlement.

Dynamite sociale

Par ailleurs, le président du Conseil central des syndicats soviétiques Guennadi Ianaev a dé-

claré qu'il craignait que le passage à l'économie de marché ne provoque une « explosion sociale » en URSS s'il ne s'accompagne pas de garanties pour les travailleurs.

« Il y a beaucoup de chômeurs chez les jeunes, c'est de la dynamite sociale », a notamment expliqué Ianaev au cours d'un entretien avec des journalistes.

Ianaev évalue actuellement à deux millions le nombre des chômeurs (dont un million dans l'industrie), répartis surtout en Asie centrale et au Caucase et, selon lui, ce chiffre devrait se retrouver multiplié par trois ou quatre avec l'introduction du marché. De plus, il y a actuellement, selon lui, près de 40 millions de Soviétiques proches du seuil de pauvreté, nombre qui pourrait doubler à brève échéance si « demain ils ne sont pas défendus dans les conditions du marché ».

Mme Prunskiene rejette la dernière offre de Moscou

BERLIN-OUEST (AFP, AP) — La première ministre lituanienne Kazimiera Prunskiene a rejeté hier à Berlin-Ouest la dernière proposition de Mikhaïl Gorbatchev pour résoudre la crise lituanienne, estimant que « de telles propositions ne peuvent être faites que d'un commun accord des deux parties ».

En recevant quatre députés lituaniens, jeudi au Kremlin, le président soviétique avait déclaré que la république balte pourrait accéder à l'indépendance d'ici deux

ans, si elle acceptait de retirer pour le moment sa déclaration de souveraineté.

« Nous nous en tenons à la déclaration d'indépendance » adoptée il y a deux mois par le Parlement lituanien, a déclaré Mme Prunskiene lors d'une visite de l'assemblée catholique allemande, qui réunit depuis mercredi et jusqu'à demain à Berlin quelque 126 000 participants.

« Pour revenir (sur la déclaration), il faudrait un référendum populaire, mais le peuple nous a déjà donné un mandat », a ajouté Mme Prunskiene. « Nous ne pouvons pas réadhérer à l'Union soviétique ».

« Je pense que nous avons besoin de moins de temps » que le délai de deux à trois ans offert jeudi par M. Gorbatchev à la Lituanie pour accéder à l'indépendance, a-t-elle ajouté.

Interrogée sur la menace évoquée par Gorbatchev d'instaurer une administration présidentielle en Lituanie si Vilnius ne respectait pas les lois soviétiques, Mme Prunskiene a répondu: « Ça n'a aucun avenir. »

Décret refusé par la Lettonie

D'autre part, les dirigeants parlementaires lettons ont rejeté hier le décret du président Gorbatchev qui annulait la déclaration d'indépendance de la république. Le présidium du Conseil suprême letton a envoyé un télégramme de remontrances au président soviétique lui rappelant que la Constitution soviétique ne lui accorde pas les pouvoirs d'annuler les décisions du Conseil suprême. « Le décret n'a pas force de loi dans la république », déclare sans ambages le télégramme.

Appel de Mitterrand

Par ailleurs, le président français François Mitterrand a appelé Lituaniens et Soviétiques au dialogue, mais a refusé de se poser en « arbitre » dans ce conflit, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le président Gorbatchev à Moscou.

« Je dis discutez, je ne prétends pas être l'arbitre dans une affaire qui a pour acteurs l'URSS en général et la Lituanie en particulier », a déclaré Mitterrand qui effectue une courte visite de travail à Moscou. « On ne peut pas imaginer un conflit violent entre ce pays la Lituanie et ce vaste État l'Union soviétique », a-t-il poursuivi.

4 JOURS SEULEMENT

OFFRE SPÉCIALE PRINTANIÈRE

Se termine le 31 mai 1990

MICRA 1990 Remise de 600\$ incluse Utilisation 60 mois / 120 000 km PRIX À PARTIR DE 159\$ par mois TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE INCLUS 2 000\$ de comptant ou échange de même valeur	SENTRA 1990 2 portes Remise de 700\$ incluse Utilisation 60 mois / 120 000 km PRIX À PARTIR DE 219\$ par mois TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE INCLUS 2 000\$ de comptant ou échange de même valeur
SENTRA XE SPORT 1990 5 vitesses Remise de 700\$ incluse Utilisation 60 mois / 120 000 km PRIX À PARTIR DE 289\$ par mois TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE INCLUS 2 000\$ de comptant ou échange de même valeur	PULSAR NX 1990 Remise de 1 000\$ incluse Utilisation 60 mois / 120 000 km PRIX À PARTIR DE 329\$ par mois TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE INCLUS 2 000\$ de comptant ou échange de même valeur
PATHFINDER 1989 XE, automatique, 2 portes, ensemble sport, ensemble électrique, 4 000 km Courant: 25 519\$, 22 700\$ TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS	SPÉCIAL 240SX 1989 Unité 2836, 8 000 km, Courant: 20 124\$ Unité 2937, Neuf, Courant: 21 589\$ 17 800\$ 19 200\$

BESOIN URGENT DE VÉHICULES USAGÉS

À 5 MINUTES DE LA CHUTE MONTMORENCY

ROBERGE inc. NISSAN

6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien **822-1475**

1965 • 1990

Gorbatchev menace de maintenir les troupes soviétiques en RDA

MOSCOU (AP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a déclaré hier que l'URSS maintiendra ses troupes en Allemagne de l'Est et révisera ses politiques de limitation des armements en Europe si l'Allemagne réunifiée se joint à l'OTAN.

Les remarques du président soviétique, faites lors d'une conférence de presse donnée en compagnie du président français François Mitterrand, constituent l'avertissement le plus direct du Kremlin des mesures qu'envisage l'URSS pour contrer toute adhésion de l'Allemagne à l'alliance militaire occidentale.

Le président soviétique a rappelé hier que son pays souhaitait que l'Allemagne, après la réunification, adhère tant à l'OTAN qu'au Pacte de Varsovie.

Par ailleurs, Gorbatchev a indiqué que lors de son entretien avec Mitterrand, c'est sur l'Allemagne que les discus-

sions avaient buté. Gorbatchev a ainsi clairement demandé : « Que diriez-vous si l'Allemagne souveraine demandait à adhérer au pacte de Varsovie ? Mon interlocuteur a été pris au dépourvu ? » C'est ainsi que le président soviétique a rapporté l'échange qu'il avait eu avec Mitterrand à ce sujet. « Beaucoup d'amateurs proposent des solutions rapides et faciles, alors qu'il faut faire des pas raisonnés et réfléchis », a ajouté le dirigeant soviétique.

Cette déclaration particulièrement ferme sur une divergence que l'on considèrerait comme pratiquement résolue à l'Ouest, laisse prévoir des discussions difficiles à Washington dans quelques jours, lors du sommet Bush-Gorbatchev.

Le sens des élections de demain en Colombie

Référendum sur la guerre à la drogue

BOGOTA (NYTNS, AFP) — Quant les Colombiens vont se rendre aux urnes demain pour choisir leur prochain président, leurs votes constitueront en quelque sorte un référendum sur la guerre entreprise il y a neuf mois contre les trafiquants de drogue.

Dans une campagne électorale marquée par l'assassinat de trois candidats à la présidence et une vague d'attentats à la bombe imputables au narcoterrorisme, une question a dominée toutes les autres : est-ce que le principal pays exportateur de cocaïne doit combattre ou tenter de coexister avec ce trafic illégal ?

« Nous pardons cette guerre », a admis, hier, l'un des trois principaux candidats à la présidence, Alvaro Gomez Hurtado.

Rappelant que les principaux consommateurs de drogue vivaient dans des pays où l'usage de la cocaïne est illégal, notamment les États-Unis, Gomez a déclaré que « la légalisation est le seul mécanisme au monde qui pourra résoudre le problème colombien ».

Offrant à l'électorat un tout autre choix, Cesar Gaviria, à qui les sondages accordent le plus d'in-

tention de vote, a promis de traduire devant les tribunaux les narcotrafiquants et de livrer un « combat sans concessions » aux terroristes de la drogue. Gaviria est âgé de 43 ans et a déjà occupé le poste de ministre de l'Économie.

Un adjoint au président sortant Virgilio Barco Vargas a d'ailleurs commenté : « La course à la présidence est devenue un choix à faire entre deux façons voir le problème de la drogue. »

En Colombie, une bonne façon de déterminer la volonté d'un candidat de lutter contre les trafiquants est de lui demander de se prononcer sur l'extradition aux États-Unis des Colombiens soupçonnés d'être impliqués dans le trafic de la drogue.

Gaviria est le seul des principaux candidats à se prononcer ouvertement en faveur de l'extradition des suspects aux États-Unis,

où le système judiciaire est moins susceptible d'être influencé par les menaces ou les pots-de-vin que ce n'est le cas en Colombie.

La prise de position de Gaviria a d'ailleurs soulevé l'ire des narcotrafiquants. Le directeur de sa campagne à Medellin, la deuxième ville en importance du pays, a été assassiné et les barons de la drogue ont menacé de faire sauter tous ses bureaux électoraux.

Nuit de terreur

Le couvre-feu a d'ailleurs été décrété hier soir à Medellin, après une nuit de terreur durant laquelle 29 personnes ont été tuées lors d'attentats.

Six civils sont morts sous les balles de mystérieux agresseurs dans le quartier de Manrique et cinq autres dans un bureau gouvernemental. Cinq autres cadavres de personnes baillonnées et menottes aux mains ont été retrouvés près de l'endroit où une auto piégée a explosé, tuant sept personnes et en blessant 30 au-

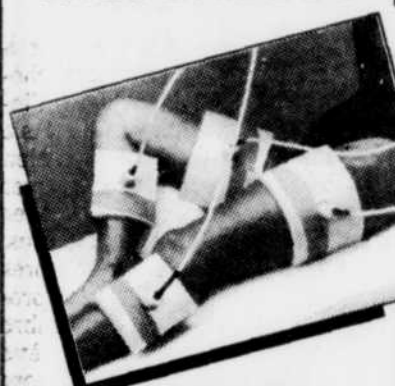
tres. Une policière a aussi été abattue au centre-ville, ce qui porte à 100 exactement le nombre de policiers assassinés à Medellin depuis le début de l'année.

Après les assassinats de trois candidats à la présidence, Luis Carlos Galan, libéral, le 18 août, Bernardo Jaramillo, Union Patriotique, le 22 mars, Carlos Pizarro, M-19, le 26 avril, et les centaines de morts qu'a laissés cette période électorale, le calme des Colombiens, à peine mitigé d'une certaine angoisse, surprend les observateurs étrangers.

Demain, 250 000 hommes des forces armées auront à assurer l'ordre et protéger les bureaux de vote contre d'éventuelles tentatives de sabotages.

Pour la première fois, les électeurs colombiens utiliseront un isoloir et déposeront dans les urnes un bulletin de vote, le « tarjeton », sur lequel ils auront à choisir d'une croix l'un des 12 candidats à la présidence.

AFFINEZ VOTRE TAILLE AVANT L'ÉTÉ AVEC L'AIDE DU KEMO 2001



Le Kemo 2001 draine, nourrit, raffermi et relaxe. Il procure bien-être et équilibre, élimine les toxines, raffermi et facilite la pénétration de tous les produits.

EFFICACE CONTRE LA CELLULITE



coiffure - esthétique - bronzage
3742, av. des Églises, Charny (QC) G6X 1X4
832-6194

OUVERT
TOUS LES SOIRS

VENTE DE FAILLITE — VENTE DE FAILLITE —

DERNIÈRE CHANCE

Faillite J. Edgard Déchêne

Ameublement de bureaux et accessoires - coffres-forts - caisse enregistreuse - extincteurs - balayeuse industrielle - supports à vêtements sur roues - chaises d'attente - présentoirs vitrés - machine à coudre la fourrure et articles de couture - lumières sur rail - humidificateur - boîtes de carton - sacs d'emballage - compresseurs pour chambre froide et air climatisé.

FERMETURE
le 2 juin 1990

Matières premières (de confection) - peaux de fourrure de toutes sortes - fonds de commerce - manteaux de fourrure - chapeaux de fourrure, de feutre et foulards - etc.

649-9634

— VENTE DE FAILLITE — VENTE DE FAILLITE —

Votre maison souffre-t-elle...



ESTIMATION
GRATUITE

- 30 ans d'expérience
- produits de renommée
- travail garanti
- aucun acompte

TOITURE, REVÊTEMENT, PORTES ET FENÊTRES, GOUTTIÈRES

647-2432

lun., vend.,
9 h à 17 h 30

845-3498

sam., dim.,
9 h à 16 h 30



LES CONSTRUCTIONS
BENOÎT DUMAIS

NYDEL

DES NAPPES
PLASTIFIÉES
FACILES À VIVRE

Pour vos repas de l'été, les nappes Nydel en coton plastifiées sont irrésistibles: lavables à la machine, elles résistent même aux plats chauds.

Voyez aussi notre collection de nappes pour les jours de fête.

Marie Côté

Mail nord, 2e étage, Place Laurier, Sainte-Foy — 658-6559

J A R D I N

Tutti
Frutti

DEMANDEZ LA CARTE
ELLE VOUS FERA BÉNÉFICIER
DE 90 JOURS POUR PAYER
SANS INTÉRÊT
Achat minimum: 150\$

CARIBIC.
16 positions.
Resine de synthèse
garantie 3 ans. Reg. 119\$

99\$



Ah! Le rythme TUTTI FRUTTI!



QUEBEC
Angle boul. Hamel/Henri-IV
(418) 871 22 21

LEVIS
4447, boul. de la Rive-Sud
(route Trans-Canada)
(418) 835 15 73

ICI HYDRO-QUÉBEC

Vous avez des questions sur votre facture ?
Vous déménagez ?

Jusqu'au 23 juin,
nous avons un nouvel horaire
pour notre service téléphonique :

en semaine, de 8 h 30 à 19 h
le samedi, de 9 h à 12 h

Le numéro de téléphone de votre bureau
du service à la Clientèle
figure sur votre facture d'électricité
et dans l'annuaire téléphonique.

Au plaisir de recevoir votre appel !



VIVEZ COMPTANT

avec

PAIEMENT DIRECT DESJARDINS

Plus de 600 marchands offrent le service **PAIEMENT DIRECT DESJARDINS** sur le territoire de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

Chez la plupart d'entre eux, vous pouvez non seulement payer vos achats comptant mais aussi **EFFECTUER UN RETRAIT D'ARGENT.**

Tout ce dont vous avez besoin, c'est la **CARTE MULTISERVICES DESJARDINS** et le même NIP qui vous donnent accès aux guichets automatiques Desjardins.



QUÉBEC MÉTRO

A L. MARQUIS (METRO), 963, MAINGUY, STE-FOY
ACCES ELECTRIQUES LAVOISIER ENR. (MARCHANDS UNIS), 1990, BOUL. CHAREST O., STE-FOY
ACCOMMODATION CHEZ PAT ENR., 407, AVENUE STE-BRIGITTE, STE-BRIGITTE
ACCOMMODATION DES EAUX FRAICHES (LAMDEQ), 1060, BOUL. DE LA COLLINE, LAC ST-CHARLES
ACCOMMODATION DU DOMAINE BEAULIEU INC., 1779, BOUL. RAYMOND, BEAUPORT
ACCOMMODATION LA CHAUMIERE 1988 (ENR.), 8985, DE L'AMAZONE, NEUFCHATEL
ACCOMMODATION P. DUBEAU, 2236, LARUE, BEAUPORT
ACCOMMODATION R.M. ENR., 2690, AVENUE ST-DAVID, BEAUPORT
ALIMENTATION A.D.R. (IGA), 885, AVENUE ROYALE, BEAUPORT
ALIMENTATION ANDRÉ THOMASSIN, 433, AVENUE STE-BRIGITTE, STE-BRIGITTE
ALIMENTATION GAUVIN & FRERES (AXEP), 1370, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
ALIMENTATION J.A. DROLET INC. (PROVIGO), 1670, NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE
ALIMENTATION JEAN-PIERRE CÔTÉ, 1350 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
ALIMENTATION JOS SIMARD (METRO), 1600, 4IEME AVENUE, QUEBEC
ALIMENTATION J.A.P. INC. (METRO), 5003, 4IEME AVENUE, CHARLESBOURG
ALIMENTATION M.B. INC. (IGA), 56, AVENUE RUEL, MONTMORENCY
ALIMENTATION N.D.L. ENR. (ESSO), 335, AVENUE NOTRE-DAME, CHARLESBOURG
ALIMENTATION RAYMOND INC. (IGA), 1580, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC
ALIMENTATION SERRO INC., 707, BOUL. CHAREST OUEST, QUEBEC
ALIM. MURIELLE BOURGET ENR. (PROVIGO), 284, ROYALE, ST-TITE-DES-CAPS
ALIM. ROLAND DUCLOS (METRO-RICHELIEU), 299, ROYALE, ST-TITE-DES-CAPS
ALIMENTEX INC., 1188, 1ERE AVENUE, QUEBEC
ANIMALERIE ST-JEAN ENR., 665, RUE ST-JEAN, QUEBEC
ANTIROUILLE A L'HUILE MÉTROPOLITAIN INC., 2655, BOUL. HAMEL, DUBERGER
ASS. COOP F.-X. GARNEAU, 1660, BOUL. DE L'ENTENTE, QUEBEC
ASS. COOP. ÉTUDIANTE DU CEGEP STE-FOY, 2410, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
ATELIER DU PNEU HOUDÉ INC., 1935, BOUL. HAMEL OUEST, QUEBEC
AUDIO BEAUDOIN TV INC., 945, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY
AUTOMOBILE LE GRAND TRIANON, 175, RUE MARAIS, VANIER
AUTOMOBILES ERES INC., 1470, AVENUE CHAUVÉAU, CHARLESBOURG
BAPTISTE TOUCHATOUT, 445 BOUL. PIERRE BERTRAND, VANIER
BARON & PÉPIN PHARMACIENS, 1574, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY
BEDARD SERRURIER STE-FOY INC., 2842, CHEMIN STE-FOY, SAINTE-FOY
BIJOUTERIE LUCIEN BOILY INC., 2700, LAURIER, STE-FOY
BIJOUTERIE LUCIEN BOILY INC., 550, BOUL. HAMEL, QUEBEC
BOITEAU LUMINAIRE INC., 1295, BOUL. CHAREST OUEST, QUEBEC
BOUCHERIE B.P. INC., 1479, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
BOUCHERIE ROLAIN INC., 1410, AMIRAL, VAL-BÉLAIR
BOUTIQUE MONSIEUR ENR., 999, DE BOURGOGNE, STE-FOY
BRUNELLE INC., 1420, DU HIBOU, STONEHAM
CANAC MARQUIS GRENIER, 1200, 80E AVENUE, CHARLESBOURG
CANAC MARQUIS GRENIER, 947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT
CANAC MARQUIS GRENIER, 25, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC
CENTRE DE BRICOLAGE CHEZ T. LE, 49, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC
CENTRE DE PLONGÉE DE LA CAPITALE L.T.E.E., 2800, JEAN-PERRIN, QUEBEC
CENTRE DE SERVICE DU LAC BEAUPORT (IRVING), 1015, BOUL. DU LAC, LAC BEAUPORT
CENTRE D'AUTO ROBERT BOIVIN INC., 880, MYRAND, STE-FOY
CENTRE FRANÇOIS CHARRON, 525, BOUL. HAMEL, QUEBEC
CHICAGO, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
CHS N. PAQUET L.T.E.E., 485, RUE FRANKLIN, QUEBEC
CLINIQUE OPT. DE QUEBEC, 735, MAIL ST-ROCH, QUEBEC
CLUB DE GOLF STONEHAM, 324, 1ERE AVENUE, STONEHAM

CONTRE PLAQUE MODERNE, 1177, BOUL. PIE X1 SUD, VAL-BÉLAIR
COOP DES CONSOMMATEURS DE TILLY (COOPRIX STE-FOY), 3355, DE LA PERADE, STE-FOY
COOP DES CONSOMMATEURS DE CHARLESBOURG (IGA BONIPRIX), 7010, BOUL. DU JARDIN, CHARLESBOURG
COOP DES CONSOMMATEURS DE CHARLESBOURG (IGA BONIPRIX), 7370, 3E AVENUE O., CHARLESBOURG
COOP DES CONSOMMATEURS DE LORETTE, 250, ST-LOUIS, LORETTEVILLE
COOP ÉTUDIANTE LAVAL, PAVILLON POLLACK, 0306, UNIVERSITÉ LAVAL
DELAGE ET SIMPSON INC. (ESSAIM), 3207, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
DEPANNEUR DES CANTONS INC., 592, 1ERE AVENUE, STONEHAM
DEPANNEUR DU VOISINAGE (ALIM. COUCHE-TARD), 545, 76E AVENUE EST, CHARLESBOURG
DEPANNEUR D.B. (PROXI), 135, LAMONTAGNE, QUEBEC
DEPANNEUR D.B. (PROXI), 2080, BOUL. TALBOT, CHARLESBOURG
DEPANNEUR D.B. (PROXI), 4770, STE-GENEVIÈVE, NEUFCHATEL
DEPANNEUR D. ST-LAURENT ENR. (ULTRAMAR), 200, BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT
DEPANNEUR FG ENR. (IRVING), 80, RACINE, LORETTEVILLE
DEPANNEUR JOCELYN PELLETIER (IRVING), 6105, BOUL. L'ORMIERE, LES SAULES
DEPANNEUR LEMIEUX ENR., 3392, AVENUE ROYALE, BEAUPORT
DEPANNEUR MONIQUE DODIER ENR., 486, JACQUES BEDARD, LAC ST-CHARLES
DEVELOPPEMENT GERARD ROUSSEAU (PROXI), 222, ST-PAUL, QUEBEC
ENTRE PEAU DU CUIR ENR., 1289, CHAREST OUEST, QUEBEC
ENTREPRISE YVRERO INC. (DEPANNEUR), 490, NOTRE-DAME, CHARLESBOURG
ENTREPRISE YVRERO INC. (DEPANNEUR), 951, CARTIER, QUEBEC
ENTREPRISES BOULIANNE (IGA), 612, 1ERE AVENUE, STONEHAM
ENTREPRISES GUY LABRECQUE (PROVI-SOIR), 2669, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
ENTREPRISES L.C. ARSENAULT, 1559 BOUL. TALBOT, STONEHAM
ÉPICERIE LE TOURNANT, 352, ROYALE, ST-FRANÇOIS, I.O.
ÉPICERIE P.H. RHEAUME INC., 1290, 1ERE AVENUE, LAC ST-CHARLES
FIRST LEADER, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
GAZ BAR GRAND LIGNE, 320, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
GESTION BOUCHARD & ST-PIERRE (UNIPRIX), 2120, PERE LELIEVRE, DUBERGER
GESTION LAMBERT ET BERUBE INC. (AMDEQ), 2020, ST-JEAN-BAPTISTE, ANCIENNE LORETTE
GESTION L. ET M. GIGUERE INC., 3315, RUE FRANCE-PRIME, STE-FOY
GINAUD ELECTRONIQUE INC. (STEREO PLUS), 945, DE L'ÉGLISE, STE-FOY
GROUPE ALIMENTATION LEVESQUE (PROVIGO), 10516, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ
JACQUES GIRARD AUTOMOBILE INC., 656, GRAHAM BELL, STE-FOY
JAUNE MOUTARDE, 56, RUE ST-PAUL, QUEBEC
JEAN-PAUL DORION INC. (METRO), 3245, 1ERE AVENUE, QUEBEC
JEAN-PIERRE FONTAINE INC., 1000, 3E AVENUE, QUEBEC
LA BLEUETIERE COUTURE, 1250, 80E RUE EST, CHARLESBOURG
LA PROCURE CHAUVÉAU, 201, RACINE, LORETTEVILLE
LAVE-AUTO A LA MAIN DU VALLON (1988), 2313, BOUL. VERSANT NORD, STE-FOY
LE HIRON ENR., 25, RUE HIRON, VILLAGE HIRON
LE VERGER NATUREL INC., 3908, BOUL. HAMEL, LES SAULES
LES DELI-VIANDES DU VILLAGE ENR., 4475, PROMENADE DES SOEURS, CAP-ROUGE
LES ENTREPRISES LABU INC. (PROVI-SOIR), 3500, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
LES ENTREPRISES POKAMO INC., 1799, RTE DE L'AÉROPORT, STE-FOY
LES SUPERMARCHES G.P. INC. (METRO), 2290 BOUL. BASTIEN, NEUFCHATEL
LES SUPERMARCHES G.P. INC. (METRO), 8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, QUEBEC
LES SUPERMARCHES G.P. INC. (METRO), 1875, NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE
LEVESQUE ET GUIMOND (RONA), 1241, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
LOCAROUTE INC., 6165, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE
LOCATION D'OUTILS MICHEL TREMBLAY INC., 1323, BOUL. PIE X1 NORD, VAL-BÉLAIR
LOUIS EUGENE RHEAUME INC. (PROVIGO), 1585, 10E AVENUE, LAC ST-CHARLES
MAGASIN LATULIPPE INC., 637, ST-VALLIER, QUEBEC
MARC TANGUAY (PROXI), 1700, JULES VERNE, ANCIENNE-LORETTE
MARCHÉ BON PASTEUR ENR., 70, GEORGES MUIR, CHARLESBOURG
MARCHÉ CENTRE-VILLE (METRO), 860, BOUL. CHAREST EST, QUEBEC
MARCHÉ DE LA CITE (PROVIGO), 12635, BOUL. HOCHÉLAGA, STE-FOY
MARCHÉ DIMO MARKET INC. (METRO-RICHELIEU), 480, BOUL. ROCHETTE, BEAUPORT
MARCHÉ GALERIES DUPLESSIS (METRO), 3291, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
MARCHÉ R. MYRAND INC. (PROVIGO), 2235, 1ERE AVENUE, QUEBEC
MARCHÉ ST-SACREMENT INC., 1483, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
MAXI-HERITAGE, 5500, BOUL. DES GRADINS, CHARLESBOURG
METRO COURVILLE, 1050, AVENUE LARUE, BEAUPORT
METRO ST-EMILE, 490, DES ERABLES, ST-EMILE
NOURRI-SOIR PJA INC., 144, AVENUE NOTRE-DAME, CHARLESBOURG
OPTION ELECTRONIC, 2635, HOCHÉLAGA, STE-FOY
PARFUMERIE DU FAUBOURG, 3646, CAMPANILE, STE-FOY
PHARMACIE JEAN COUTU, 10516, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ
PHARMACIE JEAN ET YVES BOISSINOT, 1317, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC
PHARMACIE J.C. ROBIDOUX, 2750, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
PHARMACIE MARTEL (MARCHANDS UNIS), 175, RACINE, LORETTEVILLE
PHARMECONOMIE LAURIER L.T.E.E., 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 210, CHAREST, QUEBEC
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 2784, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 303, PIERRE BERTRAND, VILLE VANIER
PIERRE MASSON ASSOCIÉS, 550, HAMEL, QUEBEC
PIERRE MASSON ET ASSOCIÉS, 330, SEIGNEURIALE, BEAUPORT
PLEIN ART QUEBEC INC., 29, NOTRE-DAME, 1ER ÉTAGE, PLACE ROYALE, QUEBEC
POLIPEU INC., 4065, BOUL. HAMEL, QUEBEC
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
PAVILLON ADRIEN POULIOT, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PAVILLON CHARLES DE KONINCK, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PAVILLON LOUIS-CASALTY, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PEPS, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
PROVIGO CAP-ROUGE, 1100, BOUL. CHAUDIERE, CAP-ROUGE
PROVIGO CHARLESBOURG, 1010, 80E RUE EST, CHARLESBOURG
PROVIGO DE LA CAPITALE, 5401, BOUL. DES GALERIES, QUEBEC
PROVIGO L'ORMIERE, 9550, DE L'ORMIERE, NEUFCHATEL
PROVIGO MYRAND, 815, AVENUE MYRAND, STE-FOY
PROVIGO NEILSON, 3190, BOUL. NEILSON, STE-FOY
PROVIGO PLAZA-LAVAL, 2750, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
PROVIGO QUATRE-BOURGEOIS, 3440, CHEMIN QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
PROVIGO SILLERY, 955, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, SILLERY
PROVIGO ST-LOUIS DE FRANCE, 2900, CHEMIN ST-LOUIS, STE-FOY
PROVIGO VILLENEUVE, 1096, BOUL. DES CHUTES, VILLENEUVE
QUINCAILLERIE CARRIER & FRERES, 1830, BOUL. PIE X1 NORD, VAL-BÉLAIR
QUINCAILLERIE JOS DION INC. (MARCHANDS UNIS), 3189, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
RADIO D'AUTO DE QUEBEC, 2000, SANSFACON, BEAUPORT
RADIO D'AUTO DE QUEBEC, 4885, BOUL. HAMEL, QUEBEC
RICHARD BLAIS PHARMACIEN (BRUNET), 3730, DU CAMPANILE, STE-FOY
ROSET INC. (METRO), 1368, AVENUE MAGUIRE, SILLERY
SALON DE BEAUTÉ LYNE RICHARD, 390, ST-CYRILLE OUEST, QUEBEC
SALON UNI-COUPÉ INC., 1350, PAVILLON POLLACK, CITE UNIVERSITAIRE, STE-FOY
SERVICE DE COVOITURAGE ALLO-STOP INC., 467, ST-JEAN, QUEBEC
SERV. REFRIGERATION CÔTÉ ENR., 550, BOUL. HAMEL, QUEBEC
SPORTS EXPERTS BEAUPORT, 1500, D'ESTIMAUVILLE, QUEBEC
STATION DE SERVICE JEAN ROBERGE, 4243, ST-FELIX, CAP-ROUGE
STEREO PLUS, 71, ST-CYRILLE OUEST, QUEBEC
STEREO QUAD, 750, COTE FRANKLIN, QUEBEC
SUPER CARNAVAL BEAUPORT, 3333, CLEMENCEAU, BEAUPORT
SUPER CARNAVAL NEUFCHATEL, 4605, BOUL. DE L'AUVERGNE, NEUFCHATEL
SUPERMARCHÉ AUCLAIR (METRO), 270, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
SUPERMARCHÉ A. GAGNON (METRO), 2828, CHAMPFLEURY, QUEBEC
SUPERMARCHÉ B.M. INC. (METRO), 977, CARTIER, QUEBEC
SUPERMARCHÉ BEAULIEU INC. (PROVIGO), 411, SEIGNEURIALE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ BOIVIN INC. (IGA), 3280, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
SUPERMARCHÉ M. BELL INC. (PROVIGO), 1065, BOUL. PIE X1 VAL-BÉLAIR
SUPERMARCHÉ R.L. BERNIER INC. (METRO), 771, ROYALE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ R.L. BERNIER INC. (METRO), 600, CAMBRONNE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ SIMARD ENR. (PROVIGO), 2415, EVANGELINE, BEAUPORT
SUPERMARCHÉ STE-ANNE ENR. 9749, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE DE BEAUPRÉ
S.M. SPORT INC., 113, BOUL. VALCARTIER, LORETTEVILLE
TABAGIE ACCOMMODATION BONI ENR., 302, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC
TABAGIE ACCOMMODATION MAGUIRE, 2012, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY
TERMINUS STE-FOY, 2700, BOUL. LAURIER, STE-FOY
VIDEO CLAIR ENR., 274, DE L'ÉGLISE, CHARLESBOURG
ZONE 5 PHOTO, 2625, HOCHÉLAGA, STE-FOY
ZONE 5 PHOTO, 999, DE BOURGOGNE, STE-FOY



La caisse populaire
Desjardins

En Bref

■ Impasse en Pologne

VARSOVIE (AP) - La grève des cheminots polonais s'est étendue hier à la ville portuaire de Gdansk et a paralysé tout le trafic ferroviaire destiné à la Baltique. Un porte-parole du gouvernement a annoncé que les négociations avec les grévistes se trouvaient dans une impasse. La grève des cheminots, qui exigent de substantielles hausses salariales, a commencé dimanche dernier et constitue un défi majeur pour le premier gouvernement non communiste de la Pologne et son programme économique visant à établir une économie de marché. Le premier ministre Tadeusz Mazowiecki a déclaré catégoriquement hier que les demandes salariales des grévistes ne seraient pas acceptées.

■ Français rapatriés du Gabon

PARIS (AFP) - Trois cent cinquante-deux Français rapatriés du Gabon sont arrivés aujourd'hui à une heure du matin à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle à bord d'un Boeing 747 d'Air France. Cent-soixante-neuf autres Français étaient arrivés en début de soirée hier au même aéroport à bord d'un DC-8 militaire. Plus de 500 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants ont ainsi été rapatriées en raison des troubles qui ont éclaté au Gabon à la suite de la mort suspecte d'un dirigeant de l'opposition.

■ Coupable de meurtre

JOHANNESBURG (Reuter.AFP) - La Cour suprême de Johannesburg a reconnu Jerry Richardson, principal garde du corps de Mme Winnie Mandela, coupable du meurtre d'un garçon, à l'issue d'un procès qui a terni la réputation du chef du Congrès national africain. Considéré comme le protégé de Mme Mandela, Richardson, 41 ans, a été trouvé coupable de l'assassinat de James « Stompie » Moeketsi Seipei et de l'enlèvement de trois autres jeunes garçons. La sentence sera prononcée ultérieurement.

Arafat réclame l'intervention de l'ONU dans les territoires occupés

GENÈVE (AP, AFP, CP) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat a demandé hier au Conseil de sécurité des Nations unies d'envoyer une force d'urgence dans les territoires occupés par les forces israéliennes pour protéger la population arabe qui fait face, selon lui, à une « guerre d'extermination ».

Prenant la parole à l'ouverture d'une session d'urgence du Conseil de sécurité, tenue à Genève parce que les États-Unis lui avaient déjà refusé un visa, le leader palestinien a réclame la fin de l'occupation de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, l'interdiction d'établir de nouvelles colonies juives dans ces territoires et l'imposition de sanctions contre Israël.

Arafat a ajouté que le soulèvement palestinien, qui a commencé en décembre 1987 dans les territoires, se poursuivra tant que les forces israéliennes y seront présentes.

Le chef de l'OLP a aussi réclame la nomination d'un envoyé permanent de l'ONU pour surveiller la situation dans la région, une enquête du Conseil de sécurité sur tous les « crimes » présumés commis par les Israéliens contre les Palestiniens et l'organisation d'une conférence internationale sur le problème du Moyen-Orient. Aucune décision n'est attendue

de cette réunion du Conseil de sécurité à Genève, qui doit prendre fin aujourd'hui pour se poursuivre probablement mardi à New York, a indiqué un porte-parole de l'ONU, François Giuliani.

Néanmoins, trois membres permanents du Conseil de sécurité, la France, l'Union soviétique et la Chine, se sont prononcés hier en faveur d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient.

La réunion d'urgence du Conseil de sécurité avait été réclamee par des pays arabes pour discuter de la situation en Cisjordanie et à Gaza à la suite du meurtre dimanche dernier près de Tel Aviv de sept ouvriers palestiniens par un Israélien.

Refus israélien

À Genève, Israël a rejeté totalement toutes les propositions faites par le chef de l'OLP. Le vice-ministre israélien des Affaires étrangères Benjamin Nathaniau a déclaré que leur objectif était de



Durant son discours, Yasser Arafat a brandi ces photos de deux enfants palestiniens de neuf ans, qui, selon lui, ont dû subir des amputations après avoir été blessés par les forces israéliennes d'occupation.

« remettre en cause l'existence d'observateurs ou de maintien de la paix dans les territoires ».

Sans se prononcer directement sur le discours d'Arafat, le secrétaire d'État américain James Baker a déclaré à Washington que les États-Unis s'opposaient à l'idée d'une « force permanente

De son côté, le ministre canadien des Affaires étrangères Joe Clark a déclaré qu'Ottawa était favorable à ce que l'ONU joue un rôle dans les territoires occupés par Israël depuis 23 ans.

À LIQUIDER

jusqu'à épuisement des stocks

- Interbloc: 1 \$ pi ca
- Blocs de remblais: 8 po 1,40 \$, 6 po 98 c, 4 po 60 c
- Blocs à marches: 2,36 \$
- Pierre de silice, granit, carrière

843-6065
843-5584

VOUS RÉNOVEZ?

ALLEZ-Y... SOYEZ EXIGEANTS!

VOUS PAYEZ... VOUS Y AVEZ DROIT!

Renovation Décor
Qué. Inc.

SAURA VOUS SATISFAIRE!

DES PRIX HONNÊTES DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

- Nouveaux revêtements ALCAN GARANTIS À VIE
- Nouvelles fenêtres GARANTIES jusqu'à 25 ans
- Portes d'acier, recouvrements, toitures, etc.

Une compagnie de confiance depuis 27 ans

Visitez notre **SALLE DE MONTRE** au 188, av. Lamontagne, Québec **522-2084**

MAISON DES SEMICONDUCTEURS

Voici la prochaine génération d'outil informatique

PORTATIF 2595\$

AT 286-12 MHz
avec disque dur 20 Meg et écran PLASMA

IMPRIMANTES

NX-1000 II **239\$**

NX-1000 COU **309\$**

PLAZA LAVAL
2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
659-7767

VILLE DE VAL-BÉLAIR

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVÉAU

APPEL D'OFFRES

ACHAT D'UN TRACTEUR-CHARGEUR RÉTRO-EXCAVATEUR PNEUMATIQUE

Des soumissions sont demandées par la Ville de Val-Bélair pour la fourniture d'un tracteur-chargeur rétro-excavateur pneumatique dont le poids opérationnel (sans contrepoids) devra être de (10 800 KG) 23 800 livres.

Ce tracteur-chargeur rétro-excavateur pneumatique devra être livré au garage municipal de la Ville de Val-Bélair au plus tard le 15 juin 1990, et être conforme aux spécifications du devis technique de cet appel d'offres.

Pour être valides, ces soumissions devront obligatoirement être présentées sur les formulaires appropriés fournis par la Ville, lesquels seront disponibles à compter du **lundi 28 mai 1990, 8 h 30, à l'Hôtel de Ville (Services techniques), 1105, avenue de l'Eglise Nord, Val-Bélair. Coût des documents: 25 \$ non remboursable.**

Les soumissions scellées et identifiées comme suit: "SOUMISSION POUR TRACTEUR-CHARGEUR RÉTRO-EXCAVATEUR PNEUMATIQUE" devront parvenir au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville, avant 15 heures, le 11 juin 1990. L'ouverture se fera à 15 h 05 le même jour.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé payable à l'ordre de la Ville de Val-Bélair, pour un montant de onze mille (11 000 \$) dollars.

La Ville de Val-Bélair ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Val-Bélair, le 26 mai 1990

La greffière de la Ville
Suzanne P.-Mathieu, O.M.A.

Méfiez-vous de ceux qui vous en mettent plein la vue.

Certains vous proposent la richesse instantanée. D'autres vous font miroiter une retraite de millionnaire. On se croirait presque à la loterie... A la Fiducie Desjardins, nous croyons que ce qui compte avant tout, c'est de bien comprendre vos projets d'avenir et d'être à l'écoute de vos besoins. C'est d'abord à votre avenir que nous pensons. Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou «trust», ne vous laissez pas jeter de la poudre aux yeux. Voyez plutôt un conseiller de la Fiducie Desjardins.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

- De 30 jours à 5 ans
- Prime de 0,125 % si vous êtes âgé de 60 ans ou plus
- Un simple coup de fil suffit!

12,75%
1 an
Intérêts payés annuellement.

Les taux peuvent varier sans préavis.

FONDS DE PLACEMENT

- Un choix de 6 fonds Desjardins
- Aucuns frais d'acquisition, de transfert, ou de retrait
- Encaissables en tout temps selon la cote hebdomadaire

Investissement systématique, à partir de 30 \$ par mois.

La meilleure façon d'accumuler des montants importants tout en s'assurant d'un coût d'achat avantageux.

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus seulement la ou l'autorité compétente a accordé son visa.

Les Obligations d'épargne du Québec sont en vente pour un temps limité. Hâtez-vous!

Fiducie Desjardins

La Fiducie Desjardins est une composante du Mouvement Desjardins.

- Charlesbourg : 626-2340/1 800 463-6230
- Chicoutimi : 549-5746/1 800 463-9657
- Québec : 647-4712/1 800 463-5026
- Sainte-Foy : 653-6811/1 800 463-4792
- Courtage en valeurs mobilières : 1 800 361-5005

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

ÉDITORIAL

Ne vendez pas la peau de l'ours...

Il a bien raison d'être prudent, le grand chef des Hurons-Wendat de Lorette, Max Gros-Louis, sur l'interprétation que l'on peut donner au jugement de la Cour suprême du Canada rendu jeudi.

Par une décision unanime, le plus haut tribunal du pays reconnaît aux Hurons le droit de pratiquer librement coutumes ancestrales et rites religieux, en vertu d'un document signé par le général Murray trois jours avant la capitulation de Montréal, en 1760.

La prudence s'impose parce que le vieux texte de l'officier britannique ne fait nullement état de territoires précis et parce que le jugement de la Cour suprême repose sur une interprétation d'intention généreuse, comme le préconisent pratiques judiciaires récentes et constitution de 1982, quand il s'agit des autochtones.

Plus, le juge Antonio Lamer qui rédige le jugement, admet le « droit de propriété de la Couronne provinciale » sur le territoire du parc de la Jacques-Cartier tout en concédant que les Hurons ont le droit d'y exercer des rites religieux et des coutumes indiennes, lorsque ce droit n'est pas incompatible avec les buts de son occupation par la Couronne.

Or dans la cause Sioui, la poursuite n'a pas réussi à prouver aux juges que l'exercice de rites et coutumes soit incompatible avec l'occupation des lieux par le propriétaire du parc, le gouvernement provincial.

On est bien loin de la prétention qui voudrait, en vertu de ce jugement, soustraire les autochtones à toutes les lois et règlements édictés par les gouvernements blancs. Encore moins, leur attribuer la propriété des territoires ancestraux. Il suffit pour s'en convaincre de lire le document.

La Cour suprême a été appelée à trancher sur une affaire survenue dans le parc de la Jacques-Cartier où des membres de la famille huronne Sioui avaient dressé un campement et se préparaient pour un rituel. Ils avaient été arrêtés en 1982 et trouvés coupables d'avoir coupé des arbres, campé et fait des feux à des endroits non permis par les règlements du parc.

Reconnaissant les faits, les Hurons contestaient cependant toute culpabilité se basant sur le document du général Murray. Aucune indication sur l'aspect territorial de l'affaire bien que, souligne le juge Lamer, on puisse croire qu'accorder à quelqu'un le droit de pratiquer ses coutumes quand celles-ci comprennent la chasse et la pêche, suppose qu'il dispose de lieux à cette fin.

Restera à trancher sur l'étendue des lieux: s'il s'agit de tous les territoires « fréquentés » par les Hurons, et à quelle époque. Il y a là bien d'autres occasions de se retrouver devant les tribunaux ou de négocier.

Les Blancs, qu'il s'agisse des Britanniques, des Français ou des Espagnols, n'ont pas été très corrects avec les premiers occupants des terres d'Amérique. Envahisseurs, ils se sont appropriés les territoires qui faisaient leur affaire et n'ont commencé à devenir plus conciliants que lorsque les indigènes ont voulu se défendre.

Chez les autochtones, la notion de propriété privée telle que la reconnaissent les principaux systèmes juridiques européens de l'époque, n'existait pas. Ils circulaient sur des territoires dont les limites étaient renégociées entre les groupes, selon les circonstances.

Nos Hurons utilisaient encore au moment du rapport Juchereau-Duchessnay, en 1829, « pour chasser et pêcher entre autres activités », l'espace compris entre le milieu de la rivière Saint-Maurice jusqu'au fleuve et la Saguenay.

Au fil des ans, la situation a évolué jusqu'à ce que les indigènes constatent que les avantages de la vie moderne comportaient certains inconvénients dont le premier semblait être une subtile expulsion de territoires qu'ils considéraient toujours comme leur patrimoine.

Aujourd'hui mieux informés et plus instruits, ils entreprennent une sorte de reconquête. Qui pourra les en blâmer? Pourvoyeurs, chasseurs et pêcheurs blancs?

MARTINE R.-CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

APRÈS LA FAMILLE Sioui



Document

Des olympiades bien spéciales... en 2008

par JEAN GRENIER

Québec accueillait cette semaine le symposium international Sport... le troisième millénaire. La question de l'éthique sportive y a été soulevée, et dans un essai paru dans le collectif « L'Éthique au quotidien », publié chez Québec-Amérique, et dont voici un court extrait, le Dr Jean Grenier, vice-président de l'Association canadienne olympique nous entraîne dans un stade, après les Olympiades de 2008.

L'explosion dans le stade fut instantanée et infernale.

Jamais un événement sportif n'avait été ainsi préparé, planifié, publicisé. Les 100 000 spectateurs dans l'immense amphithéâtre avaient payé leur place à prix d'or et les cinq milliards de téléspectateurs étaient ravis à leur écran électronique. Tous étaient conscients d'assister à un haut fait sans précédent: quoique blâmes, tous étaient médusés et fascinés.

Aux quatre coins du stade, simultanément, quatre athlètes avaient en même temps établi quatre nouveaux records mondiaux. Jamais on n'avait couru le cent si vite, sauté si haut et si long, lancé

le disque si loin.

Le signal avait été donné de manière synchronisée aux quatre athlètes: en moins de dix secondes, tout était fini, on avait laissé loin derrière les records établis aux Jeux de la XXVIII olympiade à Beijing en 2008. Mais ces athlètes n'avaient pas participé aux XXVIII jeux. En effet, sur la recommandation de sa commission médicale, le CIO avait interdit la participation des athlètes produits par manipulation génétique.

Car ce n'étaient pas des humains ordinaires qui venaient de triompher dans le stade. De quatre continents, ces hommes, un Noir, un Jaune, deux Blancs, n'étaient pas le résultat d'une procréation « normale ».

Pas question ici seulement d'insémination artificielle ou de mère porteuse. La naissance de chacun avait été longuement planifiée et étudiée: on n'avait pas sélectionné les meilleures gamètes, mais bien plutôt chacun des éléments chromosomiques de chacun des demi-noyaux assemblés pour former de nouvelles gamètes artificielles. Chacune de ces mini-chaines d'ADN (acide désoxyribonucléique) avait été prélevée des cellules des plus grands athlètes de la génération. Après la fusion provoquée in

utero, la mère nourricière avait été suivie, jour par jour, tous ses paramètres sanguins, hormonaux, électrolytiques et toxiques évalués et corrigés d'heure en heure.

Puis ils étaient « nés » par césarienne. Après, l'évolution avait été différente selon la culture propre à chaque pays et les coutumes de chaque équipe. Dans un cas, l'évolution, la croissance, l'éducation, l'entraînement furent presque normaux quoique minutieux et stricts; le choix précis de chaque élément chromosomique faisait son travail et produisait un humain extraordinaire, athlétiquement un sauteur prodigieux, mais déjà polyglotte et détenteur d'un PhD en astrophysique et sélectionné pour un prochain voyage interplanétaire.

À l'autre extrême, convaincus de la polarisation psychosomatique, les responsables n'avaient pas permis à l'homme d'apprendre à lire ou à écrire; toute sa préparation avait été essentiellement orientée vers son développement physique et sa capacité à lancer le disque plus loin que quiconque.

Et les quatre étaient un succès complet, beaux athlètes tout à fait humains dans leur apparence, leur attitude ou leur comportement, démiurges comme jamais les Grecs eux-

mêmes n'auraient osé en rêver.

Ils n'étaient pas à proprement parler une nouveauté, du moins quant à leur « production ». Déjà les universités étaient envahies par ces petits génies encore adolescents et déjà polyglottes et PhD.

Mais le CIO en avait décidé autrement, seuls les enfants d'humains produits normalement à partir de cellules sexuelles intactes pouvaient participer aux jeux.

Cette décision avait été une aubaine pour les promoteurs qui avaient imaginé et produit avec succès ce « show » d'un milliard qui reléguait les vrais jeux définitivement au second rang, celui des amateurs, curieux retour des choses.

Évidemment, les comités, commissions et groupes de travail du monde olympique étaient en ébullition et cherchaient la pirouette qui leur permettrait de redresser la situation et de rétablir dans une juste perspective la présence des clones aux jeux. Ils trouveraient bien, comme pour le statut d'amateur et les drogues, mais en attendant, quelle source d'inspiration pour les journalistes sportifs et quel sujet de réflexion pour les éthiciens... (..)

Votre Opinion

Le prix bulldozer

À la suite d'un concours auprès de ses auditeurs, l'émission CBV-Bonjour octroyait, le 18 mai, le prix bulldozer pour l'immobilier le plus laid de la région au complexe de l'îlot St-Patrick. Dans l'article de madame Julie Brouard paru dans LE SOLEIL du 19 mai, il est fait mention qu'il sera difficile de trouver un représentant pour recevoir le prix.

Pourtant, dans cette triste affaire, il y a un intervenant important que plusieurs semblent oublier. Il s'agit du service de l'urbanisme de la ville de Québec.

Il faut se rappeler que, lors du dévoilement de la maquette du projet, à la séance d'information tenue le 20 mai 1987, dans le cadre du plan directeur d'aménagement et de développement de Québec, le directeur de ce service s'est présenté en promoteur et en grand défenseur du projet: « Son concept, opine M. Serge Viau, directeur du service d'urbanisme, est le plus beau qui ait été soumis depuis longtemps » (LE SOLEIL 21 mai 1987).

Par la suite, M. Viau n'a pas cessé de vouloir rassurer les citoyens quant aux normes esthétiques très élevées qui seraient imposées par son service à ce projet qui ne devait pas défigurer la Grande-Allée. Ainsi, les journaux ont fait état des délais d'octroi du permis de construction... à cause des exigences esthétiques de la ville.

Il faut donc inclure dans les « heureux gagnants » du prix bulldozer le service d'urbanisme de la ville de Québec.

À moins que de façon symbolique ce prix soit donné à M. André Juneau, ce citoyen courageux, pour l'appuyer dans la lutte juridique qu'il a entreprise pour faire déclarer nulle la modification au règlement de zonage qui a donné naissance à cette monstruosité de l'architecture. Ce qui pourrait entraîner, s'il obtenait gain de cause, la démolition d'une partie des édifices. C'est peut-être là le souhait secret que les auditeurs de CBV-Bonjour ont verbalisé en décernant le prix bulldozer à l'îlot St-Patrick.

Suzanne Bernier
Denis Héroux
Québec

Francophone ou ?...

Francophone ou non? C'est la question que je me pose au sujet de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui a tenu récemment son 58e congrès à l'université Laval.

En effet, tout en feuilletant le recueil des communications, je fus surpris d'y voir que certains résumés étaient rédigés en des langues autres que le français, comme l'anglais, l'allemand et même l'espagnol. Ces derniers ne constituent qu'un faible pourcentage sur l'ensemble de tous les résumés envoyés au congrès, sauf que cela va à l'encontre de certains faits dont l'ACFAS semble être bien fière, car:

- l'ACFAS se dit être l'organisme le plus représentatif de la communauté scientifique d'expression française au Canada, et qu'elle en serait même un porte-parole privilégié au point de vue historique.

- de plus, ce congrès s'avère être le plus important rassemblement de chercheurs d'expression française en Amérique du Nord. Fait nouveau cette année et

qu'il faut souligner, c'est que toutes les propositions de communications ont fait l'objet d'un arbitrage afin d'assurer la haute teneur scientifique de toutes les présentations qui se sont déroulées au cours du congrès; malheureusement, certains responsables de la sélection ont omis à quelques reprises le caractère francophone du congrès.

Ceci est dommage à mon avis, car le milieu scientifique est déjà hautement régi par la langue anglaise surtout en ce qui concerne les demandes de subvention et les publications dans les revues scientifiques. Ce que les gens semblent trop souvent oublier, c'est que le français est aussi et demeure une langue officielle de communication, alors pourquoi ne pas l'utiliser fièrement?

Julie Milot, apprentie
chercheuse, Québec

Unir Nord et Sud

La lecture d'un feuillet d'information intitulé: « Pourquoi le Sud nourrit-il le Nord? » m'a donné matière à réflexion.

Je savais déjà que des compagnies comme Del Monte ou Dole (et ce n'est que la pointe de l'ice-

berg) devaient leur prospérité à l'exploitation systématique des pays producteurs. Savez-vous par exemple que lorsque vous achetez 1 kg de bananes le salaire des cueilleurs ne représente que 1,5 % du prix de votre achat?

Mais le point que je désire vous communiquer, c'est de vous sensibiliser à l'importance de meilleures relations Nord-Sud.

On se promène souvent, vous comme moi, avec des œillères en se disant: « Je ne peux rien y faire ». Mais c'est en y croyant fort et en s'impliquant, que nous pourrions améliorer la situation qui perdure. Rêve utopique me direz-vous?

C'est surtout aux jeunes que je m'adresse. C'est nous les futurs présidents, hauts fonctionnaires et porte-étendard de notre société. C'est à nous de lutter pour des causes nobles et justes pour le bien de l'humanité. Et, à ce titre, un jour je serai fier de pouvoir me considérer comme un citoyen de la terre.

J'aimerais terminer ces quelques paragraphes par une citation de John Lennon:

« Certains disent que je suis

un rêveur, mais je ne suis pas seul... peut-être un jour vous joindrez-vous à moi, et le monde sera uni ».

Christian Schneeberger
Cap-Rouge

Un référendum...

MM. Robert Bourassa et Jacques Parizeau, il y a un problème au Québec, après Meech, qui coïncide avec le 10e anniversaire du référendum.

Il serait sage de préparer un référendum pour cet automne.

Nous nous dirigeons d'après les spécialistes vers une crise économique pour les années 1991-1992.

Pour régler la question une fois pour toutes, donnons la chance au coureur! Faisons un référendum en posant seulement deux questions précises. La première question: êtes-vous pour la souveraineté-association? La deuxième question: êtes-vous pour l'indépendance?

Les Canadiens anglais ont pris trois ans à répondre à « leur référendum sur le lac Meech ».

Donner au peuple québécois un libre choix, maintenant que nous savons ce que le Canada unilingue anglais pense de nous!

Justin Beaudoin Québec

LES DOSSIERS

La nouvelle étoile du firmament politique canadien

Lucien Bouchard, tel un éclatant météore

Jusqu'à lundi soir dernier, toute l'attention de la classe politique québécoise et canadienne était concentrée sur l'évolution du dossier constitutionnel. Aujourd'hui, Meech reste évidemment au cœur des préoccupations... mais chacun garde aussi un oeil sur Lucien Bouchard.



par
André
FORGUES

Dans l'état d'équilibre où se meuvent les intérêts politiques en présence, un nouveau facteur a fait irruption avec éclat. Il s'agit d'un homme indépendant, seul, et donc parfaitement libre. Quelqu'un qui peut poser d'autres gestes imprévisibles aux moments les plus inattendus.

Lucien Bouchard pourrait nuire aux efforts de Robert Bourassa qui ne ménage rien pour que les Québécois croient en lui comme un ferme et habile défenseur des intérêts supérieurs du Québec.

Et s'il en venait à faire figure de meilleur dentiste au moment d'extraire le Québec du Canada, Lucien Bouchard pourrait aussi compliquer l'existence de Jacques Parizeau.

Car, même s'il ouvre les bras au ministre démissionnaire et s'il proclame qu'il faut placer la patrie avant les partis, le chef péquiste compte que c'est vers des « vrais souverainistes », c'est-à-dire lui et son parti, que les Québécois se tourneront lorsqu'ils voudront accéder à l'indépendance politique. « Quand on a mal aux dents, dit-il, on va chez un dentiste, pas chez un cordonnier. »

Bien sûr, M. Bouchard pourrait également agir de façon à aider M. Bourassa ou M. Parizeau, tout comme il pourrait maintenir une relative neutralité en se situant au-dessus des lignes de partis, comme il l'a fait ces derniers jours en lançant un appel à l'union des forces nationales.

Pour l'instant, le député indépendant de Lac-Saint-Jean à la Chambre des Communes est dans la meilleure situation possible. Si Meech échoue, ce sera parce que le Canada anglais aura voulu arracher de nouveaux compromis au Québec et la démission spectaculaire de M. Bouchard se trouvera justifiée.

Si l'entente était finalement ratifiée, il ne fait aucun doute que la démission du ministre fédéral de l'Environnement serait perçue comme un geste-clé ayant finalement ouvert les yeux au Canada anglais.

D'ici le dénouement

Cette semaine, malgré ses appels à l'unité, M. Bouchard a surtout été critique et méfiant à l'égard du premier ministre Bourassa. Il lui a reproché d'avoir formulé dès le départ des demandes trop basses pour la réintégration du Québec dans la famille constitutionnelle et il l'a mis en garde contre sa participation à une conférence des premiers ministres.

Comme par hasard, c'est à partir de ce moment que M. Bourassa a effectué un virage qui a eu pour effet de le démarquer du ministre démissionnaire.

Avant la démission de M. Bouchard, pressé par plusieurs de



Lucien Bouchard: une irruption avec éclat.

ses députés qui lui suggéraient de ne pas aller à Ottawa, le premier ministre du Québec disait attendre de voir si une invitation lui serait adressée et quel ordre du jour on lui proposerait.

Après la démission, M. Bourassa se montrait tout à coup très intéressé par une telle réunion, dénonçait la « politique de la chaise vide » et se rebiffait devant les mises en garde du PQ, clamant son refus d'être considéré comme un amateur quand il s'agit de représenter le Québec à la table des 11 premiers ministres.

Plus personne ne doute qu'après avoir confessé individuellement les dix premiers ministres provinciaux, M. Mulroney regroupera assez rapidement les onze pour une ultime séance de tordage de bras.

Pour satisfaire ses députés nationalistes québécois, prévenir de nouvelles démissions parmi ses députés et ainsi préserver sa majorité aux Communes, le premier ministre du Canada devra exercer ses pressions sur les provinces récalcitrantes et non pas sur le Québec.

Quant à M. Bourassa, il est condamné à la plus grande fermeté, tant par la raison d'État que par les forces politiques qui s'exercent à l'intérieur comme à l'extérieur de son propre parti.

L'après Meech

Lorsque la date fatidique du 23 juin sera passée et que le sort de l'accord du lac Meech sera scellé, le Québec entrera dans une phase de réaligement des forces politiques.

Depuis six mois, M. Bourassa a suscité la vague nationaliste autant qu'il s'est laissé porter par elle. Ses déclarations et celles de ses ministres et députés ont contribué à faire fleurir l'option indé-

pendantiste dans les sondages. Après l'échec de Meech et les vacances de juillet, que dira M. Bourassa?

En 1982, René Lévesque avait décuplé la colère des péquistes par la violence de sa réaction au rapatriement de la constitution sans l'accord du Québec. En 1990, est-ce que le premier ministre du Québec va prêcher l'apaisement et placer le dossier constitutionnel sur la glace ou va-t-il enclencher la marche vers l'application d'une solution finale aux relations Québec-Canada?

Même s'ils y pensent au moins depuis l'automne dernier, les penseurs libéraux ont du mal à trouver une position crédible entre ces deux extrêmes.

Le problème n'est pas de concevoir un nouvel arrangement politique entre le Québec et le Canada anglais. Ce qui n'est pas résolu, c'est la démarche sur laquelle pourrait s'appuyer cette proposition, alors que les cinq demandes minimales du gouvernement Bourassa viennent de se heurter à une fin de non-recevoir.

Peut-on pratiquement régler la question du statut politique du Québec sans déchirer unilatéralement la constitution du pays, c'est-à-dire, sans passer par l'indépendance?

Faute de trouver une réponse satisfaisante à ce problème, Robert Bourassa n'aura le choix qu'entre se rapprocher de Lucien Bouchard et Jacques Parizeau ou donner raison à Jean Chrétien, selon qui l'échec de Meech ne sera pas la fin du monde.

Tout serait bien plus simple avec Meech. Mais il y a eu Frank McKenna du Nouveau-Brunswick et Gary Filmon du Manitoba et, enfin et surtout, Clyde Wells de Terre-Neuve...

L'université Laval, citadelle de la francophonie en Amérique

« C'est ici que ça se passe » — Michel Gervais

« Peu importe l'avenir politique du Canada, l'université Laval défendra toujours la culture française et les intérêts de ceux qui la portent », affirme avec conviction le recteur Michel Gervais.



par
Lise
LACHANCE

L'université Laval, a-t-il dit au cours d'une entrevue au SOLEIL, veut être « le foyer de la culture d'expression française en Amérique du Nord ». Elle considère qu'elle doit jouer « un rôle majeur dans la promotion des francophones ».

Cette mission liée intimement à l'histoire — Laval ayant été la « mère » des autres universités de langue française au Canada — impose à l'établissement québécois de nouveaux défis. En particulier celui de la compétence, le seul qui lui permettra de se démarquer dans le monde qui se prépare.

Pôles d'attraction

Michel Gervais considère que Laval est sur la bonne voie. Déjà, certains programmes sont devenus des pôles d'attraction reconnus à travers le monde. Par exemple :

- la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, de même que celle de foresterie (les deux seules de ce genre au Canada français) font accourir les étudiants de nombreux pays
- « Nous sommes imbattables » (dixit le recteur) en ce qui concerne la culture francophone sur ce continent. On assiste à une concentration remarquable comprenant notamment la Chaire sur la culture d'expression française en Amérique, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT), le Trésor de la langue française au Québec, le Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ), le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec;
- optique et laser, cultures abritées et polymères attirent les regards;
- en endocrinologie moléculaire, les recherches du Dr Fernand Labrie ont fait avancer cette science et intéressent les spécialistes de cette question dans le monde;
- le projet Nag-Hammadi, qui porte sur des manuscrits d'Égypte dépassant en importance ceux de la Mer Morte, amènent à Laval des gens de partout;
- même chose pour le projet

Paul Tillich (nom d'un théologien allemand) que dirige le professeur Jean Richard, connu internationalement.

Michel Gervais souhaite multiplier ces centres d'attraction pour que, dans de nombreuses disciplines, étudiants et chercheurs de l'extérieur disent de Laval : « C'est là que ça se passe ! »

La recherche: vitale

La pierre angulaire de ce rêve, c'est la recherche.

Le recteur n'est pas peu fier des progrès spectaculaires réalisés à ce chapitre au cours des dix dernières années, particulièrement depuis trois ans. Ainsi, les subventions de sources externes versées à Laval par le secteur privé, par les ministères et organismes subventionnaires des deux gouvernements sont passées de 42,2 millions \$ en 1986-87 à 51,1 millions \$ l'année suivante, puis à 62,5 millions \$ en 1988-89. Un bond de 48 % en deux ans. Et ce chiffre ne tient pas compte de la recherche financée dans les hôpitaux affiliés. « C'est bien au-delà de l'inflation ! », s'exclame l'universitaire.

Ce dernier ajoute que, depuis trois ou quatre ans, c'est à l'établissement de Sainte-Foy que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada réserve la part du lion. C'est également cette université qui, à travers le pays, obtient le plus de contrats de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En outre, Laval est une des institutions canadiennes les plus engagées dans la recherche avec les entreprises. Pour la première fois cette année, la valeur de ces contrats dépasse celle provenant des gouvernements.

Cette vigueur n'est pas étrangère au fait que les chercheurs de Laval se retrouvent dans dix des 14 centres d'excellence créés par Ottawa dans une stratégie de regroupement des activités de recherche à l'échelle canadienne.

Précisons que plus de la moitié des centres de recherche de Laval sont rattachés aux sciences de la vie, qu'il s'agisse de biologie, de biochimie, de bio-forest-

rie, d'endocrinologie, de neurologie, de cancérologie, d'immunologie, d'écologie buccale ou de génétique.

« Contrairement à ce qu'affirment certains, Laval n'est plus une université de premier cycle mais une grande université de recherche selon les termes mêmes définis par Carnegie, aux États-Unis », affirme le recteur, qui ambitionne néanmoins d'accroître le nombre des 150 doctorats décernés chaque année. On compte actuellement 1000 étudiants à ce niveau.

C'est particulièrement pour des raisons sociales que Michel Gervais tient à augmenter les effectifs à la maîtrise et au doctorat. « Au Canada anglais et aux États-Unis, un étudiant sur 6000 s'inscrit aux études supérieures. La proportion n'est que de un pour 36 000 au Québec », déplore notre interlocuteur. Il ajoute cette phrase terrible : « Nous sommes en train d'inscrire le sous-développement du Québec. » Car, dit-il, « ce sont les compétences en génie, en médecine et dans tous les autres domaines qui font avancer une société, qui lui permettent d'avoir une vie plus agréable et plus longue ».

Investir dans l'humain

Une telle visée repose sur la qualité de la formation. Le recteur tient à ce que cette dernière devienne la « marque de commerce » de l'université Laval. Il veut que les diplômés décernés gardent « une grande crédibilité ».

Pas étonnant que Michel Gervais tienne comme à la prunelle de ses yeux à la qualité du corps professoral. Il montre au SOLEIL une page récente du journal du campus annonçant la nomination de nouveaux professeurs, tous bacheliers de doctorats acquis ici ou dans les établissements les mieux cotés d'Europe et des États-Unis.

À ce propos, le recteur souligne que la hausse des frais de scolarité, en septembre prochain, aura un effet direct sur l'embauche de professeurs. Le dégel permettra en effet d'injecter 6 millions \$ dans les coffres de Laval la première année, et 14 millions \$ la seconde. Cet ar-



Michel Gervais: « Nous sommes imbattables ».

gent ira en bonne partie à la bibliothèque, mais surtout à l'engagement de professeurs, point qui a servi de principal cheval de bataille au syndicat (SPUL) tout au long des négociations ardues qui viennent d'aboutir après plusieurs jours de grève.

S'intégrer à la communauté

En revanche, comme rien n'est jamais simple dans la vie, cette embauche tant attendue accentuera la pénurie d'espace de 30 000 mètres carrés que connaît l'université et que le recteur qualifie de « critique » dans un récent rapport — non publié — remis au ministre Claude Ryan. Plusieurs professeurs, y lit-on, doivent travailler à la maison parce que l'université ne peut leur offrir un bureau...

Le document plaide pour une aide financière accrue destinée à la construction de nouveaux pavillons sur le campus. Il ne s'agit toutefois là que d'une des façons dont l'établissement entend régler son problème crucial d'espace. L'autre, c'est l'installation de certains départements dans le Vieux-Québec, un retour aux sources magistralement inauguré

par l'École d'architecture. « Quand le Séminaire aura de nouveaux espaces à mettre à notre disposition, nous serons preneurs », a déclaré M. Gervais au SOLEIL.

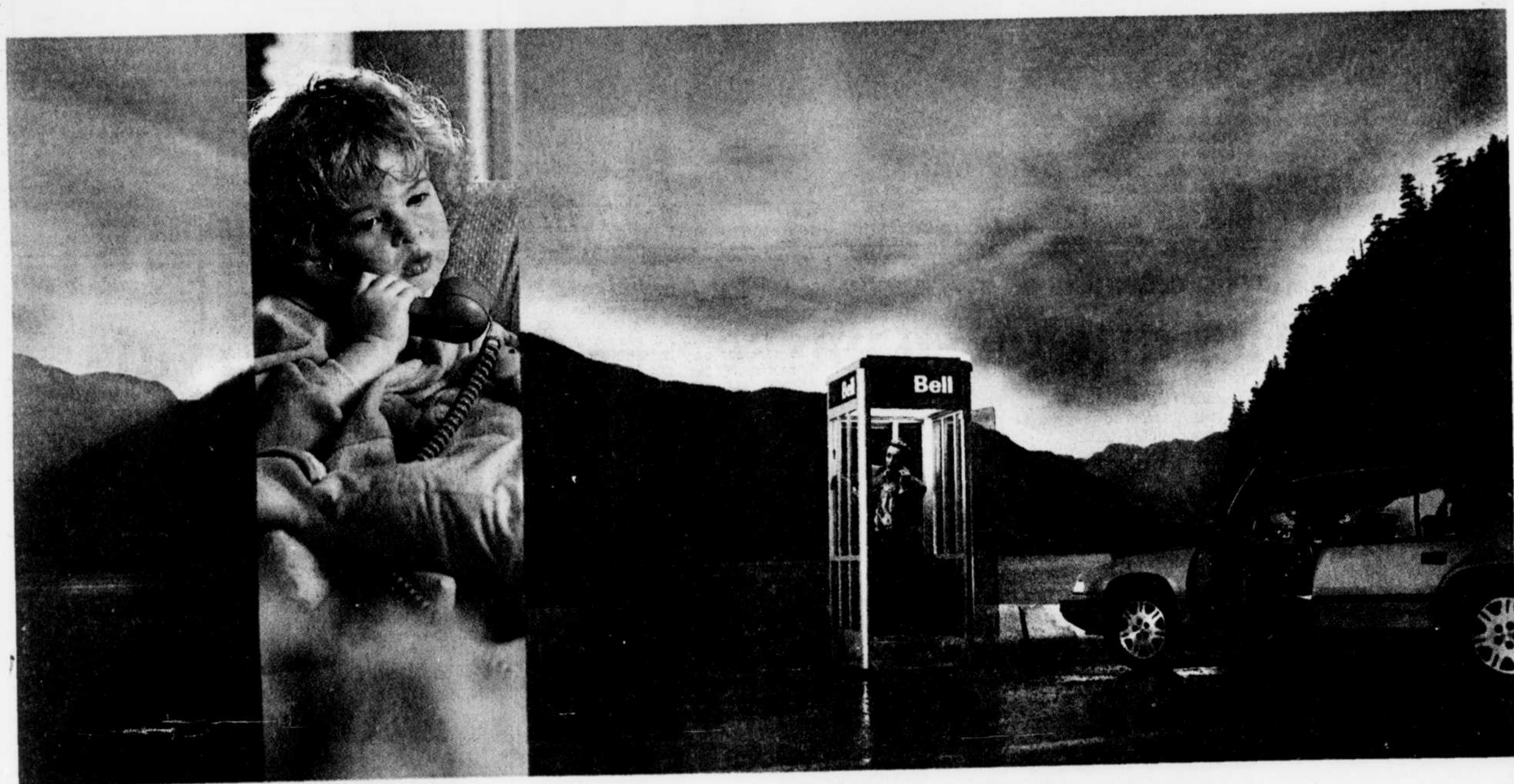
Ce mouvement vers le quartier historique de la capitale, la même où l'université a posé les bases de la survie des francophones sur ce continent, témoigne du désir de Laval de demeurer intégrée à la collectivité québécoise. Un souci que révèle également son étroite collaboration avec le milieu économique de la région (allant jusqu'à la création d'un incubateur d'entreprises au Parc technologique) et le projet de restructuration de ses instances décisionnelles.

Ce dernier, qui fera bientôt l'objet d'audiences publiques, entend accorder une place accrue aux représentants de la société. « On ne peut garder l'université aussi fermée sur elle-même », assure Michel Gervais. Mais l'unicité est loin d'être faite. Un autre conflit risque donc d'éclater après celui, encore tout chaud, des professeurs.

L'université en chiffres

- 36 000 étudiants, dont la moitié à temps partiel. Ce nombre représente 20 % des effectifs des universités québécoises.
- Les filles sont plus nombreuses que les garçons. Elles sont 19 366, soit 55 %.
- 4000 employés, dont 1550 professeurs.
- 7500 diplômes décernés par année.
- Un budget de fonctionnement de près de 400 millions \$.

La magie de la parole.



Grâce au téléphone, il est plus facile que jamais de manifester sa présence à ceux qui comptent le plus pour nous. À défaut d'être là, c'est la voix qui doit faire passer nos sentiments, nos sourires, notre magie... C'est pourquoi Bell cherche constamment à se dépasser pour donner à votre voix le plus de clarté et de présence possible, sur des distances autrefois impensables. Après tout, notre parole est au service de la vôtre.

Membre du réseau national
Telecom Canada

Bell
des gens de parole